Perspectives économiques de l'Ontario

RELEVER LES DÉFIS

Perspectives économiques de l'Ontario

Relever les défis

Ministère du Trésor et de l'Économie
Décembre 1991

92-01530/

Pour de plus amples renseignements,
s'adresser au :

Ministère du Trésor et de l'Économie
Direction des communications
Édifice Frost sud, bureau 519
Queen's Park, Toronto (Ontario)
M7A 1Y7
(416) 325-0333

On peut se procurer des exemplaires
gratuits du présent document à la :

Librairie du gouvernement de l'Ontario
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto

ou en écrivant à :
Publications Ontario
Service des commandes postales
880, rue Bay, 5e étage
Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : (416) 326-5320

Interurbain sans frais : 1-800-668-9938

Imprimé par l'imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

ISBN 1184-9126

En page couverture :
A. Y. Jackson, détail de *Pine Island*, tiré de *Canadian Drawings — a portfolio of prints by members of the Group of Seven*, 1925, Collection du Musée des beaux-arts de l'Ontario.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO

TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction 1

Les défis dans le contexte actuel 1
Le cadre stratégique 4

II. Perspectives du marché du travail 7

Aperçu 7

Transformations structurales durant la dernière décennie 10
Les professions exigeant une scolarité plus élevée connaissent la croissance la plus forte 11
Le tiers des travailleurs ontariens occupent un emploi atypique 13
Les salaires réels sont restés stables 14
Les parts du revenu sont demeurées constantes 14
La croissance du revenu des jeunes familles se fait lente 15

Répercussions de la récession de 1990-1991 16
Toutes les régions sont touchées par la hausse du taux de chômage 16
Un plus grand nombre de fermetures permanentes 17
Les travailleurs qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ont le taux de chômage le plus élevé 18
Le chômage à long terme augmente tant chez les hommes que chez les femmes 19
Un plus grand nombre de personnes dépendent de l'assurance-chômage et de l'aide sociale 20

Perspectives pour la période allant de 1992 à 1995 21
Le taux de chômage devrait diminuer lentement 21
Le chômage à long terme persistera durant la relance économique 22
La population active s'accroît et se diversifie 23
Le niveau d'études de la main-d'oeuvre est en hausse 24
Taux de chômage élevé malgré une modeste croissance du taux d'emploi .. 25

III. Perspectives économiques sectorielles et communautaires 27

Aperçu 27

L'infrastructure sert de base à la croissance économique 32

Les industries naissantes et basées sur la connaissance contribueront à la reprise 35

Le secteur des services commerciaux connaîtra à nouveau une forte croissance 38

La reprise du secteur de la construction commencera dans le domaine résidentiel 40

Les perspectives du secteur automobile sont liées à celles des États-Unis 42

Le secteur des matériaux industriels reprend lentement 45

Les industries axées sur les ressources naturelles continuent à faire face à la pression mondiale 48

Les industries des biens de consommation et de distribution s'adaptent à la concurrence des États-Unis 51

La reprise du secteur du tourisme et de l'hébergement tarde par rapport à l'économie 54

Les perspectives de croissance dans l'industrie agro-alimentaire sont mitigées 56

IV. **Les perspectives macro-économiques** 61

Aperçu 61

L'environnement extérieur : les facteurs clés 64
L'économie mondiale en évolution 64
Problèmes de productivité à plus long terme découlant de la politique monétaire stricte et des faibles dépenses en immobilisations 66
Problèmes de compétitivité à court terme découlant de la surévaluation du dollar 69
Perspectives relatives aux taux d'intérêt et au dollar 70
Perspectives économiques du Canada 71

Répercussions de la récession 71

Les perspectives à court et moyen terme 73
Progression lente des dépenses de consommation 74
Reprise marquée dans le secteur du logement 75
Reprise modérée des investissements en matériel et faiblesse continue dans le secteur de la construction d'usines 76
Faiblesse soutenue du commerce extérieur 78
Redressement du marché du travail accompagné d'une faible baisse du chômage 79
Diminution continue de l'inflation 80

Annexes 83

I. INTRODUCTION

L'Ontario fait face au défi d'un renouvellement fondamental de l'économie. Nous n'avons pas eu à relever un défi de cette envergure depuis la crise économique des années 1930. Nous devons effectuer des changements importants tant dans les produits que nous fabriquons que dans leurs procédés de fabrication et les marchés où nous les vendons. Nous devons également modifier de façon significative notre processus de prise de décisions sur le plan économique et social.

Le renouveau économique exige une restructuration de nos industries dans le but d'atteindre un niveau élevé d'emplois bien rémunérés et produisant une grande valeur ajoutée. Cela demande aussi une amélioration des programmes de formation et la mise en valeur de l'éducation permanente. Cela signifie encourager l'innovation continue dans les produits, les procédés et l'organisation. Cela représente la mise en oeuvre de meilleurs programmes pour aider les particuliers et les entreprises à s'adapter aux conséquences du changement ainsi qu'une répartition plus équilibrée des revenus. Cela veut dire mieux intégrer les buts économiques et environnementaux et trouver des solutions aux problèmes particuliers d'adaptation auxquels doivent faire face les collectivités rurales et du Nord. Cela exige une redéfinition du rôle du gouvernement dans l'économie et la recherche, par les gouvernements du Canada, de moyens plus appropriés pour gérer notre union économique.

La présente introduction résume les principaux facteurs qui influent sur le renouveau économique à l'ordre du jour et passe en revue le cadre stratégique général qui a été établi par le gouvernement pour y parvenir. Les chapitres suivants exposent plus en détail les forces de l'Ontario ainsi que les défis qu'il devra relever.

Les défis dans le contexte actuel

L'Ontario est en bonne position pour relever les défis du renouveau économique. Il dispose d'une main-d'oeuvre croissante et bien instruite. Il possède des réseaux de transport et de communication de qualité supérieure et un approvisionnement en énergie assuré. Son emplacement géographique en fait le centre du marché nord-américain. Notre province bénéficie également de bons programmes sociaux et d'un niveau de vie élevé; elle a également affiché de bons résultats sur le plan de la protection de l'environnement. Voilà tous des facteurs qui revêtent une importance croissante si l'on veut attirer les investissements nécessaires à la prospérité durable.

Nous devrons tirer meilleur profit de ces avantages dans les années 1990. La récession de 1990-1991 a fait ressortir la nécessité d'un renouveau fondamental de l'économie ontarienne. D'autres facteurs se sont ajoutés, rendant plus difficile la réalisation de nos objectifs sur ce plan. Voici, en bref, les principales pressions qui rendent nécessaire le renouveau économique ainsi que les facteurs qui ont des effets sur sa réalisation.

- **L'Ontario éprouve des difficultés continues sur le plan social et financier à cause de la gravité de la récession.**

  - Sur le plan de la perte d'emplois, la récente récession a été la plus dure depuis les années 1930. Le taux de chômage a atteint plus de 10 % au mois de juin dernier, ce qui signifie que 500 000 Ontariens et Ontariennes ne pouvaient pas se trouver un

travail. Les personnes dans les âges d'activité maximale ayant une famille ont été le plus durement touchées.

- Il y a eu une très forte augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale. Actuellement, il y a environ un million de personnes qui bénéficient des prestations familiales et d'aide sociale générale en Ontario. Le coût de l'aide sociale a plus que doublé au cours des deux derniers exercices, passant de 2,6 milliards de dollars en 1989-1990 à 5,3 milliards de dollars en 1991-1992 selon les estimations.

- De nombreuses usines et entreprises ont réagi au fléchissement de l'économie en fermant leurs portes de façon définitive plutôt que de ralentir leur production ou d'arrêter temporairement leurs opérations. La récession s'est fait sentir dans toutes les régions de la province, mais les fermetures permanentes ont entraîné de graves problèmes d'adaptation pour les résidents des plus petites collectivités de l'Ontario où l'emploi et les possibilités d'investissement et de diversification économique sont restreints.

- Le déficit provincial a augmenté de façon considérable, principalement en raison de la hausse des dépenses pour faire face à la récession et d'une diminution importante des recettes. Une partie de l'augmentation du déficit est attribuable à la mise en oeuvre d'initiatives d'intervention directe pour stimuler la création d'emplois.

- **La reprise cyclique de la province devrait être modérée comparativement aux redressements précédents.**

  - L'Ontario commence à sortir de la récession, mais le taux de croissance annuelle entre 1992 et 1995 ne devrait atteindre en moyenne que 3,6 %, comparativement au taux de 6 % enregistré lors de la reprise entre 1983 et 1986. Un redressement faible et incertain de l'économie américaine, les taux d'intérêt réels toujours élevés, la force du dollar et le bas niveau des bénéfices des sociétés constituent les principaux facteurs freinant la relance en Ontario.

  - Le nombre de bénéficiaires de prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale devrait demeurer élevé au cours de la période étudiée. Selon les hypothèses actuelles, le taux de chômage ne sera pas inférieur à 8 % avant 1995. Un grand nombre de personnes devront faire face à des périodes de chômage qui dureront plus de six mois et risquent de se retrouver chômeurs de façon permanente.

  - Les entreprises auront de la difficulté à financer les investissements nécessaires à assurer leur compétitivité à long terme en raison de la faiblesse de la reprise conjuguée à d'autres facteurs. La chute marquée des investissements durant la récession a mis un frein au renouveau économique.

- **L'économie de l'Ontario subit des changements structuraux importants, dont bon nombre ont été précipités par la récession.**

  - En raison de sa grande dépendance du commerce extérieur, l'Ontario est vulnérable à la mondialisation grandissante de l'économie internationale. Nous devons faire face à une concurrence accrue sur plusieurs de nos marchés d'exportation traditionnels, surtout de la part de producteurs des pays du Tiers-Monde qui offrent des salaires peu

élevés. Les prix internationaux de bon nombre de nos produits agricoles et matières premières sont bas. Il y a également une pénétration accrue de certains de nos marchés intérieurs par les importations, ce qui est en partie le résultat des réductions de tarifs douaniers appliquées dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

- Le niveau de productivité d'un grand nombre d'entreprises manufacturières ontariennes continue d'être considérablement inférieur à celui de leurs concurrents américains. En outre, le taux global de croissance de notre productivité a été bas comparativement à celui des principaux pays industrialisés. Plusieurs raisons expliquent cet état de fait, entre autres l'insuffisance des dépenses en immobilisations, le manque de formation et la faible activité de recherche-développement dans la province. Il faut également tenir compte du fait que le secteur manufacturier de l'Ontario est en grande partie composé de succursales. Bien que se dessine une orientation de plus en plus marquée vers la mondialisation, bon nombre d'entreprises ontariennes sont encore en train d'effectuer la transition vers une plus grande spécialisation dans la fabrication de produits à grande valeur ajoutée qui soient compétitifs sur le marché mondial.

- Les coûts de fabrication en Ontario ont augmenté plus rapidement que ceux de nos concurrents américains, même si on tient compte de la différence de change. Cela est en partie dû aux faibles investissements dans la restructuration industrielle. Un autre facteur expliquant cette différence est la croissance plus rapide des taux horaires des salaires dans le secteur manufacturier au Canada. (Le salaire réel moyen des travailleurs canadiens est demeuré relativement stable au cours des années 1980, alors que celui des travailleurs américains a considérablement diminué.)

- **Les difficultés de l'Ontario sont intensifiées par la politique économique et financière du gouvernement fédéral.**

  - Les taux d'intérêt réels élevés appliqués par la Banque du Canada en 1989 et 1990 ont été des facteurs déterminants dans la venue et la gravité de la récession. Même s'ils ont commencé à baisser, les taux d'intérêt réels demeurent trop élevés. Ils entravent les investissements nécessaires au renouveau économique, surtout chez les agriculteurs et les petites entreprises.

  - Les taux d'intérêt élevés ont entraîné une hausse du dollar canadien par rapport au dollar américain, hausse la plus élevée depuis 13 ans. Le dollar est à un niveau artificiel qui ne pourra pas être maintenu étant donné l'évolution des coûts des deux économies. Les exportateurs subissent les contrecoups d'un dollar fort. À moyen terme, un taux de change inadéquat pourrait décourager les investissements au Canada.

  - L'Accord de libre-échange a précipité la venue des changements structuraux dans l'économie. Les taux d'intérêt élevés et la force du dollar empêchent les entreprises canadiennes de bénéficier des nouvelles possibilités que le libre-échange devait offrir. Par ailleurs, ces politiques favorisent les importations et les achats transfrontaliers. En outre, l'aide en matière d'adaptation fournie par le gouvernement fédéral aux entreprises, aux divers secteurs et aux travailleurs n'a pas été celle attendue.

- Le gouvernement fédéral a réduit de façon significative son soutien aux programmes sociaux. Depuis le mois de novembre 1990, l'admissibilité à l'assurance-chômage a été resserrée et la période maximale de versement des prestations raccourcie. Cela a entraîné un besoin accru d'aide sociale provenant du gouvernement provincial. Plus important encore, il faut tenir compte des énormes pressions exercées sur le déficit de l'Ontario par les compressions du gouvernement fédéral dans les programmes de santé, d'éducation et d'aide sociale.

Le cadre stratégique

Le présent document contient des renseignements sur plusieurs des points susmentionnés. Ces questions feront l'objet de consultations qui serviront à l'élaboration du budget de l'Ontario de 1992. Le gouvernement est ouvert à toutes les suggestions permettant de trouver une réponse à ces questions. Les personnes qui désirent soumettre leurs observations et leurs suggestions voudront peut-être d'abord prendre connaissance du cadre stratégique établi dans le budget de l'Ontario de 1991[1] et dans les annonces ministérielles subséquentes.

Les principaux éléments de l'approche adoptée par le gouvernement en vue du renouvellement économique sont résumés ci-après.

- **Le renouveau économique signifie l'accroissement du niveau de vie et l'amélioration des conditions de travail.** Le gouvernement a une vue moderne et positive de la compétitivité qui s'appuie sur une hausse de la productivité. Il s'oppose fermement à l'optique selon laquelle les Ontariens et les Ontariennes doivent inévitablement réduire leurs attentes sur le plan économique, accepter des salaires réels plus bas et des conditions de travail moins bonnes, la dégradation de l'environnement et la restriction de leurs droits de négociation collective pour être plus compétitifs. La recherche de l'avantage concurrentiel par le biais de la baisse de la qualité de la vie des travailleurs et de la régression de leurs droits de négociation est inacceptable. Cela irait à l'encontre du but recherché par une plus grande compétitivité, soit l'amélioration du niveau de vie de tous les Ontariens et Ontariennes.

- **La restructuration économique de l'Ontario doit être orientée vers la production de biens et de services à plus grande valeur ajoutée.** Voilà la clé de la prospérité durable. Une économie basée sur une plus grande valeur ajoutée est la seule façon pour l'Ontario d'augmenter son niveau de vie. Les politiques économiques devront être élaborées dans cet esprit. Il faut soutenir l'innovation, surtout dans les petites entreprises et celles qui démarrent. Nous devons trouver de nouveaux moyens de financer les investissements dans les secteurs stratégiques et de pointe de l'économie. Nous devons faire en sorte, et ce de façon équitable, de transférer les ressources des secteurs en déclin aux secteurs en expansion. Il importe surtout d'améliorer les compétences et la capacité d'adaptation de la main-d'oeuvre grâce à une meilleure formation et à la création d'une culture qui met en valeur l'éducation permanente.

- **Le rôle du gouvernement dans le cadre du renouvellement économique est de faciliter et de favoriser le changement.** Le renouvellement économique n'est pas synonyme d'une

---

1 À titre de référence, voir le «Document budgétaire E : L'Ontario dans les années 90» du *Budget de l'Ontario de 1991*, Ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario, 1991, p. 97 à 115.

intervention excessive du gouvernement dans l'économie ni de nouveaux programmes coûteux. Dans le monde moderne, les nations se font concurrence en s'appuyant sur les compétences, les idées et les aptitudes organisationnelles de leurs citoyens. Le gouvernement de l'Ontario oeuvrera en vue d'aider les entreprises et les travailleurs à s'adapter aux changements rapides des conditions et de les encourager à travailler tous ensemble de façon constructive, et ce dans les limites établies en raison de contraintes financières importantes. Il est essentiel de mettre l'accent sur la formation des travailleurs et des travailleuses. Il faut également trouver de nouvelles approches pour accroître la participation des employeurs et des représentants des travailleurs à l'élaboration et à la prestation de programmes de formation.

- **La gestion du changement et l'accroissement de la productivité reposent sur le partenariat.** L'amélioration du matériel et de l'outillage est essentiel à l'accroissement de la productivité, mais l'implantation réussie d'une nouvelle technologie dépend des compétences des travailleurs et des bonnes relations qui existent dans le milieu de travail. De bonnes relations syndicales-patronales entraîneront une augmentation de la productivité, grâce à une plus grande participation des employés aux décisions, à un contrôle amélioré de la qualité, à une réduction de l'absentéisme et des arrêts de travail et à l'élaboration de programmes de formation plus appropriés. Le gouvernement cherche donc, par l'entremise de consultations publiques, à établir des règles plus équilibrées pour régir les pratiques syndicales et patronales dans la province. Comme il a déjà été mentionné, nous cherchons à mettre en place une approche fondée sur le partenariat dans le domaine de la formation. Nous devons également améliorer le partenariat entre les différents paliers de gouvernement au Canada.

- **Le renouveau économique passe par la protection et le rehaussement des programmes sociaux.** Les programmes sociaux jouent un rôle de premier plan dans le cadre du changement économique en réduisant les risques pour les travailleurs et en offrant un soutien aux fins de l'adaptation de la main-d'oeuvre. Le gouvernement est ouvert aux réformes qui amélioreront l'efficience des programmes sociaux, mais il se préoccupe également de la possibilité d'une baisse des normes de qualité des services au nom de la compétitivité et de l'efficience. Une telle situation serait tout à fait inéquitable, nuirait à l'unité nationale et ne serait pas productive à long terme. Le gouvernement de l'Ontario a proposé l'enchâssement dans la constitution d'une charte sociale visant à protéger les programmes sociaux et les normes à l'échelle nationale.

Plan du document

- **Le chapitre II** du présent document donne une vue d'ensemble sur l'emploi, les salaires et les compétences sur le marché du travail. On passe en revue quelques-uns des changements importants qui sont survenus sur le marché de l'emploi en Ontario depuis le début des années 1980. On examine ensuite les répercussions de la récession de 1990-1991 sur les travailleurs et leurs familles. Un exposé des perspectives d'emploi à court et moyen terme conclut ce chapitre.

- **Le chapitre III** présente les perspectives sectorielles dans le cadre des défis structurels que doit relever l'Ontario. On identifie dix secteurs. On passe en revue les résultats économiques de chaque secteur pendant les années 1980, y compris les répercussions

de la récession et certains de ses effets sur les régions. On étudie ensuite les facteurs qui auront une influence sur les perspectives sectorielles jusqu'en 1995.

- Le **chapitre IV** présente les prévisions macro-économiques pour les quatre prochaines années. Il expose les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces prévisions ainsi qu'une évaluation des risques s'y rattachant. Il renferme également un examen de plusieurs points importants, notamment le problème des taux d'intérêt réels élevés conjugué à un dollar canadien fort.

Les aperçus au début des chapitres résument les questions qui y sont traitées. On trouvera en annexe des données sur quelques-unes des principales variables économiques qui sont examinées dans le présent document.

II. PERSPECTIVES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Aperçu

La qualité de la main-d'oeuvre est un élément déterminant de la productivité et de la richesse de l'économie. La population active ontarienne, qui compte 5,3 millions de personnes, figure toujours parmi les meilleures au monde. La moitié des Ontariennes et Ontariens en activité ont fait des études postsecondaires, ce qui constitue une hausse par rapport au taux de 30 % enregistré en 1980. Notre population active est jeune, mais acquerra de la maturité durant la décennie et deviendra plus expérimentée et plus productive. Le taux d'activité en Ontario se classe parmi les plus élevés du monde industrialisé. La main-d'oeuvre continuera de s'accroître à un rythme soutenu durant les années 1990, en partie grâce au fort taux d'immigration prévu par le gouvernement fédéral.

Transformations structurales durant la dernière décennie

Le marché du travail ontarien s'est transformé considérablement au cours des années 1980. La population active s'est accrue rapidement au cours des années 1970, alors que l'importante cohorte de personnes nées entre la fin des années 1950 et le début des années 1960 a pénétré le marché du travail. La croissance de la main-d'oeuvre a ralenti entre 1980 et 1985, mais a repris de plus belle par la suite à cause de la forte migration nette de personnes provenant des autres provinces, au milieu de la décennie, et de l'immigration en hausse rapide après 1986. La croissance a transformé de façon notable la répartition de la main-d'oeuvre ontarienne par secteur, profession, groupe d'âge et sexe.

La création d'emplois a été forte durant la décennie malgré la récession de 1981-1982. Toutefois, la baisse du taux de chômage a tardé à se faire sentir en raison de la croissance rapide de la population active et des nouvelles compétences exigées par les employeurs. Bien qu'il soit descendu à 5,1 % en 1989, le taux de chômage moyen a été de 7,3 % durant les années 1980, comparativement à 5,9 % durant les années 1970 et 3,6 % durant les années 1960.

La main-d'oeuvre plus instruite a profité de débouchés intéressants. Les possibilités d'emploi dans les secteurs de l'administration et de la gestion se sont accrues plus rapidement que dans toute autre catégorie. Le taux d'emploi des femmes dans l'administration et les professions libérales, qui était faible, a augmenté considérablement.

La situation a été plus difficile pour les travailleurs moins scolarisés. Un nombre important de personnes mises à pied au cours de la récession de 1981 ont eu du mal à trouver un bon emploi lorsque l'économie a commencé à se remettre de cette dernière. Le taux de chômage à long terme est resté élevé, même une fois la relance bien amorcée. Le nombre d'emplois à court terme a quelque peu augmenté au cours des années 1980, compte tenu des transformations tant sur le plan de l'offre que de la demande du marché. Les travailleurs recherchaient davantage de souplesse afin d'assumer leurs responsabilités familiales et autres, tandis que les employeurs recherchaient une main-d'oeuvre plus occasionnelle afin de réduire les coûts d'exploitation et de pouvoir s'adapter plus rapidement aux transformations subites du marché.

Dans l'ensemble de l'économie, les salaires sont restés plus ou moins constants, après avoir été rajustés en fonction du taux d'inflation. On explique cela, en partie, par l'entrée d'un nombre important de jeunes sur le marché du travail, par la plus faible croissance de la demande de main-d'oeuvre dans le secteur manufacturier par rapport à celui des services, de même que par l'insuffisance des investissements dans l'amélioration de la productivité. Les revenus familiaux ont augmenté, mais uniquement parce que plus de membres de la famille occupaient un emploi. Le revenu des familles plus jeunes s'est relativement peu accru, et la situation financière de ces dernières était généralement moins enviable que celle des familles comparables du passé. Les familles dirigées par des personnes âgées ont réalisé des gains importants au cours des années 1980, surtout grâce à l'étoffement des programmes de transfert gouvernementaux. Néanmoins, les personnes âgées ont toujours un revenu plus faible que celui des autres familles.

Répercussions de la récession

La récession de 1990-1991 a eu de graves conséquences pour l'Ontario. Les pertes d'emplois ont été plus nombreuses que durant toute autre récession depuis les années 1930. Les pertes d'emplois en Ontario ont compté pour environ 80 % du nombre total de pertes d'emplois au Canada. Parmi la main-d'oeuvre, une personne sur dix est actuellement au chômage, et les travailleurs sans emploi depuis plus de six mois constituent maintenant 22 % du total des chômeurs, comparativement à 14 % l'an dernier.

Le chômage a frappé spécialement les travailleurs moins instruits et ceux qui occupent des emplois à faible salaire. Par exemple, beaucoup d'employés de bureau ont été touchés par cette récession. Généralement, les personnes occupant des emplois exigeant une scolarité plus élevée ont été davantage épargnées.

Perspectives pour la période allant de 1992 à 1995

Au cours des années à venir, le taux de chômage devrait baisser lentement. La population active continuera de s'accroître et de se diversifier. Le niveau d'immigration élevé et les démarches visant à intégrer davantage les autochtones, les minorités raciales et les femmes au marché du travail contribueront à cette transformation. Le nombre de travailleurs ayant un niveau de scolarité élevé continuera d'augmenter, ajoutant ainsi aux gains substantiels des deux dernières décennies. Cependant, les employeurs devront se concerter dans le but d'assurer de meilleurs débouchés et des possibilités de perfectionnement aux personnes peu qualifiées et devant faire face à d'autres désavantages. L'amélioration de l'instruction et de la formation professionnelle permettra à l'Ontario de transformer ses structures équitablement et efficacement.

II. PERSPECTIVES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Transformations structurales durant la dernière décennie

La structure de la population active de l'Ontario a subi des transformations importantes durant la dernière décennie.

En 1991, 72 % des travailleurs occupent un emploi dans les industries tertiaires, par rapport à 65 % en 1981. Au cours de la période allant de 1983 à 1989, le taux de croissance annuelle moyenne de l'emploi a été de 6,2 % dans les industries des services avancés telles que l'ingénierie, les services informatiques, les services d'experts-conseils, la publicité et l'architecture. Le taux de croissance de l'emploi a été en moyenne de 4,9 % dans les services commerciaux comme les finances, l'assurance et les services juridiques. Le secteur des services commerciaux en Ontario procure actuellement plus d'emplois que l'industrie automobile. Dans le secteur manufacturier, il y a eu une forte croissance de l'emploi dans les domaines de l'assemblage d'automobiles et de la fabrication de pièces d'automobiles et de meubles, mais des emplois ont été abolis dans les domaines de la fabrication du caoutchouc et des produits métalliques et du raffinage du pétrole. Le nombre d'emplois a aussi baissé dans l'agriculture et l'exploitation minière.

Des changements dans la répartition de la population active de l'Ontario par profession ont accompagné ces transformations. Durant les années 1980, le groupe professionnel qui a crû le plus rapidement a été celui de l'administration et de la gestion. Il y a eu augmentation assez rapide des emplois de bureau pour les femmes. La croissance la moins marquée s'est constatée dans les domaines de l'usinage et de l'agriculture.

Le profil d'âge de la population active a beaucoup changé. En 1991, les travailleurs de moins de 25 ans constituaient 18 % de la main-d'oeuvre, comparativement à 25 % en 1981. Le nombre important de personnes de la génération du *baby boom* ayant pénétré le marché du travail entre la fin des années 1970 et le début des années 1980 a fait baisser l'âge moyen de la population active. Puisque désormais moins de jeunes y entrent, le marché du travail vieillit graduellement.

Les femmes ont beaucoup élargi leur rôle au sein de la main-d'oeuvre salariée. En 1991, les femmes occupent approximativement 46 % des emplois en Ontario, comparativement à 42 % il y a dix ans. Le taux d'activité des femmes est passé de 56 % au début des années 1980 à 61 % au début de 1990. En comparaison, le taux d'activité des hommes est resté relativement constant à environ 79 %, avant de connaître une baisse au cours de la récession de 1990-1991. Plus de 64 % des femmes ayant des enfants d'âge préscolaire sont actuellement sur le marché du travail.

La répartition géographique de la population active a aussi changé, faisant suite aux mouvements de l'ensemble de la population. Une économie en plein essor et un fort taux net de migration ont fait en sorte que la population de la région du grand Toronto est passée de 3,4 millions de personnes en 1981 à un chiffre estimatif de 4 millions en 1990. Cette région compte actuellement pour 41 % de la population de la province et pour 43 % de sa main-d'oeuvre. En contraste, la population du nord de l'Ontario a légèrement diminué.

Ces tendances indiquent que la population active s'est adaptée de façon dynamique à la fois aux besoins des travailleurs et à ceux des employeurs. La transformation du marché du travail se fait par l'entremise de milliers de décisions individuelles concernant le travail. Chaque mois, environ 450 000 Ontariens et Ontariennes voient leur situation professionnelle changer. Ils entrent sur le marché du travail et en sortent pour diverses raisons. Les jeunes ont tendance à être peu attachés à un emploi particulier et passent librement de l'école au travail à temps partiel et au travail à plein temps. Les femmes tendent à joindre les rangs de la population active et à les quitter plus fréquemment que les hommes, surtout pour des raisons familiales.

En 1990, près de 60 % des travailleurs occupaient leur emploi depuis moins de six ans. Les personnes changent d'emploi ou de situation professionnelle en raison de facteurs tels que l'âge, l'instruction et l'expérience. En outre, les gens tiennent de plus en plus compte des possibilités de poursuivre leurs études et de se perfectionner avant de prendre des décisions concernant un emploi.

Mouvements mensuels moyens sur le marché du travail en Ontario en 1990

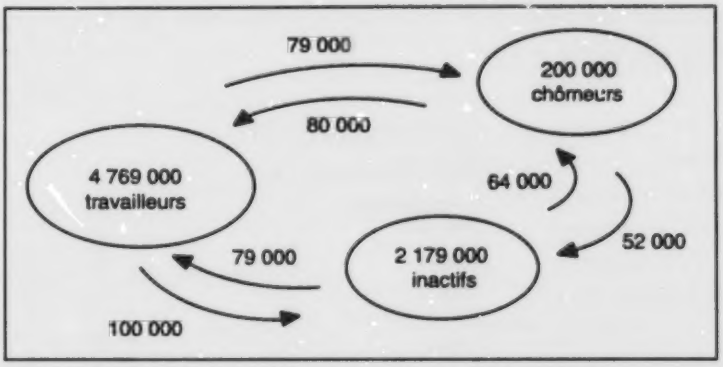

Nota : Les chiffres encerclés indiquent le nombre de personnes dont la situation par rapport au marché du travail n'a pas changé.
Source : Statistique Canada.

Les professions exigeant une scolarité plus élevée connaissent la croissance la plus forte

Depuis 1983, la croissance de l'emploi en Ontario s'est concentrée dans les professions à salaire élevé et basées sur la connaissance.

Entre 1983 et 1991, le taux d'activité des femmes a augmenté de façon constante, et leurs possibilités d'emploi ont été liées de près au niveau d'études. Les secteurs de l'administration et de la gestion, où 92 % des travailleuses ont terminé leurs études secondaires, ont connu la croissance la plus rapide, et ont été suivis par les professions libérales telles que les sciences et techniques infirmières, l'enseignement et le droit. Bien que les postes dans l'administration et les professions libérales procurent aux femmes un salaire nettement moins élevé que celui de leurs homologues masculins, ces professions restent pour elles les mieux rémunérées.

Les professions exigeant une scolarité plus élevée ont aussi connu la croissance la plus rapide pour les hommes, les postes de gestion se classant au premier rang. La croissance de l'emploi dans les professions libérales était moins marquée, se concentrant dans des secteurs tels que les sciences naturelles et l'ingénierie. Les secteurs où le nombre d'emplois est en baisse, comme les services et l'usinage/traitement, ont des effectifs moins instruits. Cependant, il y avait encore des débouchés pour les hommes dans des secteurs n'exigeant pas un niveau élevé d'études. Parmi ces derniers, mentionnons la construction, la fabrication et les transports.

L'expérience des hommes et des femmes relativement au travail est différente à bien des égards. Les femmes sont beaucoup moins bien payées que les hommes pour le même travail. Les hommes ont généralement perdu plus d'emplois que les femmes. Depuis 1983, pour les hommes, les pertes d'emplois ont été observées dans les catégories de postes rémunérateurs tout comme ceux qui le sont moins, tandis que pour les femmes, ces pertes se sont concentrées dans les emplois moins bien rémunérés et exigeant une scolarité moins élevée dans les domaines tels que l'agriculture et la manutention.

Changements du nombre d'emplois selon les professions en Ontario de 1983 à 1991*

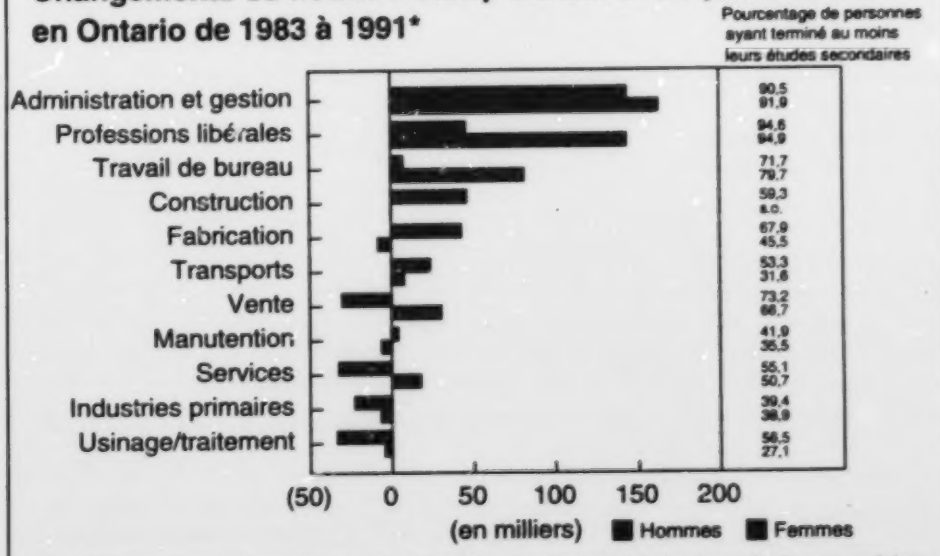

Nota : Pourcentage de la population active de 1990 ayant terminé au moins leurs études secondaires.
* De 1983 aux trois premiers trimestres de 1991.
Source : Statistique Canada.

Le tiers des travailleurs ontariens occupent un emploi atypique

Environ 32 % de la main-d'oeuvre occupe un emploi atypique. Dans cette catégorie d'emploi, on retrouve les personnes qui travaillent à temps partiel, celles dont l'emploi dure moins de sept mois et les personnes à leur compte qui n'ont pas d'employés. La part des emplois atypiques augmente lentement (les données comparables établissaient ce taux à 29 % en 1975).

La relance et l'expansion de l'économie au milieu des années 1980 ont entraîné une hausse significative du nombre d'emplois à court terme. Cependant, le nombre d'emplois à temps partiel est demeuré stable entre 1983 et 1990, représentant moins de 16 % du total des emplois.

Au cours d'une récession, le nombre d'emplois temporaires diminue et le nombre d'emplois à temps partiel augmente. Dans certains cas, cela résulte de la réduction du nombre d'heures de travail des employés à plein temps ou de la réticence des employeurs à engager du nouveau personnel à plein temps. En 1991, 22 % des Ontariens et Ontariennes travaillant à temps partiel ont indiqué qu'ils préféreraient occuper un emploi à plein temps s'ils en trouvaient un.

Dans bien des cas, les employés préfèrent les emplois atypiques parce qu'ils offrent une plus grande souplesse et leur permettent de concilier famille, travail et responsabilités sociales. Cependant, les employés occupant ces emplois ont généralement une moins grande sécurité d'emploi que celle des travailleurs occupant un emploi permanent à temps plein, et sont susceptibles de rechercher auprès des gouvernements plutôt qu'auprès de leur employeur les possibilités de perfectionnement professionnel, le soutien du revenu, les pensions et les autres formes d'aide.

Emplois atypiques en Ontario

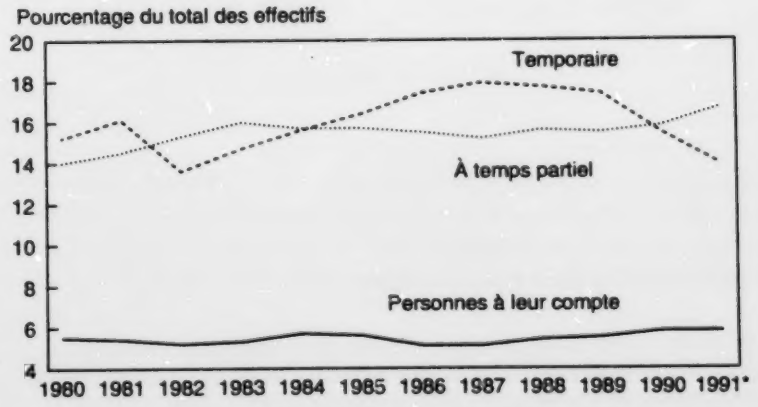

* 10 premiers mois.
Source : Statistique Canada.

Les salaires réels sont restés stables

Les revenus moyens à la fin des années 1980 étaient sensiblement les mêmes qu'au début de la décennie, après rajustement en fonction du taux d'inflation. Le revenu d'un emploi moyen à plein temps occupé toute l'année était de 18 389 $ en 1980 et de 32 513 $ en 1989. Après rajustement en fonction du taux d'inflation (en dollars de 1986), ce revenu était de 27 611 $ en 1980 et de 27 932 $ en 1989.

Le revenu des femmes a augmenté plus rapidement que celui des hommes, surtout à cause de la présence accrue des femmes au sein de professions mieux rémunérées dans le domaine de l'administration et dans les professions libérales. Le revenu moyen des femmes occupant un emploi à temps plein toute l'année est passé de 63,1 % du revenu des hommes en 1980 à 67,4 % en 1989. Le revenu moyen des hommes en 1989 était de 37 417 $ et celui des femmes de 25 205 $. Cet écart est attribuable à divers facteurs, dont le nombre total d'heures travaillées, le nombre d'années d'expérience, le niveau d'études et la discrimination fondée sur le sexe.

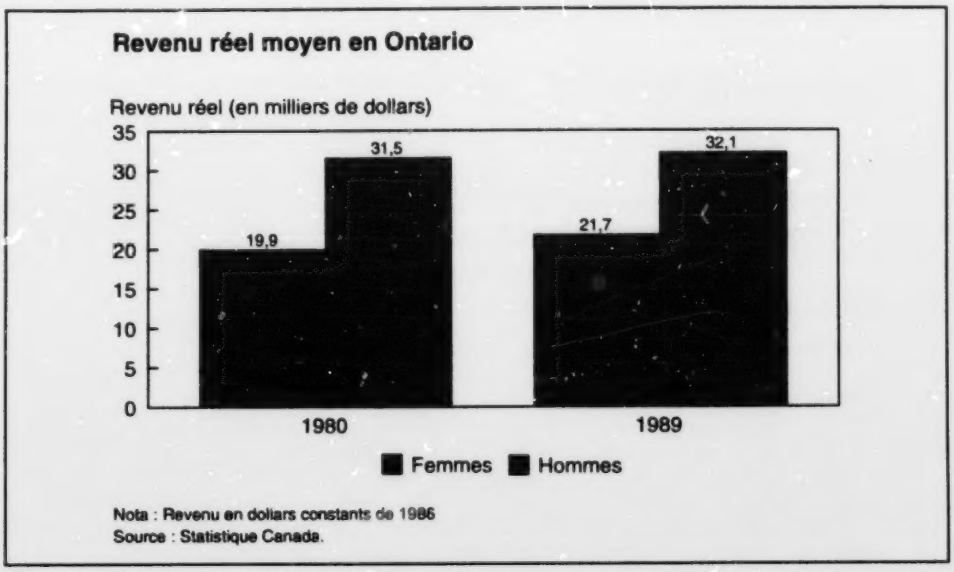

Les parts du revenu sont demeurées constantes

Au cours des dernières décennies, il n'y a pas eu de changement notable de la part du total des revenus dont dispose la tranche de 20 % des familles les plus démunies en Ontario ou de la tranche de 20 % des familles les mieux nanties. En 1989, la tranche de 20 % des familles les plus pauvres comptait pour environ 7 % du total des revenus familiaux de la province, comparativement à environ 6,5 % au début des années 1970. Les 20 % des familles les plus riches s'accaparaient d'environ 39 % du total des revenus familiaux, comparativement à près de 38 % il y a vingt ans.

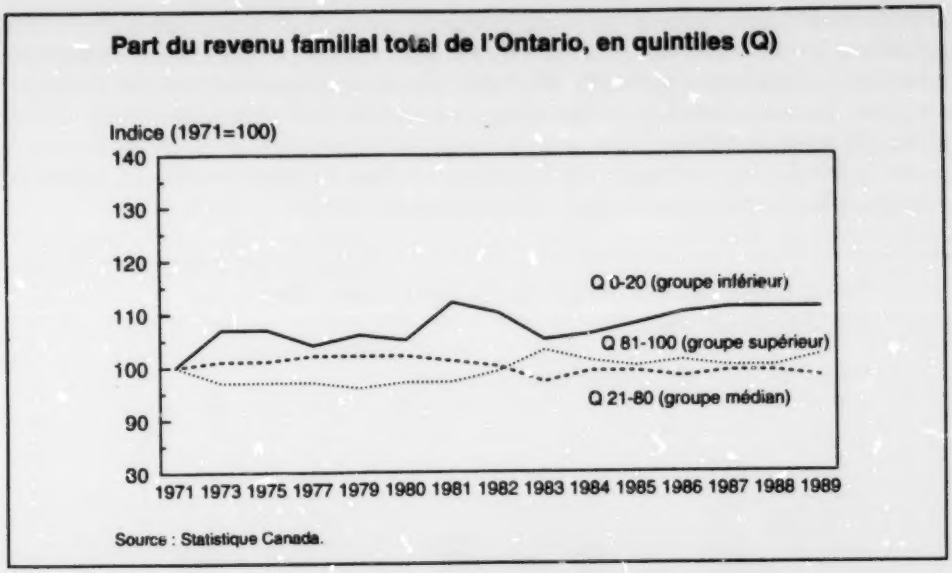

La croissance du revenu des jeunes familles se fait lente

Entre 1981 et 1989, le revenu familial moyen en Ontario est passé d'environ 46 500 $ à 50 500 $ (en dollars de 1989), soit une augmentation de 9 %. Le revenu familial moyen est de plus du double du revenu considéré comme étant le seuil de la pauvreté pour une famille de trois personnes vivant dans une grande agglomération urbaine. En 1989, le seuil de faible revenu établi par Statistique Canada, communément appelé seuil de la pauvreté, dépassait à peine 23 000 $ pour une famille de trois personnes vivant dans une grande agglomération urbaine. Ce seuil est plus élevé pour les familles plus nombreuses et plus bas dans les communautés plus petites, où le coût du logement est souvent inférieur. La croissance du nombre de familles à deux salaires a contribué à la hausse du revenu familial et a minimisé les effets de la croissance plus faible du revenu individuel. Les membres d'une famille comptent pour environ 85 % de la population.

Le revenu des familles plus jeunes a connu une croissance plus faible que celui des familles plus âgées. Le revenu moyen des familles dirigées par des personnes ayant moins de 35 ans a augmenté d'environ 3 % au cours des années 1980, comparativement à une hausse de 10 % pour les familles dirigées par des personnes ayant de 35 à 64 ans et de 34 % pour celles dirigées par des personnes âgées.

L'arrivée de nombreuses personnes de la jeune génération du *baby boom* sur le marché du travail au début des années 1980 a réduit le revenu du groupe d'âge le plus jeune. Ce dernier a également le moins d'ancienneté lorsqu'il y a des mises à pied. En outre, la forte croissance du nombre de familles monoparentales a contribué à la baisse du revenu des familles plus jeunes. Environ 30 % des familles monoparentales ontariennes étaient dirigées par des femmes de moins de 35 ans en 1988.

Le revenu des familles dirigées par des personnes âgées de 65 ans ou plus s'est nettement accru entre 1981 et 1989, notamment à la suite de l'augmentation des paiements de transfert des gouvernements aux personnes âgées. Malgré cette hausse, le revenu familial des familles âgées est toujours plus bas que celui des autres groupes familiaux. En 1989, le revenu moyen des familles âgées dépassait à peine 35 100 $. Ce montant était inférieur de 30 % à la moyenne provinciale de 50 500 $. Cependant, les besoins des familles âgées sont souvent moindres que ceux des familles plus jeunes, et leur avoir est souvent supérieur.

Revenu familial réel moyen de l'Ontario selon l'âge du chef de famille

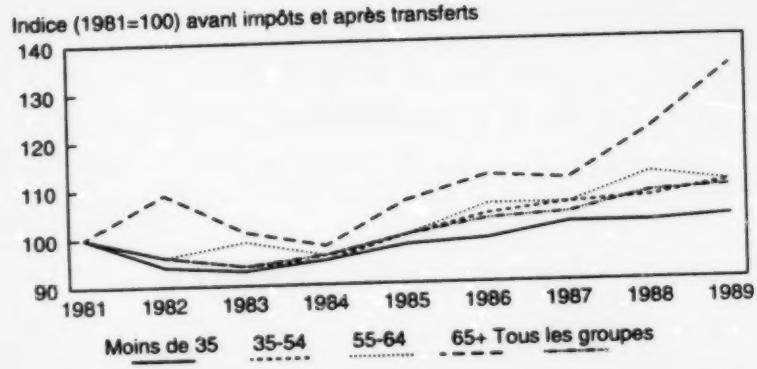

Sources : Statistique Canada et le ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Répercussions de la récession de 1990-1991

La récente récession a frappé l'Ontario plus durement que toute autre province. De février 1990 à février 1991, le nombre total d'emplois a chuté de 260 000 en Ontario. Bien que l'Ontario compte 38 % de la main-d'oeuvre canadienne, les emplois perdus dans la province ont représenté environ 80 % de toutes les pertes subies au Canada au cours de cette période.

Le taux de chômage a presque doublé au cours de la récession, passant de 5,2 % en avril 1990 à 10,2 % en juin 1991. Le nombre de travailleurs sans emploi est passé de 272 000 à 544 000. Depuis le sommet de juin 1991, le taux de chômage a commencé à redescendre lentement, quoiqu'il soit remonté légèrement en octobre 1991.

Toutes les régions sont touchées par la hausse du taux de chômage

Les effets de la récession actuelle ont une portée plus grande que ceux des ralentissements du passé, touchant même des collectivités dont l'économie est diversifiée, comme la région du grand Toronto. Dans le centre de l'Ontario, le taux de chômage a grimpé de 5,9 % en 1990 à 9,8 % en 1991, ce qui constitue la plus forte hausse de toutes les régions.

Le centre et le sud-ouest de la province sont tributaires des industries manufacturières et particulièrement de l'automobile, c'est-à-dire de secteurs durement frappés par le ralentissement de l'industrie nord-américaine de l'automobile. L'est de l'Ontario, qui a enregistré un taux de chômage de 8 % en 1991, a subi les contrecoups de licenciements dans les industries des produits chimiques et des textiles. Les villes du Nord tributaires de l'exploitation forestière et de l'industrie des pâtes et papiers font aussi face à des difficultés liées aux bas prix, à la capacité de production excédentaire et à la pratique accrue du recyclage. Le nord-est de la province a été heurté de plein fouet par la fermeture de mines de fer et d'uranium, de même que par les difficultés que connaissent les aciéries.

Taux régionaux de chômage en Ontario

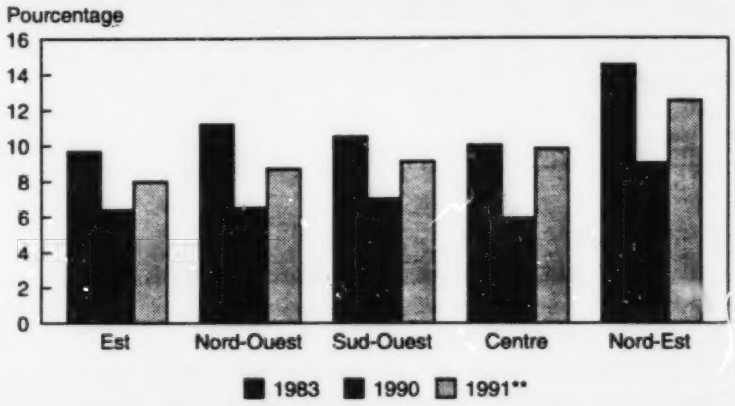

** 10 premiers mois
Source : Statistique Canada.

Un plus grand nombre de fermetures permanentes

La récession de 1990-1991 en Ontario a aussi différé des récessions précédentes dans la mesure où davantage d'usines ont fermé leurs portes. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le nombre des licenciements dus aux fermetures d'usine a représenté presque le double de celles qui se sont produites lors des récessions antérieures.

En 1990, 20 554 travailleurs d'usines comptant 50 employés ou plus ont été mis à pied en permanence. En comparaison, 11 150 travailleurs ont été touchés par des fermetures définitives au cours des douze mois de 1982.

Bien que les mises à pied importantes ne soient la cause de la perte d'emploi que d'un mince pourcentage des nouveaux chômeurs, ces données laissent croire que de nombreux travailleurs ne reprendront pas leur emploi et devront être formés pour pouvoir effectuer un autre type de travail.

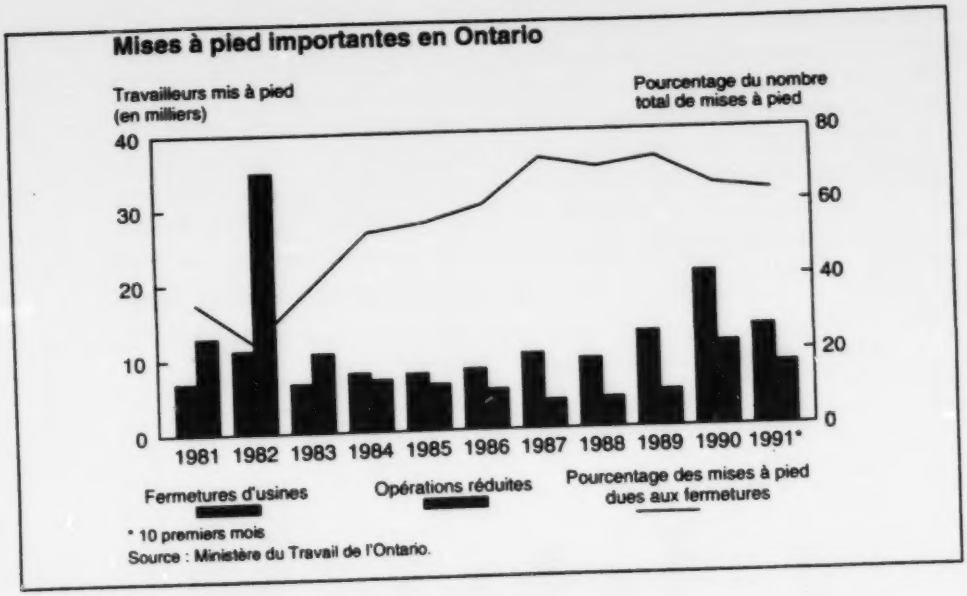

Les travailleurs qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ont le taux de chômage le plus élevé

Le taux de chômage des travailleurs moins instruits permet de constater l'impact des pertes d'emplois sur les professions nécessitant moins de scolarité. En 1991, le taux de chômage des personnes n'ayant jamais atteint l'école secondaire était de 14,4 %, ce qui est beaucoup plus élevé que le sommet de 11,5 % atteint en 1983. Le taux de chômage des personnes ayant entrepris ou terminé des études postsecondaires est de 6,9 % jusqu'à maintenant en 1991.

Plus du quart de la population active (29 % des hommes et 25 % des femmes) n'a pas terminé d'études secondaires. Bon nombre de ces personnes sont âgées de 45 ans et plus. Les travailleurs plus âgés ont une plus grande expérience à offrir aux employeurs, c'est pourquoi ils sont portés à moins chômer que les travailleurs plus jeunes. En 1991, le taux de chômage des travailleurs plus âgés n'ayant pas de diplôme d'études secondaires est de 9,7 %, comparativement à 20 % pour les travailleurs plus jeunes n'ayant pas terminé leurs études secondaires.

Devant faire face à des possibilités d'emploi réduites et à la demande sans cesse croissante de main-d'oeuvre plus instruite, beaucoup de jeunes travailleurs retournent à l'école pour poursuivre ou terminer leurs études. Depuis dix ans, le nombre d'adultes retournant à l'école de jour après avoir abandonné leurs études a plus que doublé. De 1980 à 1989, ces derniers ont augmenté de 3 à 8 % le pourcentage du nombre total des inscriptions à l'école secondaire qu'ils représentent.

Le nombre de personnes âgées de 25 ans et plus inscrites à plein temps dans les collèges et universités a augmenté de façon spectaculaire. En 1990, les étudiants atypiques représentaient 20 % du total des personnes inscrites à plein temps à l'université.

Taux de chômage en Ontario selon le niveau d'études

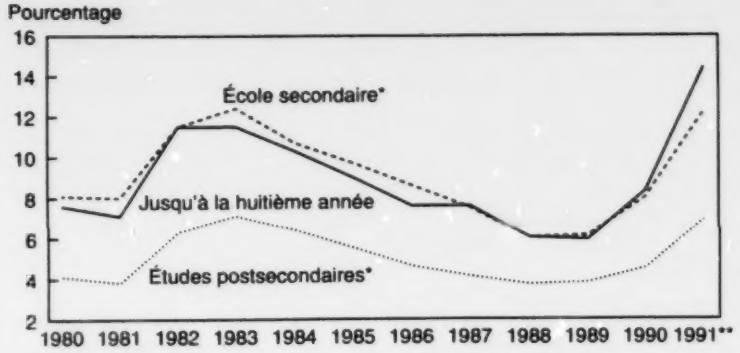

* Études terminées ou non.
** 10 premiers mois
Source : Statistique Canada.

Le chômage à long terme augmente tant chez les hommes que chez les femmes

Plus de 100 000 travailleurs ontariens cherchent un emploi depuis plus de six mois. Ce nombre augmentera en 1992, puisque bon nombre des personnes licenciées au cours des six derniers mois ne trouveront pas d'emploi dans l'immédiat malgré la reprise de l'activité économique. Le nombre de chômeurs à long terme devrait surpasser le sommet de 121 000 atteint en 1983 à la suite de la récession de 1981-1982.

On compte déjà plus de chômeuses à long terme qu'en 1983, parce que moins de femmes se retirent de la population active lorsqu'elles perdent leur emploi, et aussi parce que le nombre de pertes d'emplois a été élevé dans certaines professions à prédominance féminine, comme le travail de bureau.

La plupart des personnes qui chôment depuis plus de six mois sont âgées de 25 à 44 ans. En 1991, ce groupe d'âge compte pour 57 % des chômeurs à long terme, par rapport à 45 % en 1983. En comparaison, les chômeurs à long terme en 1983 étaient surtout âgés de moins de 25 ans. Le pourcentage que représentent les jeunes a baissé, passant de 31 % en 1983 à 17 % en 1991.

En 1991, le chômeur à long terme moyen a été sans travail pendant 47 semaines.

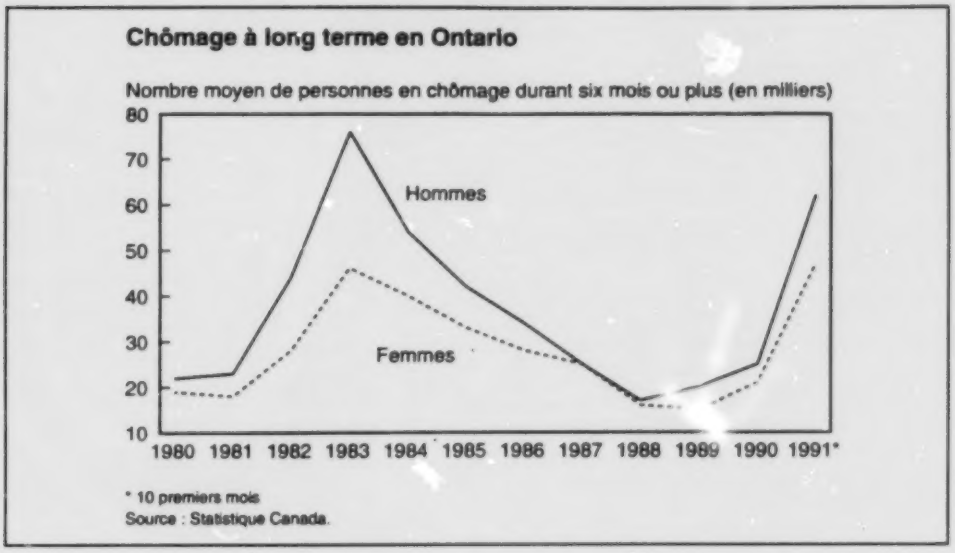

Un plus grand nombre de personnes dépendent de l'assurance-chômage et de l'aide sociale

À l'heure actuelle, 11 % des Ontariennes et Ontariens de 15 ans et plus reçoivent des prestations d'assurance-chômage ou d'aide sociale. Ce pourcentage ne tient pas compte des personnes à charge, telles que les conjoints et les enfants.

La proportion des prestataires adultes atteint un sommet inégalé depuis les années 1930. (Le sommet de 1983 était de 7,7 %.)

La hausse du taux de chômage est la principale cause de la récente augmentation du nombre de prestataires d'aide sociale. Parmi les autres facteurs, mentionnons l'augmentation du nombre de familles monoparentales, un processus de reconnaissance du statut de réfugié encourageant les nouveaux arrivants au Canada à demander sans tarder l'aide sociale, et la modification des règlements visant à rendre plus équitable le système d'aide sociale. Les modifications apportées par le gouvernement fédéral au régime d'assurance-chômage, qui ont pris effet en novembre 1990, ont accéléré l'épuisement des prestations de certains travailleurs. Un grand nombre d'entre eux puisent alors dans leurs économies ou comptent sur le revenu de leur conjoint, mais d'autres, que l'on évalue à entre 10 et 13 % des personnes ayant épuisé leurs prestations d'assurance-chômage, se tournent vers l'aide sociale.

Le pourcentage de la population qui reçoit des prestations d'assurance-chômage suit d'assez près le taux de chômage. Il n'en est pas nécessairement de même pour les bénéficiaires de l'aide sociale, dont beaucoup ne peuvent se trouver un emploi, notamment les personnes ayant un handicap grave.

Soixante-deux pour cent des prestataires d'assurance-chômage sont des hommes, et les 38 % restants sont des femmes. Vingt-cinq pour cent des bénéficiaires de l'aide sociale sont des hommes adultes, 33 % sont des femmes adultes et 42 % sont des enfants.

Prestataires de l'assurance-chômage et de l'aide sociale en Ontario

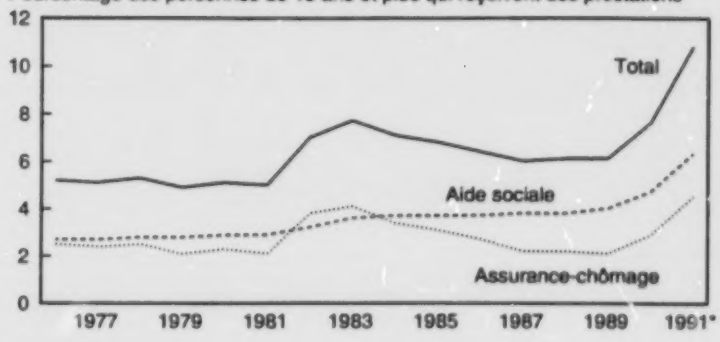

* 8 premiers mois

Sources : Statistique Canada et le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario.

Perspectives pour la période allant de 1992 à 1995

Le taux d'emploi commencera à augmenter en Ontario grâce à une modeste reprise de l'économie et à la création de nouveaux emplois au cours de la période allant de 1992 à 1995.

Le taux de chômage devrait diminuer lentement

Le taux de chômage en Ontario devrait atteindre en moyenne 9,6 % en 1991, soit une hausse par rapport au taux de 6,3 % enregistré en 1990. Jusqu'à maintenant en 1991, le taux de chômage des hommes est de 10,1 %, ce qui est supérieur de un point de pourcentage à celui des femmes. Durant les années 1980, le taux de chômage des femmes a été plus élevé que celui des hommes. Le taux de chômage des jeunes est passé d'une moyenne de 10,5 % l'an dernier à 15,6 % pour les dix premiers mois de 1991.

On prévoit que le taux de chômage en 1992 sera en moyenne de 9,3 %, ne faiblissant que légèrement à mesure que les travailleurs découragés redeviennent actifs. Ce taux devrait rester supérieur à 8 % jusqu'en 1995, compte tenu de la lente reprise de l'activité économique, du fort taux d'immigration et de la hausse continuelle du taux d'activité.

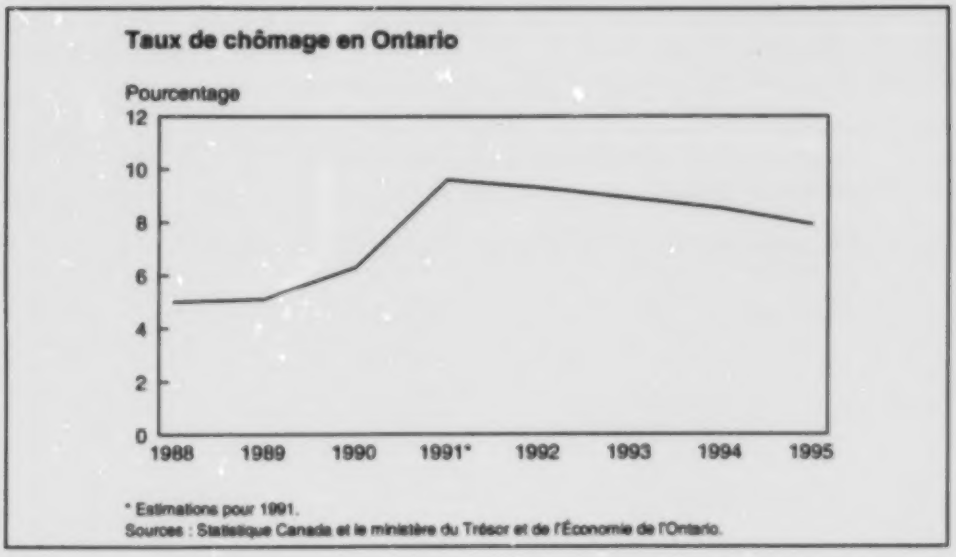

Le chômage à long terme persistera durant la relance économique

Le chômage est composé de deux éléments : la densité (i.e. la probabilité qu'un travailleur perde son emploi), et la durée.

Au cours d'une récession, la densité et la durée du chômage augmentent considérablement. La durée moyenne du chômage est passée de 13,8 semaines en 1990 à 18,2 semaines en 1991. La densité du chômage a aussi augmenté, passant de 23,7 % de la population active en 1990 à 27,5 % en 1991. La plus forte hausse de la densité du chômage chez les hommes que chez les femmes découle surtout des pertes d'emplois dans les industries à prédominance masculine telles que la fabrication et la construction. La densité du chômage peut revenir à un niveau normal assez rapidement lorsque la relance est amorcée, alors que le nombre de mises à pied diminue et que les possibilités d'emploi s'améliorent. Par contre, la durée du chômage peut demeurer longue pendant plusieurs années. À la suite de la récession de 1981-1982, la durée moyenne du chômage a atteint un sommet de 20,4 semaines et ce n'est qu'en 1988 que les niveaux sont revenus à ceux affichés avant la récession.

Contrairement aux récessions précédentes, au cours desquelles les femmes étaient sans emploi pendant 18,8 semaines en moyenne par rapport à 21,6 semaines pour les hommes, la durée du chômage des femmes en 1991 est presque égale à celle des hommes, soit de 17,8 et de 18,6 semaines respectivement.

Le problème du chômage à long terme risque de se prolonger jusqu'au milieu des années 1990. Le pourcentage du chômage à long terme (22 %) est cependant moindre en Ontario que dans les principaux pays industrialisés membres de l'OCDE, excepté aux États-Unis.

Densité et durée moyenne du chômage en Ontario

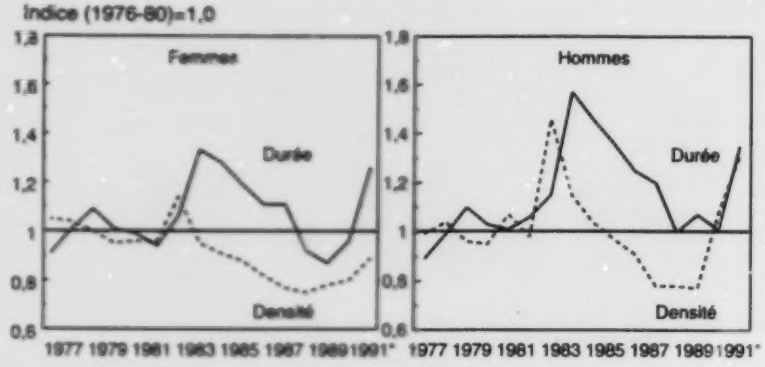

* 10 premiers mois
Source : Statistique Canada.

La population active s'accroît et se diversifie

Au cours des années 1990, la population active de l'Ontario s'accroîtra à un taux annuel moyen de 2 %, c'est-à-dire à peu près au même rythme que durant les années 1980. La croissance de la main-d'oeuvre sera surtout due au nombre important de nouveaux immigrants cherchant un emploi et à la hausse continue du taux d'activité des femmes.

Actuellement, environ 61 % des Ontariennes de 15 ans et plus sont actives sur le marché du travail, par rapport à environ 56 % en 1981. Le taux d'activité des femmes devrait continuer d'augmenter au cours des années 1990. En contraste, le taux d'activité des hommes est tombé de 80 % en 1981 à son niveau actuel de 77 %.

Compte tenu des objectifs actuels du gouvernement fédéral, l'immigration en Ontario entre 1992 et 1995 devrait être d'environ 125 000 personnes par année, soit 12 000 de plus qu'en 1990 et trois fois plus qu'en 1984. Environ 55 % des immigrants entendent pénétrer le marché du travail dès leur arrivée en Ontario, mais un pourcentage plus élevé d'entre eux le font. La plupart des estimations prévoyant une plus lente croissance de la population active et une pénurie de main-d'oeuvre n'ont pas tenu compte des objectifs d'immigration du gouvernement fédéral pour la période allant de 1991 à 1995.

À partir de projections, les groupes visés pour l'équité d'emploi, i.e. les autochtones, les personnes handicapées, les minorités raciales et les femmes, constitueront environ 62 % de la population active de l'Ontario en 2001, comparativement à 57 % à l'heure actuelle.

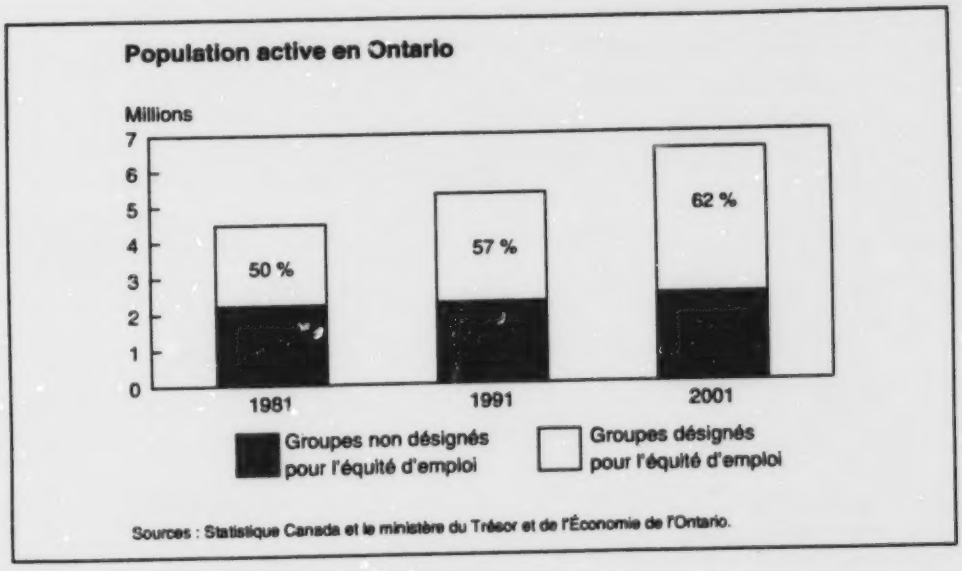

Le niveau d'études de la main-d'oeuvre est en hausse

La moitié de la population active de l'Ontario compte au moins une année d'études postsecondaires, par rapport à plus ou moins 30 % en 1980. Ce chiffre traduit les investissements importants qui ont été faits dans l'enseignement postsecondaire depuis 25 ans, de même que le vieillissement de la main-d'oeuvre.

La hausse du niveau d'études de la main-d'oeuvre ontarienne au cours des années 1980 a éliminé l'écart existant depuis longtemps entre le niveau de scolarité des Ontariens adultes actifs et celui des Américains. Le Canada occupe un rang élevé à l'échelle internationale en matière de compétence technique. Le rapport de 1991 préparé par l'OCDE sur les principaux indicateurs de l'activité scientifique et technologique constate que le Canada est sur un pied d'égalité avec les autres pays industrialisés en ce qui a trait aux scientifiques, ingénieurs et chercheurs oeuvrant dans le domaine de la recherche-développement. L'Ontario, qui compte 38 % de la main-d'oeuvre canadienne, contribue beaucoup à maintenir la cote du Canada à l'échelle internationale.

Des niveaux d'études plus élevés, le perfectionnement professionnel et un apprentissage permanent sont importants pour le bien-être des travailleurs ontariens et la productivité des milieux de travail de la province. Le niveau de scolarité de plus en plus élevé de la population ontarienne continuera d'être l'une des forces de la province en vue du renouveau économique.

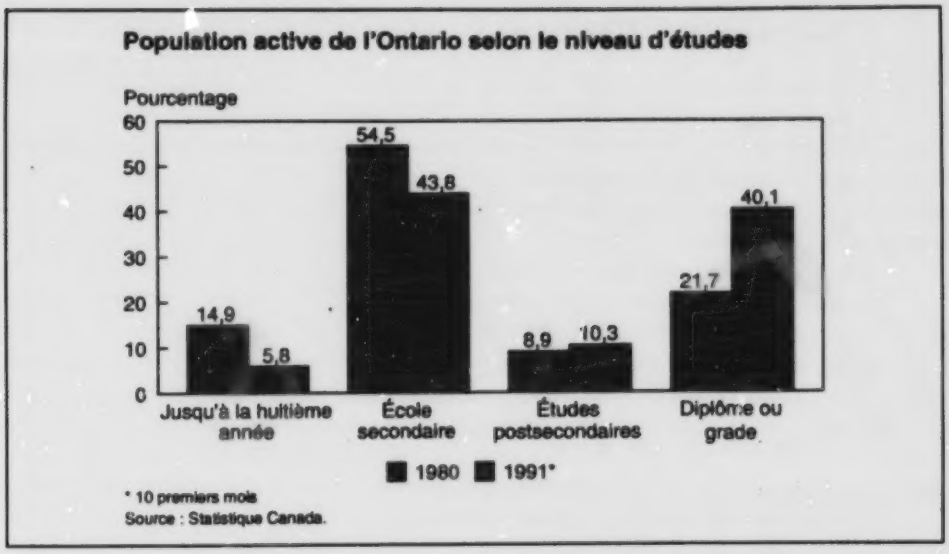

Taux de chômage élevé malgré une modeste croissance du taux d'emploi

En 1989, la proportion des Ontariennes et Ontariens en âge de travailler qui occupaient un emploi était plus grande que dans les principaux pays industrialisés. Le ratio emploi-population de l'Ontario était de 66 %, comparativement à 63 % aux États-Unis, 61 % au Japon et 52 % en Allemagne.

L'emploi et la population de l'Ontario continueront à croître modestement entre 1992 et 1995. On prévoit que la croissance de l'emploi variera entre 2,1 % en 1992 et 2,7 % en 1995, tandis que la population en âge de travailler devrait s'accroître d'environ 1,5 % annuellement jusqu'au milieu des années 1990. Par ailleurs, le chômage devrait demeurer élevé comparativement à ce que nous avons connu par le passé, et descendra lentement pour passer de 9,3 % en 1992 à 7,9 % en 1995.

Les années 1990 verront la coexistence de taux d'emploi et de taux de chômage élevés. Les économistes considèrent généralement cela comme un signe de disparités structurales au sein du marché du travail. La main-d'oeuvre est disponible, mais il lui manque les compétences nécessaires pour occuper les postes à combler. En 1989, 38 % des Ontariennes et Ontariens de 16 à 69 ans étaient inaptes à lire des textes ayant trait à la vie quotidienne et 36 % échouaient des tests communs d'habileté arithmétique. Les emplois et les attributions se diversifiant de plus en plus, les niveaux de compétence élémentaire et technique de la main-d'oeuvre doivent s'accroître. Une plus grande souplesse ainsi qu'une scolarité et une formation accrues seront les éléments clés du renouveau économique de l'Ontario.

Taux de chômage et ratio emploi-population de l'Ontario

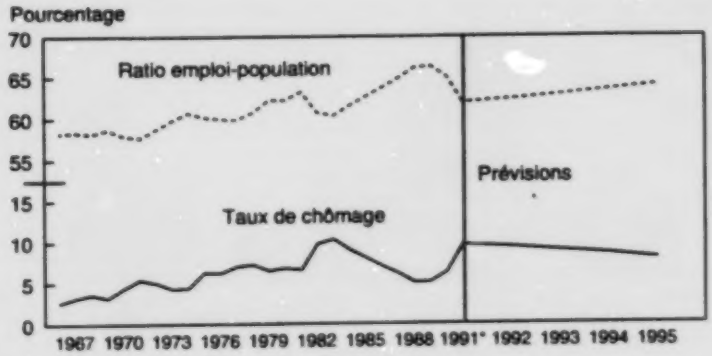

* 10 premiers mois
Sources : Statistique Canada et le ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

III. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES SECTORIELLES ET COMMUNAUTAIRES

Aperçu

Cette section des Perspectives économiques de l'Ontario examine les résultats des principaux secteurs formant l'économie provinciale. L'étude de chaque secteur, ou groupement d'industries, comporte un aperçu historique, un examen des répercussions de la récession et les perspectives à moyen terme. On examine également le rapport entre l'évolution des secteurs et le développement économique des collectivités. De plus, on traite brièvement l'évolution de la demande en infrastructure liée au rôle grandissant des connaissances et de l'innovation dans tous les secteurs de l'économie.

Les forces engendrant des changements structuraux

Les présentes perspectives soulignent un fait important, à savoir que l'économie ontarienne, en plus d'avoir connu des déplacements cycliques marqués au cours de la dernière décennie, subit des changements structuraux profonds. La restructuration économique est un processus continu dans les économies modernes. Parmi les forces qui entraînent une restructuration, on retrouve les changements de technologie, de réglementation, de population, de préférences des consommateurs et de conditions des marchés internationaux.

Un certain nombre d'autres facteurs contribuent à l'accélération de la restructuration en Ontario, notamment les nouvelles formes de concurrence basées sur l'innovation, la technologie et les partenariats stratégiques entre les entreprises, les travailleurs, les fournisseurs et les clients, l'évolution des relations commerciales, la valeur élevée du dollar canadien et la concurrence mondiale à l'égard des investissements.

Principales tendances des années 1980

Le rythme rapide de la restructuration demande des efforts d'adaptation considérables de la part de nombreuses industries, personnes et communautés en Ontario. On peut mesurer l'ampleur de la restructuration dans le secteur industriel en examinant les changements dans les indicateurs économiques clés, comme les tendances en matière d'emploi, de production et de commerce extérieur.

Au cours des années 1980, la part de l'Ontario de la capacité de production de l'industrie du montage de véhicules automobiles et de celle des pièces automobiles en Amérique du Nord a augmenté de façon spectaculaire, ce qui a grandement contribué à l'intégration du secteur manufacturier ontarien à l'économie des Grands Lacs.

L'économie de l'Ontario s'éloigne lentement de la production de produits de consommation, tels que les meubles, les tapis et les chaussures, et s'oriente vers les services commerciaux ayant une valeur ajoutée plus élevée et les industries basées sur la connaissance comme l'ingénierie, le matériel de communications, l'aérospatiale et l'édition. En conséquence, nos relations commerciales avec les autres pays changent également. Nous importons davantage de produits de consommation mais exportons en même temps plus de biens et de services de haute technologie.

La part relative que représentent les industries agro-alimentaires et des ressources naturelles dans l'économie ontarienne a baissé au cours des années 1980. Cette situation est attribuable à une faible croissance de la demande ainsi qu'à une offre grandissante, à des changements technologiques et à des prix peu élevés sur les marchés mondiaux.

Les changements structuraux qui ont eu lieu au cours des dix dernières années ont accentué les différences entre l'économie de l'Ontario et celle du reste du Canada. L'Ontario possède une part plus importante des industries ayant connu la croissance la plus rapide, notamment les services commerciaux, les industries basées sur la connaissance et le secteur automobile.

Secteurs forts de l'Ontario en 1990

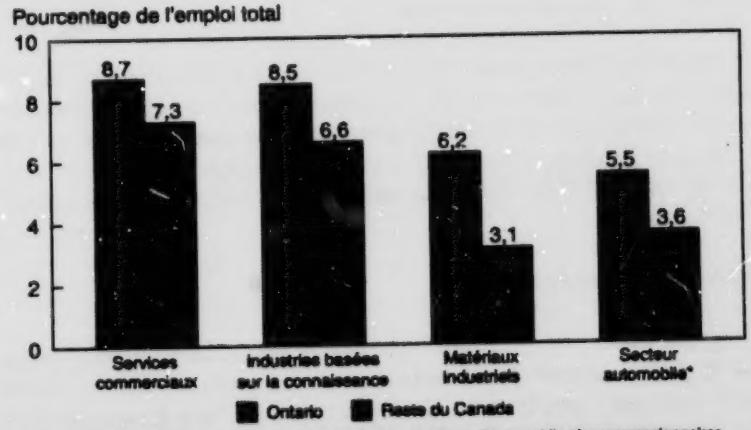

* Comprend les entreprises de montage, les fabricants de pièces d'automobile, les concessionnaires, les détaillants d'essence et les autres distributeurs dans le domaine de l'automobile.

Sources : Statistique Canada et le ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

L'économie de l'Ontario est également devenue beaucoup plus axée sur l'exportation que celle du reste du Canada et cette province envoie une plus grande part de ses exportations aux États-Unis.

Exportations totales par habitant en 1980 et 1990

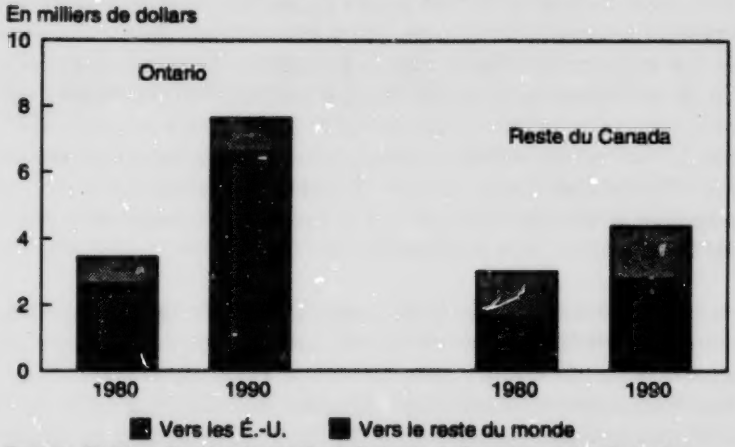

Sources : Statistique Canada et le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario.

Ces changements sectoriels ont eu des effets importants sur le développement des collectivités en Ontario. Entre 1983 et 1989, le centre de l'Ontario a connu une croissance exceptionnelle dans le secteur automobile, une forte croissance dans les services financiers et les industries basées sur la connaissance, et un essor de la construction. La communauté urbaine de Toronto et les quatre municipalités avoisinantes qui, ensemble, forment la région du grand Toronto, ont continué à constituer le pôle de croissance d'un corridor industriel plus important s'étendant vers le sud jusqu'à Windsor-Détroit et Buffalo et vers l'est, jusqu'à Ottawa-Montréal. Les collectivités rurales et celles axées sur les ressources naturelles étaient moins en mesure de bénéficier de la croissance des années 1980. Un grand nombre d'entre elles ont connu une croissance inférieure à la moyenne provinciale et certaines ont même accusé une perte de population.

Les perspectives pour la période de 1992 à 1995

Pour la période allant de 1992 à 1995, on s'attend à ce que l'économie ontarienne connaisse une reprise modérée, les éléments contribuant à la croissance étant très différents de ceux du milieu des années 1980.

Les perspectives sont tout aussi favorables pour **les industries basées sur la connaissance**, certaines **industries naissantes**, et surtout **les services commerciaux**. Entre 1992 et 1995, ces secteurs croîtront à un rythme plus rapide que l'économie dans son ensemble. La demande accrue reliée à la modernisation et les investissements des entreprises stimuleront la croissance dans ces domaines, qui joueront un rôle clé dans la transition de tous les secteurs de l'économie vers la production de biens et de services ayant une plus grande valeur ajoutée. On s'attend à ce que le secteur des services commerciaux devienne beaucoup plus intégré au marché des Grands Lacs. C'est le besoin de répondre aux nouvelles exigences d'un secteur manufacturier axé sur le marché international qui stimulera en grande partie l'intégration plus marquée.

L'industrie de la construction et **le secteur automobile** (qui comprend les concessionnaires et les détaillants d'essence) ne joueront pas un aussi grand rôle dans la croissance que pendant la période de 1983 à 1989. On s'attend à ce que l'industrie de la construction connaisse une croissance analogue à celle de l'économie et à ce que le secteur automobile connaisse une croissance légèrement plus élevée. La croissance rapide dans le domaine de la construction résidentielle devrait être contrebalancée par la faiblesse du domaine de la construction commerciale. La demande de véhicules nord-américains semble avoir plafonné et, de ce fait, la reprise dans ce secteur devrait être plus faible qu'au milieu des années 1980. Un ralentissement de la croissance des ventes d'automobiles forcera l'industrie à améliorer la qualité des produits et à réduire les coûts afin d'attirer les clients. Les fabricants de pièces automobiles pour leur part doivent répondre à des exigences grandissantes en matière de mise au point de produits et de contrôle de la qualité et des coûts.

Parallèlement, les changements technologiques permettent aux fabricants de réduire leur consommation de matériaux en vue d'une augmentation de la productivité. Cette situation limitera la croissance des producteurs de **matériaux industriels** et des **industries axées sur les ressources naturelles**. La croissance de la demande en ressources naturelles sera également freinée par une concurrence accrue du secteur des matériaux industriels, laquelle entraîne de plus en plus de substitutions de matériaux. Par ailleurs, les initiatives environnementales mettant l'accent sur la réduction, la réutilisation et le recyclage seront elles aussi un facteur dans le ralentissement de la consommation des ressources naturelles.

On prévoit une croissance modérée pour **le secteur des produits de consommation et de la distribution** et celui du **tourisme et de l'hébergement**. Le secteur **agro-alimentaire** devrait connaître une croissance plus lente que celle de l'économie en général. Ces secteurs doivent tous faire face aux exigences changeantes des consommateurs et à une pénétration accrue du marché par les importations. La restructuration qui a particulièrement marqué le secteur manufacturier pendant les années 1980 s'est étendue au secteur des produits de consommation et de la distribution, qui comprend l'industrie du camionnage et les commerces de gros et de détail. Pour faire face à la concurrence américaine, ce secteur devra innover et réduire ses coûts tout en améliorant le service à la clientèle et en offrant une plus grande variété de produits.

Les forces qui s'exercent dans les secteurs industriels influent aussi sur le développement économique communautaire. Dans de nombreuses **collectivités rurales et du Nord**, l'ampleur de la reprise sera influencée par la croissance modeste du secteur agricole et la faiblesse continue du secteur des ressources naturelles ainsi que par le fait que les prix sur les marchés internationaux resteront probablement peu élevés. Le **corridor de l'autoroute 401** et la **région du grand Toronto** en particulier continueront à connaître une migration interne. Cependant, la croissance ne sera pas aussi explosive qu'au cours de la période de 1984 à 1988 en raison d'un ralentissement de la croissance des sièges sociaux, des services financiers et de la construction commerciale.

III. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES SECTORIELLES ET COMMUNAUTAIRES

L'infrastructure sert de base à la croissance économique

Tous les secteurs de l'économie ontarienne dépendent de son infrastructure matérielle et sociale efficace et étendue. Les investissements publics et privés dans l'infrastructure influent sur l'emplacement des entreprises et ont des répercussions positives sur la capacité de l'économie de créer des emplois et de générer des revenus. Les améliorations de l'infrastructure ont aussi des effets positifs sur l'environnement et la qualité de la vie. L'infrastructure sociale, y compris l'éducation, s'est développée plus rapidement que l'infrastructure matérielle au cours de la dernière décennie.

Secteur de l'infrastructure matérielle et sociale

	Gains hebdomadaires moyens[a]	Part de l'emploi total	Taux annuel de croissance de l'emploi	
	1990	1990	1983-1989	1990
	$	%	%	%
Transports, communications et services publics[b]	625	6,2	1,7	5,5
Éducation, santé et bien-être social[c]	542	14,8	3,2	2,4
Administration publique[d]	698	6,0	1,1	0,6
Total	**596**	**27,0**	**2,4**	**2,7**
Économie	520	100,0	2,3	-2,9

[a] À l'exclusion des heures supplémentaires.
[b] À l'exclusion du transport aérien et routier.
[c] À l'exclusion des universités.
[d] Paliers fédéral, provincial et municipal.
Source : Statistique Canada, 72-002.

L'évolution de l'économie vers la production et la distribution nécessitant beaucoup d'information s'accompagne de changements dans les besoins en infrastructure matérielle (télécommunications, énergie, transports et réseaux d'aqueducs et d'égouts). La présente section examine certains des changements les plus marqués de l'infrastructure matérielle publique et privée.

Les **services de télécommunications** sont en plein essor, étant un facteur de production dans les secteurs de l'économie à plus forte croissance. Pour les services financiers et commerciaux, le tourisme et les communications, entre autres, les investissements dans les télécommunications par les réseaux publics et les utilisateurs eux-mêmes sont nécessaires, ces dernières constituant une infrastructure de base de plus en plus importante.

Les programmes de modernisation du réseau mis en oeuvre par l'industrie améliorent sensiblement l'infrastructure technologique de l'Ontario pour ce qui est de la capacité, de la

fiabilité et de la flexibilité. Par exemple, on s'attend à ce que d'ici 1994, 90 % de l'équipement de commutation locale soit converti en centraux numériques. L'industrie fait appel de plus en plus aux fibres optiques pour le réseau de télécommunications. La modernisation et l'efficacité accrue continueront à donner lieu à des services de télécommunications nouveaux ou améliorés.

Depuis 1986, les tarifs des services téléphoniques interurbains ont diminué et on prévoit pour les années 1990 de nouvelles baisses et la restructuration des tarifs.

Intensité d'utilisation des télécommunications au Canada selon les principaux utilisateurs, 1971 à 1986

Secteur	Intensité des télécom.[a]		Croissance annuelle moyenne
	1971	1986	PIB réel
	%	%	%
Services financiers, assurances et immobilier	4,2	6,5	5,0
Commerce de gros et de détail	2,7	5,3	4,9
Services communautaires, personnels et commerciaux	2,4	4,7	6,6
Transports et entreposage	1,6	3,4	4,0
Communications	4,3	8,0	8,9
Ensemble des industries (À l'exclusion du gouvernement)	**0,6**	**1,5**	**4,5**

[a] On définit l'intensité des télécommunications comme étant les dépenses consacrées aux télécommunications comme intrant en pourcentage du total des intrants intermédiaires autres que la main-d'oeuvre.

Source : Dale Orr, économiste en chef, Bell Canada, *The Contribution of Telecommunications to Economic Growth*, 1991.

L'électricité représente une part grandissante de l'énergie totale consommée, ayant passé de 13 % en 1973 à 18 % en 1989. La consommation d'électricité devrait croître à un rythme plus lent que l'économie, traduisant la plus grande importance accordée à l'économie d'énergie et au rendement énergétique.

- Bien que la croissance de la consommation ralentisse dans certains domaines, la bureautique et l'utilisation accrue dans les foyers des appareils électroménagers et électroniques entraînent une utilisation accrue de l'électricité par les secteurs commercial et des ménages. Cette augmentation n'a été qu'en partie contrebalancée par la diminution de la consommation d'énergie dans le secteur industriel attribuable à l'évolution de l'économie, et notamment à la baisse de production des industries basées sur les ressources naturelles.

La part de l'énergie fournie par le **gaz naturel** a également augmenté, ayant passé de 28 % en 1976 à 31 % en 1989. Cependant, une reprise plus lente de l'industrie de la construction par rapport au milieu des années 1980 entraînera un ralentissement de l'expansion du réseau local de distribution de gaz naturel. Il est à noter que la tendance à une consommation accrue d'électricité et de gaz naturel s'accompagne d'une baisse de la consommation de mazout et de charbon.

Les infrastructures des **transports maritimes et par chemin de fer** connaissent une baisse d'utilisation en raison de la faible croissance dans la production de ressources naturelles.

- L'industrie des transports maritimes, qui s'est développée grâce au transport en vrac d'un petit nombre de marchandises sans délai de livraison critique comme le blé, le minerai de fer, le charbon et la pierre à chaux, est à la baisse depuis 20 ans. Par exemple, au cours des années 1980, le nombre de cargaisons passant par le canal Welland a baissé de moitié.

- Le tonnage des expéditions par chemin de fer en partance de l'Ontario a diminué de 25 % entre 1980 et 1989, des baisses importantes ayant été enregistrées pour le minerai de fer, les minerais de nickel-cuivre, les billes de bois à pâte, le carburant diesel et la pierre à chaux. La part de l'Ontario des expéditions canadiennes par chemin de fer est passée de 25 % à 18 % au cours de la décennie. Les expéditions ontariennes par chemin de fer vers les États-Unis ont contrebalancé cette tendance, ayant passé de 15 % à 23 % au cours de la même période.

- Pour les années 1990, les chemins de fer se concentrent sur les lignes de circulation intense reliant l'Ontario aux marchés nationaux et américains ainsi qu'aux ports canadiens et américains. Les trains transportent de plus en plus de marchandises en vrac, de véhicules automobiles neufs et de produits manufacturés expédiés de façon intermodale (en conteneur et en remorque).

La nécessité des livraisons au moment adéquat pour les fabricants d'automobiles et l'industrie des pièces automobiles entre autres souligne l'importance stratégique des **routes**. Parmi les projets importants d'amélioration des routes, mentionnons la construction de la route 407 au nord de la communauté urbaine de Toronto, l'élargissement de l'autoroute QEW entre Stoney Creek et St. Catharines, l'achèvement de la route 403 à l'ouest de Hamilton et entre Burlington et Oakville, l'élargissement de l'autoroute 401 entre Woodstock et London et la construction de la route 416 au sud d'Ottawa. L'intégration de l'économie ontarienne à celle des États des Grands Lacs exige des moyens de transport routier efficaces reliant l'Ontario et les États-Unis. Par ailleurs, le réseau **aérien** international revêt une importance grandissante compte tenu des besoins en matière de voyages d'affaires et de cargaisons aériennes. Les aérogares de l'aéroport Pearson font par exemple l'objet de travaux de modernisation en vue d'assurer un service plus efficace aux voyageurs.

Parallèlement à la demande croissante de routes et de services de transport aérien, on s'attend à ce que les nouvelles préoccupations à l'égard de la qualité de l'air, du rendement énergétique et de l'accès public suscitent un intérêt accru pour les **transports en commun**, particulièrement dans les régions très peuplées où les embouteillages dans les rues limitent le transport de biens et de personnes. Bien que les préoccupations environnementales nous sensibilisent à l'importance d'améliorer les normes en matière de **traitement des eaux usées** et de **qualité de l'eau**, l'adoption par l'Ontario du principe de la prévention de la pollution, selon lequel on met l'accent sur la réduction et l'élimination des produits toxiques évacués, exigera plus d'efforts de réduction à la source que d'efforts de traitement après évacuation.

Les industries naissantes et basées sur la connaissance contribueront à la reprise

Le secteur des industries basées sur la connaissance comprend les fabricants de produits de haute technologie investissant fortement dans la recherche-développement, les services de pointe, les universités, les fabricants de matériel et d'outillage, les industries culturelles, les associations commerciales et les syndicats. Ces organismes sont regroupés car les connaissances constituent leur intrant premier et le principal facteur de leur succès. Ils dépendent de personnes créatives et bien instruites et jouent un rôle essentiel dans la création et la diffusion des innovations en matière de technologie, de produits et d'organisation du milieu de travail.

Secteur des industries basées sur la connaissance

	Gains hebdomadaires moyens[a]	Part de l'emploi total	Taux annuel de croissance de l'emploi	
	1990	1990	1983-1989	1990
	$	%	%	%
Services de pointe[b]	698	2,5	6,2	-4,4
Fabr. investissant fortement dans la R.-D.[c]	669	2,1	3,0	-9,6
Fabr. de matériel et d'outillage[d]	613	1,3	-0,6	-12,4
Associations commerciales et syndicats	570	0,4	-2,2	-16,9
Universités	569	1,6	2,4	4,6
Organismes culturels[e]	556	0,5	1,5	8,3
Total	**639**	**8,5**	**2,7**	**-5,5**
Économie	520	100,0	2,3	-2,9

[a] À l'exclusion des heures supplémentaires.
[b] Génie, informatique, consultation, publicité et architecture.
[c] Matériel scientifique, informatique et des communications, aérospatiale et pharmaceutique.
[d] Industriel et électrique.
[e] Édition, cinéma et théâtre.
Source : Statistique Canada, 72-002.

Les industries basées sur la connaissance restent à l'avant-garde des changements technologiques et joueront un rôle clé dans l'évolution de l'économie ontarienne vers les produits et services ayant une plus grande valeur ajoutée. Les services de pointe, comme les logiciels et les conseils aux entreprises, représentent la plus grande partie de ce secteur et contribuent directement à l'amélioration des entreprises. Les entreprises investissant fortement dans la recherche-développement fabriquent des produits technologiques sophistiqués utilisés par les entreprises. Les fabricants de matériel et d'outillage mettent au point petit à petit des procédés de fabrication flexibles qui aideront l'économie à s'éloigner des techniques classiques de production en série. Les universités participent directement à la diffusion des connaissances pouvant servir aux travailleurs dans toutes les industries. Ainsi, les industries basées sur la connaissance font partie intégrante de l'infrastructure économique et sont plus importantes pour l'économie ontarienne que ne laisse supposer leur part du nombre total des emplois, soit 8,5 %.

Ce secteur regroupe aussi un grand nombre de nouvelles industries qui représentent l'avenir de la province. Citons par exemple la protection de l'environnement, la biotechnologie, les instruments médicaux et l'optoélectronique. Comptant près de 30 000 employés, l'industrie de la protection de l'environnement représente un marché de 2 milliards de dollars par année et offre divers biens et services servant à la prévention et à la réduction de la pollution ainsi qu'à la gestion des déchets.

La croissance des industries basées sur la connaissance, particulièrement des services de pointe, a soutenu la croissance dans les principales agglomérations urbaines, comme la région du grand Toronto et la région d'Ottawa-Carleton. Ces emplacements offrent des avantages comme l'établissement de liens entre les entreprises, la disponibilité d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée et une infrastructure avancée, ce qui a permis d'attirer et de développer des industries basées sur la connaissance.

Les fabricants investissant fortement dans la recherche-développement dépendent beaucoup des exportations et, dans l'ensemble, ont maintenu leur compétitivité. Ils exportent la moitié de leur production et vendent un quart au reste du Canada. L'Ontario occupe une position dominante dans ce secteur au Canada. Sa part des exportations des fabricants canadiens investissant fortement dans la recherche-développement s'élève à près de 60 % et il compte un nombre relativement important d'exportations par habitant comparativement au reste du Canada. La part de l'Ontario des marchés mondiaux d'exportation est restée relativement stable, s'élevant à environ 3 %.

Exportations des fabricants investissant fortement dans la recherche-développement, par habitant, 1980 et 1987

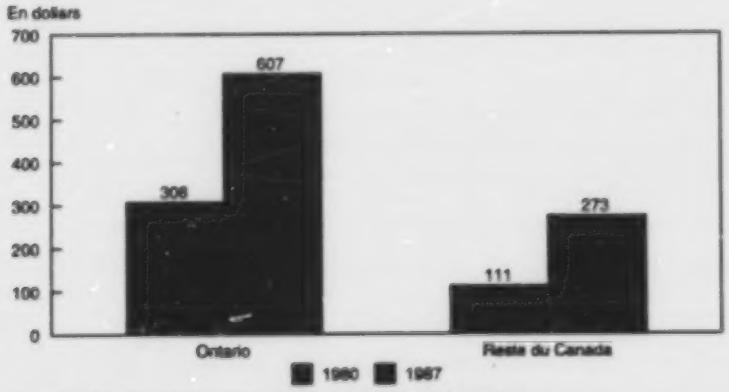

Sources : Statistique Canada et le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario.

Les exportations des fabricants investissant fortement dans la recherche-développement ont doublé par rapport à 1981, cette augmentation rapide traduisant une forte croissance analogue à celle aux États-Unis. Cette croissance a été stimulée par les importants investissements dans la mise au point de technologies qui ont été effectués par les fabricants de matériel informatique et de télécommunications. Ces derniers effectuent le tiers de toute la recherche-développement industrielle en Ontario, et 61 % de la recherche-développement en matière de logiciels, un domaine qui devient de plus en plus important.

Répercussions de la récession

Les emplois dans le secteur des industries basées sur la connaissance ont diminué de 5,5 % en 1990. Cette baisse a été moins importante que celle du secteur manufacturier mais plus grande que celle pour l'économie dans son ensemble. Par contre, certaines industries du secteur, comme les fabricants investissant fortement dans la recherche-développement, ont vu leurs expéditions continuer à augmenter au cours de la récession.

Expéditions des fabricants investissant fortement dans la recherche-développement par rapport à celles du secteur manufacturier dans son ensemble, de 1981 à 1990

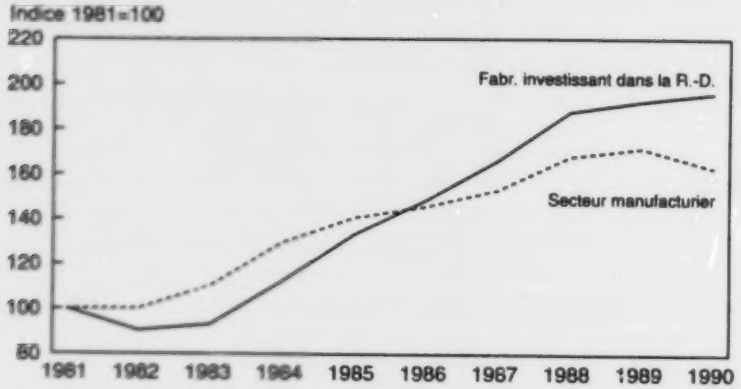

Source : Statistique Canada.

Perspectives et questions pour la période de 1992 à 1995

Les changements technologiques continus, la restructuration industrielle et la reprise des investissements dans le secteur du matériel et de l'outillage en Amérique du Nord laissent prévoir de bonnes perspectives pour les industries basées sur la connaissance. La croissance dans ce secteur sera plus forte que celle du PIB.

Néanmoins, pour assurer leur croissance, les fabricants de matériel et d'outillage et ceux investissant fortement dans la recherche-développement se verront toujours contraints à améliorer leurs résultats. Les fonds consacrés à la recherche-développement en pourcentage du chiffre d'affaires restent inférieurs à ceux des concurrents américains et d'outre-mer dans la plupart des industries sauf le matériel informatique et de communications. Il est également essentiel pour ces industries d'accorder plus d'importance à la formation si elles veulent assurer leur croissance continue. Pour réaliser des gains en matière de technologie et d'investissements, il faudra des investissements complémentaires dans la formation des travailleurs et des cadres.

Le secteur des services commerciaux connaîtra à nouveau une forte croissance

Le secteur des services commerciaux comprend les services financiers, les assurances, les agences de placement, les services juridiques, le transport aérien, la comptabilité et les services de sécurité. Ce secteur en plein essor représente un élément important de l'économie de l'Ontario dont la force compétitive réside dans sa capacité de répondre aux besoins quotidiens du milieu des affaires. Les changements rapides des technologies de l'information et des communications et les innovations dans le travail de bureau ont une influence grandissante sur les services commerciaux et d'autres industries. Il devient nécessaire d'améliorer les compétences professionnelles dans tous les secteurs de l'économie afin de faire face aux changements technologiques et d'assurer une croissance continue.

Secteur des services commerciaux

	Gains hebdomadaires moyens[a]	Part de l'emploi total	Taux annuel de croissance de l'emploi	
	1990	1990	1983-1989	1990
	$	%	%	%
Services financiers	564	3,8	5,4	1,8
Assurances	666	1,2	0,4	6,2
Comptabilité et services juridiques	618	1,0	5,2	3,6
Transport aérien	651	0,5	7,5	2,9
Agences de placement	314	0,8	6,7	-26,1
Services de sécurité	292	0,4	7,2	-1,0
Services divers[b]	408	1,0	4,9	-1,1
Total	**536**	**8,7**	**4,9**	**-1,3**
Économie	520	100,0	2,3	-2,9

[a] À l'exclusion des heures supplémentaires.
[b] Tels que les services de messagerie et de secrétariat.
Source : Statistique Canada, 72-002.

Au cours des dix dernières années, l'emploi dans le secteur des services commerciaux a connu une croissance rapide, s'élevant en moyenne à 4,9 % par année, comparativement à 2,3 % pour l'Ontario dans son ensemble. La forte concentration de sièges sociaux en Ontario a stimulé la demande en services commerciaux. En effet, plus des deux tiers des 500 sociétés canadiennes les plus importantes et de nombreuses filiales de sociétés étrangères ont leur siège social en Ontario, dont un grand nombre dans la région du grand Toronto.

La plupart des entreprises de services commerciaux ont été protégées dans une certaine mesure contre la concurrence étrangère sur les marchés intérieurs. Les politiques de réglementation ontariennes et canadiennes imposent des limites à la participation de sociétés étrangères, et il existe des exigences en matière d'agrément professionnel dans des domaines

comme la comptabilité et les services juridiques. De nombreuses entreprises ontariennes bénéficient d'un avantage concurrentiel en raison de leur proximité et de leur connaissance des entreprises clientes locales. Néanmoins, la concurrence mondiale croissante sur les marchés intérieurs et internationaux continuera à poser des défis pour les industries du secteur des services commerciaux. Les nouvelles technologies de l'information et des communications éliminent les obstacles créés par les grandes distances, permettant ainsi de servir une plus grande clientèle.

Bien que la plupart des entreprises de services commerciaux oeuvrent principalement sur le marché ontarien, l'industrie bancaire et celle des assurances, lesquelles sont dominées par des grosses entreprises prospères à propriété canadienne, ont pénétré plus avant le marché nord-américain pendant les années 1980. Par exemple, environ le tiers du revenu de primes des compagnies d'assurance-vie provient de l'étranger, principalement des États-Unis.

Répercussions de la récession

Le secteur des services commerciaux a été moins touché par la récession que d'autres secteurs, le nombre d'emplois ayant baissé de seulement 1,3 % en 1990. Certaines industries ont continué à croître, notamment celles des assurances et des services financiers. Après avoir diminué en 1990, le nombre d'emplois dans les domaines des services juridiques et des services de sécurité a commencé à augmenter en 1991. Par contre, dans l'industrie du transport aérien, le nombre d'emplois a baissé en 1991, après avoir enregistré des gains importants au cours des dernières années.

Perspectives et questions pour la période de 1992 à 1995

On s'attend à ce que le secteur des services commerciaux enregistre une croissance plus rapide que l'économie dans son ensemble, quoique plus lente que celle de la dernière période d'expansion économique allant de 1983 à 1989.

À mesure que l'économie ontarienne devient davantage axée sur le marché des États-Unis, de nouvelles occasions se présentent pour le secteur ontarien des services commerciaux. Les industries des assurances et des services financiers sont le mieux placées pour saisir ces occasions, étant donné leur expérience avec les clients canadiens et la situation difficile de nombreuses banques américaines concurrentes. Certaines industries comme celle du transport aérien devront faire face à une concurrence accrue. D'autres, comme les services de sécurité et les agences de placement, continueront à oeuvrer essentiellement sur le marché ontarien. Ainsi, leur croissance dépendra principalement de celle de l'économie en général.

Les nouvelles technologies de l'information et des communications augmentent l'importance des services commerciaux tout en rendant plus intense la concurrence mondiale. De plus, en raison de la simplification de leurs fonctions administratives et de gestion intermédiaire, les sièges sociaux ontariens feront davantage appel à l'extérieur pour des services, ce qui augmentera la demande en services commerciaux spécialisés comme les services juridiques et de comptabilité.

La reprise du secteur de la construction commencera dans le domaine résidentiel

Le secteur de la construction englobe la construction résidentielle, commerciale, industrielle et institutionnelle ainsi que les travaux de génie civil. La construction résidentielle et commerciale représente environ 70 % des travaux et est de nature cyclique. La construction résidentielle est influencée par les prix, les revenus des particuliers, les taux d'intérêt, la confiance des consommateurs et des facteurs démographiques comme la structure d'âge de la population, la migration et le nombre de personnes par foyer. La construction commerciale dépend essentiellement des taux d'intérêt et des taux d'inoccupation.

- Le nombre d'emplois dans ce secteur a diminué entre 1976 et 1983, passant ainsi de 230 000 à 202 000. Mais ce secteur a été l'un des premiers à reprendre après la récession de 1981-1982 et en 1989, le nombre d'emplois avait augmenté de 58 %.

- La reprise rapide du marché du logement et de celui des réparations après la récession de 1981-1982 était attribuable au refoulement de la demande, à une importante immigration, à la baisse des taux d'intérêt et à l'augmentation des revenus des ménages.

- La croissance de la construction commerciale a été stimulée par la croissance du secteur des industries basées sur la connaissance et du secteur des services commerciaux. Dans la communauté urbaine de Toronto, par exemple, le nombre d'emplois de bureau a augmenté de 34 % entre 1983 et 1989, tandis que les nouveaux locaux pour bureaux ont augmenté de 24 %.

La nature cyclique de ce secteur se répercute sur d'autres secteurs de l'économie, notamment sur la demande en matériaux industriels et en ressources naturelles.

Répercussions de la récession

L'industrie de la construction a été gravement touchée par la récession, accusant une perte d'emplois de 17,1 % pendant la période de 12 mois se terminant en février 1991.

Le nombre de mises en chantier a baissé de près de 50 % par rapport aux 105 000 et plus enregistrées au sommet du marché en 1987. Le prix moyen des maisons revendues dans la région de Toronto a baissé de près de 20 % par rapport au maximum atteint en mars 1989. Pour la période allant de janvier à septembre 1991, le nombre de mises en chantier dans le domaine commercial a baissé de 59,4 % par rapport à la période correspondante de 1990, tandis que les loyers des bureaux ont baissé de 18,4 %. Le taux d'inoccupation des locaux de bureaux à Toronto a atteint 15 %. Cette offre excédentaire de locaux caractérise la plupart des grandes villes dans la région des Grands Lacs et pourrait mener à une concurrence accrue des deux côtés de la frontière entre les promoteurs voulant attirer des locataires.

Taux d'inoccupation des locaux de bureaux, été 1991

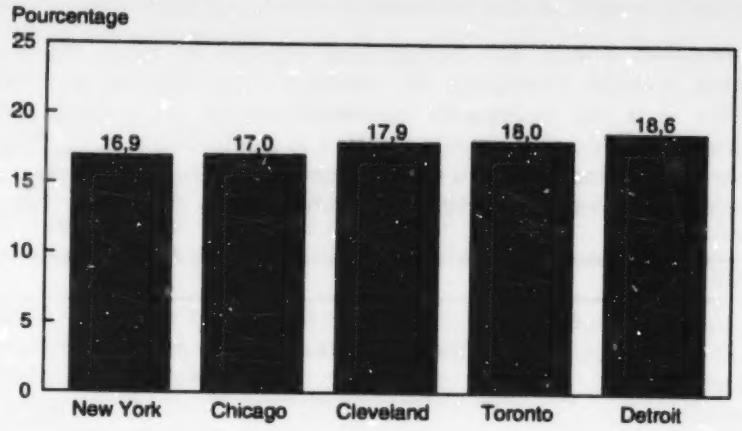

Source : CB Commercial.

Perspectives et questions pour la période de 1992 à 1995

On prévoit pour le moyen terme une plus forte reprise de la construction résidentielle que celle de l'économie en général. Dans le domaine résidentiel, ce seront la construction de maisons unifamiliales et les travaux de rénovation qui connaîtront la croissance la plus rapide. Grâce à des taux d'intérêt nominaux plus bas et à des prix des maisons plus stables, les habitations sont devenues plus abordables.

En raison de la forte activité dans le domaine de la construction commerciale au cours des années 1980, l'offre actuelle de locaux commerciaux est supérieure à la demande, particulièrement dans la région du grand Toronto. Cette région a souffert de la récente faiblesse de l'industrie des services financiers et du commerce de détail. Bien que de nombreux nouveaux projets de construction commerciale aient été annulés ou reportés, l'offre excédentaire de locaux continuera à augmenter à court terme en raison de l'achèvement des gros projets en cours. On s'attend à ce que le domaine de la construction commerciale reste faible pendant plusieurs années.

La construction institutionnelle et les travaux de génie civil, qui dépendent surtout des dépenses gouvernementales, ne devraient pas beaucoup varier par rapport aux niveaux traditionnels. De la même manière, le domaine de la construction industrielle va rester calme.

Les perspectives du secteur automobile sont liées à celles des États-Unis

Le secteur automobile a subi des changements rapides au cours des deux dernières décennies. À l'heure actuelle, l'industrie du montage d'automobiles doit faire face à la concurrence étrangère et à des règlements gouvernementaux en matière d'énergie et de protection de l'environnement de plus en plus stricts. Les changements dans cette industrie ont des répercussions sur d'autres industries du secteur, comme les fabricants de pièces automobiles et de pneus, les concessionnaires de véhicules automobiles et les détaillants d'essence.

Secteur automobile

	Gains hebdomadaires moyens[a]	Part de l'emploi total	Taux annuel de croissance de l'emploi	
	1990	1990	1983-1989	1990
	$	%	%	%
Montage d'automobiles	719	1,1	3,5	-7,4
Pièces automobiles	601	1,5	2,8	-8,2
Concessionnaires	581	0,8	2,9	-3,6
Détaillants d'essence	274	0,7	2,5	-0,5
Autres distributeurs dans le secteur automobile	457	1,5	1,0	0,7
Total	**544**	**5,5**	**2,4**	**-4,2**
Économie	520	100,0	2,3	-2,9

[a] À l'exclusion des heures supplémentaires.
Source : Statistique Canada, 72-002.

Plus de 90 % des usines de **montage d'automobiles** et de fabrication de **pièces automobiles** du Canada sont situées en Ontario. Ces deux industries sont très axées sur le marché nord-américain, leurs exportations représentant respectivement 90 % et 75 % de leur production.

Ces mêmes industries ont enregistré une croissance de 122 % entre 1982 et 1989, comparativement à 66 % pour les industries américaines. L'industrie des pièces automobiles est celle qui a connu la croissance la plus rapide, sa production ayant augmenté de 130 % et le nombre d'emplois, de 40 %.

La croissance enregistrée est principalement attribuable à l'emplacement stratégique de l'Ontario, les activités de montage étant concentrées dans la région des Grands Lacs. Au nombre des villes ayant bénéficié de la construction de nouvelles usines et de l'agrandissement des usines existantes, citons Oshawa, St. Thomas, Windsor, Brampton, Cambridge, Alliston et Ingersoll.

D'autres facteurs ont également contribué à cette croissance, comme le taux d'échange favorable, la capacité de l'infrastructure ontarienne de permettre la production au moment adéquat et les coûts peu élevés des soins de santé en Ontario par rapport aux États-Unis.

Dans le secteur manufacturier, c'est l'industrie automobile qui a été la première à adopter des procédés de production et de livraison au moment adéquat, ce qui a permis de réduire les stocks tout en faisant davantage appel aux ordinateurs, aux télécommunications, au transport aérien et aux services de camionnage.

Répercussions de la récession

Comme l'industrie ontarienne est axée sur l'exportation vers les États-Unis, elle a été gravement touchée par la baisse des ventes dans ce pays. Ces dernières ont en effet diminué de 20 % par rapport au maximum de 16,3 millions de véhicules vendus en 1986.

Les expéditions réelles de pièces automobiles ont diminué de 22 % au cours des deux années automobiles 1990 et 1991, comparativement à une augmentation de 15 % entre les années automobiles 1986 et 1989, une période caractérisée par une baisse générale des ventes d'automobiles. Cette diminution a été attribuable à une nouvelle baisse des ventes aux États-Unis conjuguée à la valeur élevée du dollar canadien. Par contre, la production des chaînes de montage en Ontario n'a pas connu de diminution. Une production accrue provenant de nouvelles usines a contrebalancé la baisse de production dans les usines existantes. Les mises à pied et les fermetures d'usines ont eu le plus de répercussions sur les villes de Port Hope, Barrie, Hamilton, Chatham, St. Thomas et Windsor ainsi que sur les régions de Kitchener-Waterloo et de St. Catharines-Niagara.

Les fermetures d'usines de pneus à Barrie et dans la région de Kitchener-Waterloo ont résulté d'une baisse de la demande en pneus causée par la récession et d'une capacité de production excédentaire à l'échelle mondiale.

La récession a également entraîné des pertes d'emplois dans les entreprises de vente au détail d'essence et de véhicules automobiles. Le nombre d'emplois chez les concessionnaires pour les six premiers mois de 1991 a été inférieur de 24,9 % à celui de la même période en 1990. Dans le secteur de la vente au détail d'essence, le nombre d'emplois a baissé de 22,8 % au cours de la même période.

Perspectives et questions pour la période de 1992 à 1995

Au cours des quatre prochaines années, la production de l'industrie du montage en Ontario augmentera plus rapidement que le PIB, correspondant à une reprise des ventes de véhicules automobiles aux États-Unis. Cependant, on ne prévoit pas une reprise aussi forte que celle connue entre 1983 et 1986, car il se peut que le marché américain de l'automobile soit saturé.

L'industrie ontarienne des pièces automobiles devrait connaître une reprise à moyen terme correspondant à un regain des ventes aux États-Unis. Bien que cette reprise sera influencée par la valeur du dollar canadien, l'emplacement avantageux de cette industrie continuera à jouer un rôle important à l'avenir. Le graphique suivant indique que 62 % de la production de l'industrie des pièces automobiles est composée des produits que les entreprises de montage préfèrent avoir à proximité de leurs usines. Ce graphique indique aussi que seulement 6 % de la production de l'Ontario se compose de produits pouvant être facilement transportés sur de grandes distances. Cette situation rend l'Ontario moins vulnérable à la concurrence de pays plus éloignés

où les salaires sont peu élevés. Ainsi, cette industrie tire profit de l'emplacement avantageux de l'Ontario, lequel fait partie de la région des Grands Lacs, là où est concentrée l'activité de montage d'automobiles en Amérique du Nord.

Production ontarienne de pièces automobiles par catégorie de livraison au moment adéquat, 1988

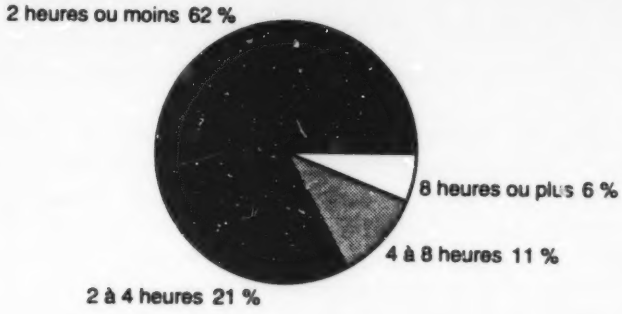

Sources : Roger Miller (Université du Québec).
Statistique Canada et le ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Néanmoins, même dans la région des Grands Lacs, les fabricants de pièces automobiles devront faire face à des pressions grandissantes en raison du plafonnement de la demande sur le marché de l'automobile. Les rapports entre l'industrie du montage d'automobiles et celle des pièces continueront à évoluer, ce qui entraînera la compétitivité accrue de cette dernière. Les entreprises de montage cherchent déjà à réduire et à consolider leur base de fournisseurs. De plus, elles exigent une plus grande qualité et une réduction des coûts des pièces et s'attendent également à ce que les fabricants de pièces assument davantage de responsabilité pour la mise au point de leurs produits.

L'industrie automobile devra absorber les coûts inhérents à la réduction des émanations des véhicules afin de respecter les nouvelles normes sévères régissant la qualité de l'air. Les usines de montage et de fabrication de pièces doivent se conformer à des règlements de plus en plus stricts concernant les émissions atmosphériques et les effluents, et assumer la responsabilité de l'élimination de leurs produits.

La possibilité d'un accord de libre-échange en Amérique du Nord pourrait influencer les décisions prises à l'égard des investissements par l'industrie automobile au cours des prochaines années. Cependant, parmi les facteurs clés devant toujours être pris en considération, citons la proximité des marchés, la mesure dans laquelle la capacité existante peut répondre à la demande, les frais de transport, l'infrastructure existante ainsi que le coût, la qualité et la disponibilité de la main-d'oeuvre.

Avec le plafonnement de la demande sur le marché de l'automobile, les concessionnaires se voient obligés de réduire leurs coûts et d'améliorer le service à la clientèle. Aux États-Unis, par exemple, on a déjà assisté à une diminution du nombre de concessionnaires, à une augmentation des concessions détenues conjointement, à une consolidation des fonctions

administratives et à l'acquisition d'agences de location de voitures par les entreprises de montage. De la même manière, le plafonnement de la demande sur le marché des pneus et la durée d'utilisation plus longue de ces derniers limiteront la production et l'emploi dans ce domaine jusqu'en 1995. Et enfin, une concurrence intense et une amélioration continue du rendement des carburants entraîneront une diminution du nombre de stations-service et du nombre d'emplois s'y rattachant.

Le secteur des matériaux industriels reprend lentement

Les matériaux industriels sont des biens manufacturés intermédiaires qui entrent dans la fabrication des produits finis. Ce secteur englobe les fabricants de matières plastiques, d'acier et de métaux ouvrés, de minéraux non métalliques, de produits chimiques et de textiles primaires. Le secteur des matériaux industriels a profité du boom de la construction et de l'expansion du secteur automobile au cours des années 1980.

L'importance grandissante qu'on accorde, à l'échelle internationale, à l'amélioration de la productivité, la réduction des coûts et la miniaturisation, a entraîné une diminution de la demande d'intrants et donc ralenti la croissance de la demande des matériaux industriels. On a assisté en outre à une importante substitution de matériaux. Dans l'industrie automobile, par exemple, la concurrence entre l'acier et les plastiques s'est intensifiée. Dans la fabrication des tuyaux destinés au transport de l'eau et autres liquides, la part de la production que représentent les tuyaux en plastique est passée en trente ans de 2 % à 56 %. Pendant cette même période, la quantité d'acier nécessaire à la construction d'un édifice commercial ordinaire a chuté de plus de 60 %.

Secteur des matériaux industriels

	Gains hebdomadaires moyens[a]	Part de l'emploi total	Taux annuel de croissance de l'emploi	
	1990	1990	1983-1989	1990
	$	%	%	%
Métaux ferreux	751	0,8	-0,4	-16,3
Métaux ouvrés	574	2,0	-2,5	-10,7
Matières plastiques	488	0,7	2,8	-10,9
Minéraux non métalliques	609	0,6	2,7	-5,6
Textiles primaires	511	0,6	2,6	-15,1
Produits chimiques	673	1,1	1,3	-2,6
Métaux non ferreux	611	0,2	-0,7	-14,1
Produits du pétrole et du charbon	934	0,2	-7,1	-4,7
Total	**616**	**6,2**	**-0,3**	**-10,2**
Économie	520	100,0	2,3	-2,9

[a] À l'exclusion des heures supplémentaires.
Source : Statistique Canada, 72-002.

Environ 50 % de la production des matériaux industriels au Canada est située en Ontario, ce qui n'est pas étonnant, étant donné la forte concentration du secteur manufacturier en Ontario. Il en est de même aux États-Unis, où le secteur des matériaux industriels est concentré dans les États des Grands Lacs. Cela entraîne dans ce secteur un commerce transfrontière et une concurrence considérables. En 1987, les exportations de l'Ontario, en proportion des envois, se situaient à 7 % pour les produits du pétrole et du charbon, à 14 % pour les textiles primaires, à 18 % pour le ciment hydraulique et à 26 % pour les produits chimiques.

Concentration de l'emploi dans le secteur des matériaux industriels en Ontario et dans les États des Grands Lacs, en 1986

	Indice de concentration[a]	
	Ontario	États des Grands Lacs
Produits textiles	0,96	0,14
Produits chimiques et dérivés	1,29	1,09
Caoutchouc et matières plastiques	1,33	1,75
Pierre, argile et verre	1,25	1,19
Métaux de première transformation	2,09	1,99
Métaux ouvrés	1,54	1,81

[a] Défini comme le rapport entre la part de l'industrie dans l'emploi total de la région géographique, et la part de l'industrie dans l'emploi total au Canada et dans les États des Grands Lacs (Illinois, Indiana, Michigan, Ohio, Minnesota et Wisconsin). Un ratio supérieur à 1 indique un pourcentage plus élevé que la moyenne de l'industrie nord-américaine.

Source : Federal Reserve Bank of Chicago and Great Lakes Commission, *The Great Lakes Economy, Looking North and South*, 1991.

Parmi les communautés qui dépendent particulièrement de ces industries, il y a Hamilton et Sault Ste. Marie (acier), Sarnia (pétrochimie, matières plastiques et raffinage du pétrole) et Windsor (produits chimiques et matières plastiques). L'est de l'Ontario compte plusieurs usines de textile.

Répercussions de la récession

La faiblesse des ventes d'automobiles nord-américaines et d'autres biens de consommation, de même que celle de l'industrie de la construction, ont entraîné une forte diminution de la demande de matériaux industriels.

Déclin des envois de produits industriels

Variation annuelle, en pourcentage, jusqu'en août 1991

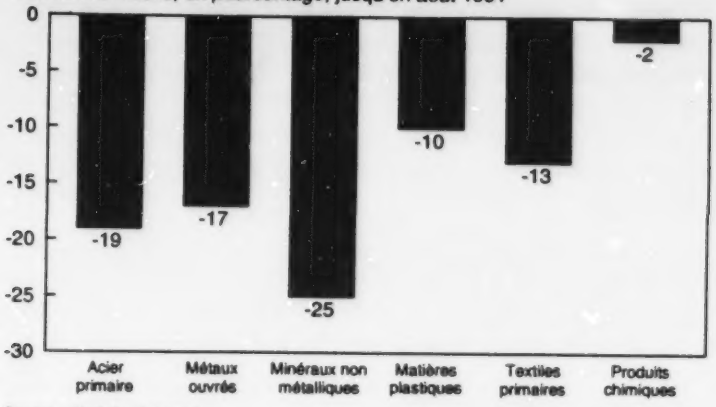

Source : Statistique Canada.

Alors que, dans la plupart de ces industries, le déclin était essentiellement cyclique, l'industrie de l'acier est en voie de restructuration, ce qui amène les producteurs de Hamilton et de Sault Ste. Marie à réduire leurs effectifs de manière permanente. Les changements structurels dans l'industrie ontarienne ressemblent à ceux qui se sont produits aux États-Unis et en Europe pendant les années 1980, lorsque le niveau de l'emploi est tombé de façon spectaculaire à la suite de changements technologiques et de la faiblesse de la demande d'acier. Dans le cas de l'Ontario, toutefois, la force du dollar canadien a accru la pression à la restructuration.

Perspectives et questions pour la période de 1992 à 1995

On s'attend à ce que le secteur des matériaux industriels croisse plus lentement que le PIB. Avec la faiblesse de l'industrie de la construction et la croissance plus lente de l'industrie automobile au cours des prochaines années, les perspectives du secteur des matériaux industriels dépendront de sa capacité de s'emparer d'une part du très vaste marché que représente la région des Grands Lacs. La proximité de l'Ontario permet d'envisager la possibilité de conquérir une certaine part du marché actuellement détenue par des producteurs plus éloignés tout en respectant les exigences des clients en matière de qualité et de délais de livraison. La force du dollar canadien risque cependant d'aiguiser la concurrence des producteurs américains des Grands Lacs sur le marché ontarien lui-même.

À moyen terme, le secteur des matériaux industriels va continuer d'être touché par la mise au point accélérée de nouveaux matériaux et de nouveaux procédés de production. Ce phénomène devrait entraîner des changements dans les matériaux utilisés. Certains producteurs particuliers devront s'appliquer à mettre au point de nouveaux produits s'ils veulent conserver leur part de marché. Les innovations technologiques, l'amélioration de la qualité et les substitutions de matériaux vont entraîner une plus grande économie de matériaux.

En même temps que le secteur des ressources naturelles, les industries du secteur des matériaux industriels seront probablement touchées par la réglementation de plus en plus sévère en matière d'environnement. Le respect de normes de pollution plus strictes exigera que l'on modifie la conception et les procédés de fabrication. Les industries qui mettent au point de nouvelles technologies pour se conformer à des normes plus strictes peuvent les vendre sous licence à d'autres industries similaires qui ont à faire face au même type de normes.

Les industries axées sur les ressources naturelles continuent à faire face à la pression mondiale

Historiquement, l'abondance des ressources naturelles de l'Ontario lui a toujours assuré une position de force sur les marchés mondiaux pour ses exportations et a contribué à l'élévation de notre niveau de vie. Depuis une décennie, cependant, cet avantage s'effrite.

Industries axées sur les ressources naturelles

	Gains hebdomadaires moyens[a]	Part de l'emploi to[illegible]	Taux annuel de croissance de l'emploi	
	1990	1990	1983-1989	1990
	$	%	%	%
Coupe du bois et services forestiers	678	0,2	-4,0	-8,3
Industries du bois	486	0,6	2,6	-11,9
Papier et produits connexes	655	1,0	-0,5	-6,6
Mines, carrières et services	787	0,6	-1,2	-7,7
Fusion et affinage	832	0,1	-2,8	-4,7
Total	**659**	**2,5**	**-0,4**	**-8,2**
Économie	520	100,0	2,3	-2,9

[a] À l'exclusion des heures supplémentaires.
Source : Statistique Canada, 72-002.

Tout d'abord, l'intensité d'utilisation des matériaux dans les produits manufacturés a chuté et le recyclage des matériaux industriels a augmenté. La demande de nombreuses ressources naturelles a ralenti, particulièrement dans les pays industrialisés. Dans le cas de certaines matières, comme le minerai de fer, par exemple, la consommation par habitant a diminué.

Ensuite, la concurrence des pays en voie de développement s'est accrue en raison de la diffusion de nouvelles technologies d'exploration et de mise en valeur des ressources. Les fournisseurs traditionnels de ressources ont donc été forcés d'accroître leur efficacité en faisant appel aux technologies nouvelles et en réduisant leur main-d'oeuvre.

La production minière de l'Ontario a augmenté au cours des années 1980; ses principales exploitations minières comptent parmi les plus économiques de l'Amérique du Nord. On est toutefois parvenu à ces résultats en faisant appel à beaucoup moins de main-d'oeuvre. Dans l'ensemble, l'effectif des mines est passé de 41 000 travailleurs en 1981 à 32 000 en 1990.

La production forestière s'est accrue de façon modérée au cours des années 1980, mais la main-d'oeuvre totale a diminué parce que les entreprises ont modernisé leurs procédés pour réduire les coûts, améliorer la qualité du produit et se conformer aux normes plus strictes en matière d'environnement. L'effectif était de 91 000 en 1981, mais il est tombé à 83 500 en 1990.

Les profits et les investissements de l'industrie ontarienne ont également été influencés par les variations importantes de la valeur du dollar canadien. Alors que la faiblesse du dollar avait stimulé les exportations au début des années 1980, l'augmentation de 23 % de sa valeur depuis 1986 a touché durement les exportations et les profits. Les exportations de bois d'oeuvre de résineux vers les États-Unis ont également été grevées d'une taxe à l'exportation de 15 %.

La restructuration économique des industries axées sur les ressources naturelles au cours des dix dernières années a eu des conséquences importantes pour les collectivités où elles sont situées, en particulier dans le nord de l'Ontario, où ces industries représentent 16 % des emplois. La diminution de l'emploi a été compensée en partie par le déménagement de certains bureaux des gouvernements fédéral et provincial vers des centres comme Sudbury, Sault Ste. Marie et Thunder Bay.

Collectivités dépendant des industries forestière et minière[a]

Collectivité	Emploi-foresterie		Collectivité	Emploi-mines	
	nombre	%[b]		nombre	%[b]
Thunder Bay	5 000	11	Sudbury	10 830	16
Kapuskasing	1 600	31	Timmins	3 770	20
Dryden	1 200	24	Elliot Lake	1 440	35
Iroquois Falls	1 160	37	Marathon	850	23
Espanola	1 000	31	Manitouwadge	830	42
Kenora-Keewatin	1 000	13	Red Lake-Golden	820	33
Terrace Bay-Schreiber	930	46	Kirkland Lake	550	11
Fort Frances	890	19	Pickle Lake	360	35
Red Rock-Nipigon	850	41	Wawa	250	20
Hearst	700	25			
Chapleau	600	26			
Atikokan	585	28			
Marathon	410	11			
Cochrane	400	16			
Sturgeon Falls	350	16			
Dubreuilville	340	70			
Smooth Rock Falls	290	41			
Englehart	280	36			
Longlac-Geraldton	280	40			
Mattawa-Rutherglen	260	18			
Ignace	200	20			

[a] D'après les estimations de 1991 concernant les collectivités qui comptent plus de 200 employés dans le secteur de la forêt ou des mines et plus de 10 % des emplois locaux dans l'une ou l'autre de ces industries.

[b] Pourcentage de l'emploi local.

Source : Estimations du ministère du Trésor et de l'Économie.

Répercussions de la récession

Les industries axées sur les ressources naturelles sont très sensibles aux changements cycliques des conditions du marché. La récession de 1990-1991 a occasionné d'importants problèmes à un secteur qui éprouve déjà des pressions structurelles croissantes.

Lorsque la récession s'est abattue en 1990 et que la construction résidentielle est tombée en chute libre, la production de bois d'oeuvre en Ontario a diminué de quelque 30 % tandis que les prix se sont écroulés. Les mises à pied temporaires ont touché le tiers de la main-d'oeuvre des scieries l'hiver dernier.

Par rapport aux neuf premiers mois de 1990, la production globale de pâtes et papiers de l'Ontario a chuté de 5,5 % au cours des neuf premiers mois de 1991. Le papier journal a subi la diminution la plus sérieuse, avec une baisse de 13,5 %. La production des autres papiers et cartons a diminué de 3,8 %. En plus de la diminution de la demande et de la production, les prix ont chuté, surtout dans le domaine de la pâte commerciale, de sorte que peu ou pas d'usines de pâte ou de papier réalisent des bénéfices.

Pour sa part, l'industrie minière a perdu dans l'ensemble environ 6 000 emplois depuis 1989, soit 17 % de ses effectifs, surtout en raison des réductions permanentes de main-d'oeuvre et de la fermeture d'un certain nombre de mines d'uranium, de fer et d'or. L'industrie du nickel a annoncé récemment des réductions d'emplois et des mises à la retraite anticipées qui toucheraient jusqu'à 1 300 personnes dans la région de Sudbury. Les exploitations de cuivre et de zinc demeurent relativement stables.

Perspectives et questions pour la période de 1992 à 1995

Bien qu'on s'attende à une certaine reprise cyclique de la production du secteur des ressources naturelles et de l'emploi d'ici 1995, la production et les emplois dans l'ensemble pourraient ne pas revenir aux niveaux d'avant la récession en raison des fermetures permanentes et des réductions qui se sont produites et qui pourraient encore se produire en 1992.

Plusieurs facteurs structurels vont exacerber la faiblesse de la reprise économique de la demande de ressources naturelles à l'échelle internationale ainsi que la force du dollar canadien :

- L'Ontario fera face à une concurrence accrue de la part des pays en voie de développement qui offrent un climat plus propice à l'investissement, et un potentiel de richesses prometteur.

- Tandis que l'on s'efforce de «réduire, réutiliser et recycler» de plus en plus dans les régions urbaines des États-Unis, l'extraction et la transformation des ressources dans les communautés qui dépendent de ces industries vont subir le contrecoup de cette politique, à moins qu'elles n'entreprennent la fabrication de produits à plus grande valeur ajoutée. Le recyclage, par exemple, entraînera une diminution de la demande de pâtes et de papiers de fibres vierges.

- Les projections démographiques nord-américaines indiquent que les mises en chantier de maisons unifamiliales ne reviendront pas au niveau élevé des années 1980, ce qui signifie une reprise plus faible de la demande de bois d'oeuvre. En outre, bien que l'abolition unilatérale par le Canada de la taxe sur le bois d'oeuvre de résineux puisse améliorer l'accès aux marchés américains du bois d'oeuvre, cet accès serait menacé si les États-Unis obtenaient gain de cause dans leur opposition à l'abolition de cette taxe.

Il existe néanmoins certaines possibilités de diversification économique, entre autres la fabrication de produits du bois à valeur ajoutée, la pénétration des marchés européens du bois d'oeuvre et la mise en valeur des richesses de la province en bois franc et en minéraux industriels. Il est également possible pour les spécialistes ontariens des sciences de la terre et de la mise en valeur des mines, qui constituent un groupe important de personnes dont le niveau de compétence est élevé, d'exporter leurs services dans d'autres parties du monde. La foresterie durable et les initiatives de remise en état des mines pourraient aussi offrir des possibilités d'emploi supplémentaires.

Les industries des biens de consommation et de distribution s'adaptent à la concurrence des États-Unis

Historiquement, les industries des biens de consommation profitaient de la protection que leur offraient des tarifs douaniers élevés. Le système de distribution des biens de consommation (transport routier, vente en gros et au détail) était orienté vers le marché intérieur. Au cours des années 1980, on a assisté à une importante rationalisation, à l'échelle mondiale, des industries des biens de consommation; on a aussi constaté certaines conséquences de cette rationalisation sur le système de distribution. Les forces qui dictent ces changements sont l'élimination de tarifs douaniers, dont un certain nombre en vertu de l'Accord de libre-échange, la concurrence des pays en voie de développement qui disposent d'un important marché intérieur et d'une main-d'oeuvre à bas salaires, de même qu'une publicité accrue de la part des entreprises américaines.

Industries des biens de consommation et de distribution	Gains hebdomadaires moyens[a]	Part de l'emploi total	Taux annuel de croissance de l'emploi	
	1990	1990	1983-1989	1990
	$	%	%	%
Boissons et tabac	668	0,3	-3,5	-0,8
Meubles et installations à demeure	484	0,6	2,2	-17,5
Vêtements et textiles[b]	382	0,9	-2,1	-16,0
Appareils électroniques[c]	542	0,3	0,0	-16,3
Produits de consommation divers[d]	483	0,5	-2,7	-5,4
Transport routier	573	0,7	1,2	-10,4
Ventes en gros[e]	587	4,0	3,2	-3,5
Ventes au détail[e]	282	7,4	5,0	0,6
Total	**414**	**14,7**	**2,9**	**-3,7**
Économie	520	100,0	2,3	-2,9

[a] À l'exclusion des heures supplémentaires.
[b] Vêtements, tricots, cuir, tapis et produits de toile.
[c] Appareils ménagers, téléviseurs, récepteurs radio et éclairage.
[d] Tels que jouets, bijoux et instruments de musique.
[e] À l'exclusion des aliments et de l'industrie automobile.
Source : Statistique Canada, 72-002.

Entre 1983 et 1989, l'emploi dans les industries des biens de consommation en Ontario a chuté de 6,9 %. Les importations ont augmenté en même temps leur pénétration du marché. La tendance était la plus prononcée dans les vêtements et dans le cuir, dont la part de marché détenue par les importations a augmenté d'environ 10 % et 14 % respectivement, entre 1981 et 1987. Les importations de matériel électronique et de meubles ont réalisé des gains plus modestes.

À la vigoureuse expansion de l'industrie du camionnage au début des années 1980 a succédé, à la fin de la décennie, une période de sérieuses difficultés d'adaptation aux effets combinés de la déréglementation de l'industrie, de la récession et des changements structurels de l'économie.

Pendant les années d'expansion, de 1983 à 1989, la forte croissance des dépenses de consommation s'est traduite dans les secteurs de la vente en gros et au détail par une croissance de l'emploi supérieure à la moyenne. Les gains importants dans les emplois ont coïncidé avec le recours aux ordinateurs, tant pour le contrôle des stocks que pour les commandes, et avec le changement des modes de distribution.

Voyages outre-frontières, par habitant, de 1980 à 1990

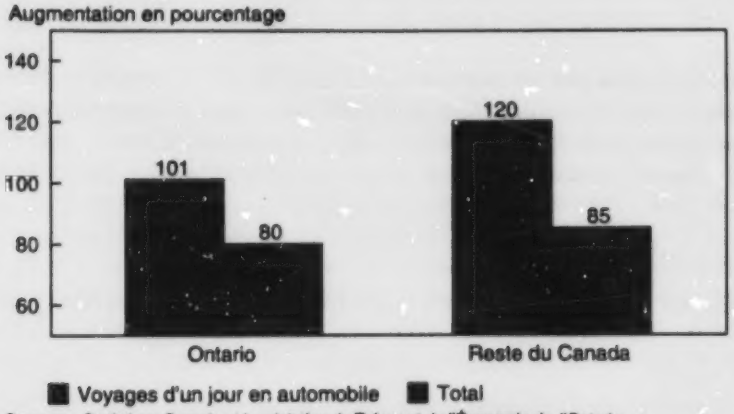

Sources : Statistique Canada et le ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Répercussions de la récession

La récession, conjuguée à la valeur élevée du dollar canadien, la TPS et une augmentation rapide du magasinage aux États-Unis, a imposé à ce secteur un changement structurel important.

En 1990, l'emploi dans le secteur des produits du cuir a diminué de 15,7 %. De la même manière, l'emploi dans les industries du vêtement et du meuble a chuté de 14,9 % et de 17,5 %, respectivement. L'industrie du camionnage a elle aussi été particulièrement touchée. Au cours des neuf premiers mois de 1991, 155 entreprises ont fait faillite, comparativement à 147 pour toute l'année 1990.

Perspectives et questions pour la période de 1992 à 1995

On ne prévoit pas que la reprise dans la distribution et les produits de consommation dépasse le taux de croissance de l'économie. Certaines des entreprises manufacturières qui vont survivre à la récession devraient être en bonne position dans leurs créneaux respectifs pour faire concurrence dans le contexte nord-américain. De nombreuses autres, cependant, devront ajuster leurs stratégies d'exploitation pour faire face à la concurrence américaine.

Pour pouvoir fonctionner avec des marges plus faibles, par exemple, les détaillants de l'Ontario devront réduire leurs coûts et les écarts de quantité par rapport à leurs concurrents américains et trouver de nouvelles sources d'approvisionnement plus directes, ce qui inclura la création d'entreprises d'approvisionnement aux États-Unis. Les détaillants ontariens devront faire face à la pénétration du marché canadien par les détaillants américains et à la présence d'un nombre croissant de magasins-entrepôts et de points de vente tenus par les fabricants.

Certains éléments de ce secteur, en particulier les fabricants de produits de conditionnement, de produits dangereux et d'articles dont l'enfouissement dans les décharges est interdit, font face à des pressions de plus en plus fortes pour qu'ils réutilisent ou recyclent leurs produits. Les coûts engendrés seront absorbés par les fabricants ou transmis au consommateur.

Pendant la période couverte par les prévisions, l'industrie du camionnage devra continuer à s'adapter. En réaction à l'excès de capacité et à la perte de la part du marché outre-frontières, les transporteurs devront poursuivre des stratégies de relèvement de leur compétitivité, entre autres par la réduction des coûts, l'amélioration du service et le recours à des technologies plus productives.

La reprise du secteur du tourisme et de l'hébergement tarde par rapport à l'économie

Le secteur du tourisme et de l'hébergement comprend un certain nombre d'activités, mais il est dominé par les établissements d'hébergement, les restaurants et les loisirs. Les dépenses de la population ontarienne représentent environ 75 % des dépenses totales dans ce secteur. Les dépenses des touristes américains représentent environ 12 % du total.

Secteur du tourisme et de l'hébergement

	Gains hebdomadaires moyens[a]	Part de l'emploi total	Taux annuel de croissance de l'emploi	
	1990	1990	1983-1989	1990
	$	%	%	%
Divertissements et loisirs	326	1,7	0,8	12,1
Hébergement et restauration	206	5,7	2,8	-7,4
Total	**234**	**7,4**	**2,4**	**-3,5**
Économie	520	100,0	2,3	-2,9

[a] À l'exclusion des heures supplémentaires.

Source : Statistique Canada, 72-002.

L'industrie touristique est particulièrement touchée par les changements structurels à long terme qui se produisent sur le marché du voyage en Amérique du Nord. Ces changements comprennent des facteurs tels que :

- l'augmentation des voyages d'affaires qui, dans le contexte canadien, est reliée à une augmentation des voyages internationaux, surtout vers les États-Unis;
- des touristes plus âgés et plus raffinés et un marché croissant constitué de personnes âgées ayant un intérêt pour les «destinations soleil»;

- davantage de familles à double revenu, qui prennent des vacances plus fréquentes mais plus courtes, et qui exigent une plus grande variété de services touristiques bien présentés et comportant une plus grande valeur ajoutée;

- l'augmentation de la concurrence d'autres pays dans le domaine des dépenses touristiques discrétionnaires.

Alors que le rythme des voyages de tourisme et d'affaires des Ontariens suivait celui de l'économie au cours des années 1980, le nombre des voyages d'Américains en Ontario est demeuré à peu près stable tandis que celui des Ontariens aux États-Unis a augmenté. L'Ontario est donc en train de perdre sa part du marché des voyages internationaux, secteur qui grandit rapidement. Le nombre des arrivées de touristes partout dans le monde a augmenté de 4,6 % par année entre 1982 et 1987, alors que celui des touristes du monde entier en Ontario durant la même période n'a augmenté que de 2,9 % par année. Le déficit de l'Ontario en matière de tourisme international s'est donc accru au cours de la dernière décennie. Il a atteint la somme record de 3 milliards de dollars en 1990, ce qui représente 58 % de tout le déficit touristique canadien.

Emplois dans le secteur hôtelier (hôtels et motels) en 1988

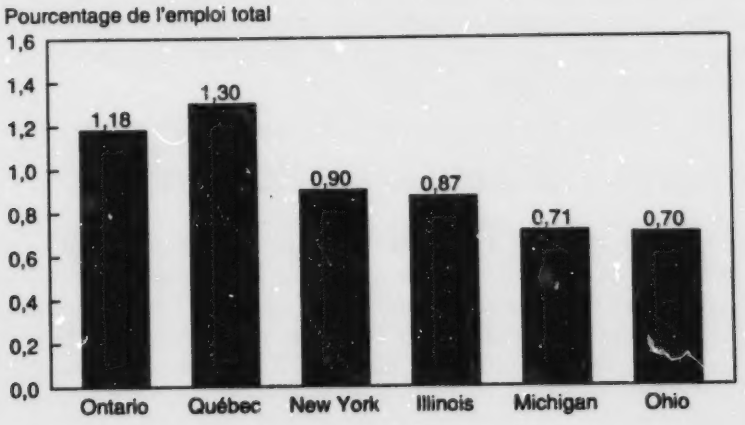

Sources : Statistique Canada, U.S. Bureau of Labor Statistics.

Répercussions de la récession

La récession, la TPS et la force du dollar canadien ont frappé les services d'hébergement et de restauration plus que la plupart des industries. L'emploi a diminué de 7,4 % en 1990; pour les sept premiers mois de 1991, les faillites ont augmenté de 38,2 % par rapport à la même période l'année précédente; enfin, le secteur de l'hébergement a vu diminuer son taux d'occupation, surtout dans les régions de Toronto et d'Ottawa.

Taux d'occupation dans l'industrie hôtelière en Ontario

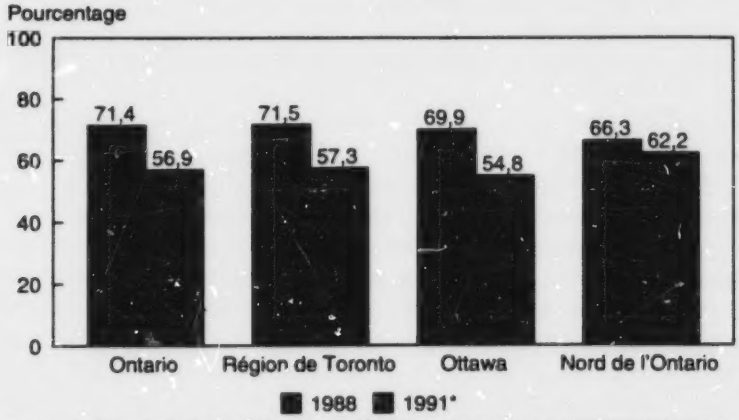

* Les estimations du ministère du Trésor et de l'Économie sont basées sur des données fournies par Pannell Kerr Forster.
Source : Pannell Kerr Forster, Trends in the Hotel Industry, Ontario.

Le tourisme en Ontario a diminué depuis 1989, en raison surtout de la baisse du nombre des voyageurs canadiens. Le nombre des voyages des touristes américains et d'outre-mer a aussi diminué. Par contre, le nombre des voyages que les Ontariens ont faits aux États-Unis a considérablement augmenté depuis 1988.

Perspectives et questions pour la période de 1992 à 1995

Les perspectives à moyen terme en matière de tourisme et d'hébergement laissent présager une croissance à un rythme à peu près semblable à celui de l'ensemble de l'économie. À court terme, cependant, la croissance du secteur sera plus lente que celle de l'économie à cause de la force du dollar canadien, des effets prolongés de la TPS et de la lenteur de la reprise dans les États des Grands Lacs. En revanche, plus tard au cours de la période envisagée, lorsque les revenus des familles auront augmenté, la croissance du secteur dépassera probablement quelque peu celle de l'économie.

La performance du secteur du tourisme et de l'hébergement dépendra à long terme de sa capacité d'adaptation aux changements structurels de la demande. Cette adaptation exigera le recours à la technologie pour améliorer les services et la productivité, ainsi qu'une formation accrue pour les gestionnaires et la main-d'oeuvre.

Les perspectives de croissance dans l'industrie agro-alimentaire sont mitigées

L'industrie agro-alimentaire emploie 313 000 personnes en Ontario, soit 7,3 % de la main-d'oeuvre totale de la province.

Dans ce secteur, c'est surtout la croissance de la population qui détermine l'expansion. Au cours des années 1980, la population de l'Ontario a augmenté au rythme de 1,4 % par année, et l'on prévoit qu'elle maintiendra ce rythme pendant les années 1990. Ce potentiel limité de croissance, de même que les subventions au commerce mondial et les innovations technologiques qui ont conduit à des augmentations importantes de l'offre, créent les conditions d'un marché très concurrentiel et, dans l'agriculture, de plus en plus faussé. Cette concurrence tend à se concentrer sur l'accroissement de la part de marché par la réduction des coûts, l'amélioration de la qualité et l'expansion de la gamme des produits offerts.

Agriculture et alimentation

	Gains hebdomadaires moyens[a]	Part de l'emploi total	Taux annuel de croissance de l'emploi	
	1990	1990	1983-1989	1990
	$	%	%	%
Agriculture	s.o.	2,5	-2,1	-7,6
Aliments : transformation	528	1,8	1,0	-7,6
Aliments : vente en gros	458	0,6	1,5	-9,1
Aliments : vente au détail	252	2,5	1,9	-0,1
Total	**377**	**7,3**	**0,1**	**-5,3**
Économie	520	100,0	2,3	-2,9

[a] À l'exclusion des heures supplémentaires.
Source : Statistique Canada, 72-002, Enquête sur la population active, 72-001.

Devant la faiblesse de la croissance, le défi des détaillants de produits alimentaires est de maintenir ou d'accroître leur part de marché. Les entreprises accroissent leur efficacité et réduisent leurs coûts; elles créent et exploitent des créneaux qui offrent une plus grande marge bénéficiaire et elles pénètrent le marché des articles non alimentaires. Ces modifications exercent en retour une pression sur les entreprises de transformation des aliments pour qu'elles créent de nouveaux produits et adoptent de nouvelles techniques de commercialisation. Le coût élevé et l'incertitude que cela engendre forcent de nombreuses entreprises de transformation à envisager la mise au point de produits en tenant compte surtout du contexte international.

Les agriculteurs sont également soumis à des pressions internationales. Dans tous les grands pays producteurs, on assiste à une augmentation rapide de la productivité, à laquelle on peut attribuer une partie de la baisse, à l'échelle mondiale, des prix réels de nombreux produits agricoles non transformés. Les agriculteurs de l'Ontario, en dépit de leur productivité très élevée, sont forcés d'avoir recours aux technologies nouvelles pour réduire leurs coûts. Au cours des années 1980, par exemple, la production laitière par vache s'est accrue de 19 % et le rendement par hectare du maïs grain de 17 %. La pression exercée pour augmenter la productivité face à la faiblesse de la croissance de la demande et à celle des prix a eu les effets suivants :

- le nombre des exploitations agricoles a diminué et les exploitations deviennent plus grosses et plus efficaces;

- au cours de la dernière décennie, le revenu agricole net est tombé, en termes réels, même si l'aide gouvernementale a augmenté. Les agriculteurs ont donc tendance à dépendre davantage de revenus qui ne sont pas tirés de l'agriculture;

Pourcentage du revenu agricole net par rapport au revenu agricole* total net, 1974 et 1989

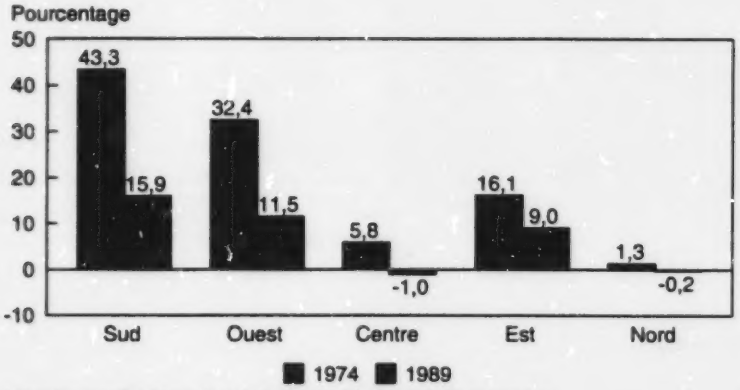

* Tous les contribuables qui ont indiqué avoir tiré un revenu de l'agriculture.
Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario.

- les agriculteurs cessent de cultiver les terres de moindre qualité et augmentent l'intensité de la production sur les meilleures terres. En même temps, l'utilisation des pesticides et des engrais commerciaux a diminué, en partie à cause de la faiblesse des prix agricoles, mais également en raison de l'adoption de nouvelles technologies en matière de pesticides et de leur application.

À mesure que se transforme le secteur agricole, les communautés rurales font de même. La pression qui s'exerce sur les agriculteurs pour accroître leur efficacité et réduire leurs coûts de production signifie moins de dépenses pour l'équipement agricole et les intrants, tels que les engrais, et moins de dépenses également pour la consommation personnelle. Cette pression, associée à une dépendance à l'égard des revenus qui ne sont pas tirés de l'agriculture, diminue l'importance des fournisseurs agricoles des communautés rurales et engendre un mode de vie davantage orienté vers les centres urbains. L'industrie de l'agrofourniture a dû se restructurer, souvent dans le sens d'une diminution de son envergure.

Répercussions de la récession

Au cours des années 1980, l'agriculture et la transformation des aliments ont eu de faibles taux de croissance, alors que la plupart des autres industries connaissaient un essor. De la même manière, tandis que l'économie de l'Ontario entrait dans une phase de déclin en 1990-1991, la production agricole et l'industrie de la transformation alimentaire demeuraient relativement stables en dépit des réductions d'effectifs.

Cette stabilité relative de la production, associée à la diminution de l'emploi, indique que l'industrie subit des changements. Une bonne partie de l'industrie de la transformation alimentaire est à l'abri de la concurrence internationale et n'est pas orientée vers l'exportation. L'Accord de libre-échange réduit cependant le niveau de la protection; en conséquence, les entreprises de transformation alimentaire rationalisent rapidement leurs installations et la gamme de leurs produits. Les changements économiques de base au sein de l'industrie entraînent d'autres modifications. L'industrie de la transformation du boeuf, par exemple, suivant en cela une tendance similaire aux États-Unis, a réduit ses exploitations en Ontario et a ouvert ou modernisé de grandes usines près des fournisseurs de bétail de l'Ouest canadien.

Perspectives et questions pour la période de 1992 à 1995

Le secteur agro-alimentaire aura un faible rythme de croissance et continuera de se restructurer à moyen terme. Le secteur continuera de chercher des mécanismes de livraison encore plus efficaces. Les négociations dans le cadre du GATT sont susceptibles de porter un coup aux sections de l'industrie actives dans la gestion de l'offre. Les industries de vente en gros et au détail vont faire face au ralentissement de la demande, en même temps que ralentit la croissance de la population et que s'exerce la pression du magasinage outre-frontières. L'industrie de la transformation alimentaire devra continuer de composer avec la concurrence internationale.

Le marché de la consommation directe convient de moins en moins à la stratégie du marché de masse. Les entreprises de transformation se concentrent de plus en plus sur les «marchés à créneaux» afin de satisfaire aux exigences des consommateurs qui demandent des produits de plus en plus spécialisés. La croissance du secteur de la transformation alimentaire sera lente, tandis que les entreprises de transformation des fruits et des légumes vont poursuivre leur processus de restructuration sur l'ensemble du marché nord-américain.

La faiblesse de la croissance et la restructuration des industries agro-alimentaires vont exercer une influence sur les perspectives d'avenir des communautés rurales, en particulier dans le sud-ouest de l'Ontario. Les conséquences ne seront pas uniformes, toutefois, certaines communautés pouvant profiter de la proximité des grands centres urbains.

IV. LES PERSPECTIVES MACRO-ÉCONOMIQUES

Aperçu

La présente section passe en revue les récents résultats affichés par l'économie de l'Ontario et expose les perspectives macro-économiques pour la période de 1992 à 1995. On y discute également des facteurs clés ayant des répercussions sur la productivité future dans la province.

Risques se rattachant aux perspectives

Nous présentons dans cette section un scénario pour l'économie de l'Ontario, qui est fondé sur ce qui semble être à ce jour les hypothèses les plus plausibles. Toutefois, certains changements à l'échelle internationale et dans les politiques intérieures pourraient survenir et avoir des répercussions sur l'économie au cours des quatre prochaines années et par la suite. Un changement important de la politique monétaire ou budgétaire sur le plan national, par exemple, aurait une influence considérable et donnerait des résultats très différents. De même, un changement important à l'échelle internationale, comme un fléchissement imprévu de l'économie américaine ou une forte hausse du prix du pétrole, pourrait modifier les pronostics présentés dans le présent document.

Les perspectives présentées ici reposent sur un rajustement structural et organisationnel progressif de l'économie. Une coopération plus efficace entre le gouvernement, les entreprises et les travailleurs pourrait entraîner une augmentation plus grande que prévu de la productivité.

Perspectives macro-économiques

Perspectives économiques de l'Ontario en bref

	1991	1992	1993-1995*
Croissance réelle (%)	-1,9	3,8	3,5
Création d'emplois (en milliers)	-162	101	133
Taux de chômage (%)	9,6	9,3	8,4
Inflation de l'IPC (%)	4,7	3,0	3,3

* Moyenne annuelle.

La reprise économique s'est amorcée au cours du deuxième trimestre de 1991. Toutefois, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario a diminué, selon les estimations, de 1,9 % entre 1990 et 1991. L'économie provinciale devrait progresser à un rythme de 3,8 % en termes réels l'année prochaine et de 3,5 % annuellement à moyen terme. Cette croissance est beaucoup plus lente que la progression moyenne de 6 % que nous avions connue au cours de la période d'expansion entre 1983 et 1986.

Au cours de la récession, l'Ontario a perdu 260 000 emplois. Pour l'année civile de 1991, on estime le nombre d'emplois perdus dans la province à 162 000. On prévoit qu'il y aura une augmentation totale de 101 000 emplois ou 2,1 % en 1992. Au cours de la période allant de 1993 à 1995, le marché de l'emploi devrait progresser de 2,7 % annuellement, ce qui représente 133 000 emplois additionnels par année.

Le taux de chômage est passé de 6,3 % en 1990 à 9,6 % cette année, selon les estimations, et il devrait diminuer légèrement à 9,3 % en 1992. À moyen terme, on prévoit que le taux de chômage passera de 8,9 % en 1993 à 7,9 % en 1995.

La hausse des prix à la consommation devrait ralentir, passant de 4,7 % en 1991 à 3 % en 1992. Elle devrait continuer à se situer autour de 3 % pour la période de 1993 à 1995.

La reprise actuelle devrait être beaucoup plus modeste que celles qui ont suivi la plupart des récessions de l'après-guerre. Parmi les facteurs susceptibles de contribuer à cette croissance générale ralentie, mentionnons les résultats économiques relativement faibles prévus aux États-Unis et dans d'autres pays industrialisés, le niveau d'endettement toujours aussi élevé des consommateurs et des entreprises, les taux d'intérêt réels élevés, la force du dollar canadien et la restructuration en cours.

À court terme, on s'attend à ce que l'activité économique provienne principalement des investissements dans le domaine du logement et du matériel et de l'outillage industriels, alors que les entrepreneurs en construction résidentielle mettront en oeuvre les projets retardés en raison de la récession et que les entreprises voudront améliorer leur technologie et accroître leur productivité dans un environnement toujours plus compétitif.

À moyen terme, l'expansion devrait s'appuyer sur des bases plus larges. Des niveaux élevés d'immigration, des taux d'intérêt nominaux plus bas et une augmentation constante de l'emploi soutiendront les dépenses dans le domaine du logement et de la consommation. Le redressement des bénéfices des entreprises, une plus grande utilisation de la capacité et une demande plus forte, conjugués au coût moins élevé du financement par emprunt, devraient entraîner une reprise modérée des investissements des entreprises dans le secteur de la construction non résidentielle.

Facteurs clés ayant des répercussions sur la productivité future

Au cours des dix dernières années, la croissance du PIB de l'Ontario par habitant était plus élevée que celle de la plupart des principaux pays industrialisés. Toutefois, la productivité mesurée en fonction de la production par travailleur a progressé relativement lentement en raison de la croissance très rapide du marché de l'emploi. Il aurait fallu une augmentation plus rapide des dépenses en immobilisations pour mettre en place les innovations technologiques les plus récentes et ainsi accroître le rythme de croissance de la productivité. On prévoit que les dépenses en immobilisations n'augmenteront que légèrement au moment où l'économie reprend son essor après la récession. Ces dernières ne devraient progresser qu'à moins de la moitié du taux enregistré lors de la reprise de 1983 à 1986.

Le manque d'investissements est principalement attribuable à la politique monétaire stricte de la Banque du Canada et à l'Accord de libre-échange avec les États-Unis. La politique monétaire a fait augmenter les taux d'intérêt et le taux de change beaucoup plus qu'ils n'auraient dû et a aggravé davantage la récession. Le taux de change élevé incite des usines à fermer définitivement leurs portes et nous défavorise lorsque vient le temps de décider où seront établies les nouvelles usines en réaction au libre-échange. En outre, les bénéfices des sociétés (en proportion du PIB) sont à leur plus bas niveau depuis 1932. Les pertes subies par le passé et les piètres bilans des entreprises sont des éléments qui expliquent le taux de croissance des investissements inférieur à la moyenne normale en temps de reprise.

On prévoit une progression de la productivité relativement faible se chiffrant en moyenne à 1,1 % par année pour la période de 1992 à 1995, comparativement à 2,8 % par année au cours de la reprise de 1983 à 1986. L'organisation du lieu de travail est également un facteur influençant les résultats économiques globaux de la province. Des mesures visant à encourager la capacité d'adaptation dans le milieu de travail pourraient avoir un effet positif sur la productivité, et par conséquent, sur la croissance économique globale.

L'environnement extérieur : les facteurs clés

Les principaux facteurs ayant des répercussions sur les perspectives économiques de l'Ontario sont les taux d'intérêt et le taux de change et les résultats économiques des États-Unis, du reste du Canada et à l'étranger. La présente section passe en revue les plus récents développements et les perspectives en ce qui concerne ces facteurs.

L'économie mondiale en évolution

Les changements survenus dans l'économie sur le plan mondial ont été très considérables au cours des dernières années et ils auront des répercussions importantes sur l'Ontario. L'effondrement des régimes communistes en Europe de l'Est a créé une très forte demande de capitaux internationaux. La Communauté économique européenne s'élargit et s'unifie, formant un bloc commercial encore plus important. Le savoir-faire technologique des nouveaux pays en voie d'industrialisation progresse à un rythme rapide, leur permettant de produire un éventail de produits plus sophistiqués, et il semble que le Mexique joindra les rangs de ces pays très bientôt. L'Ontario a des échanges commerciaux directs principalement avec les États-Unis; toutefois cette situation est en train de changer de façon significative en raison de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et de la hausse de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Exportations ontariennes à l'échelle internationale par rapport au PIB de l'Ontario

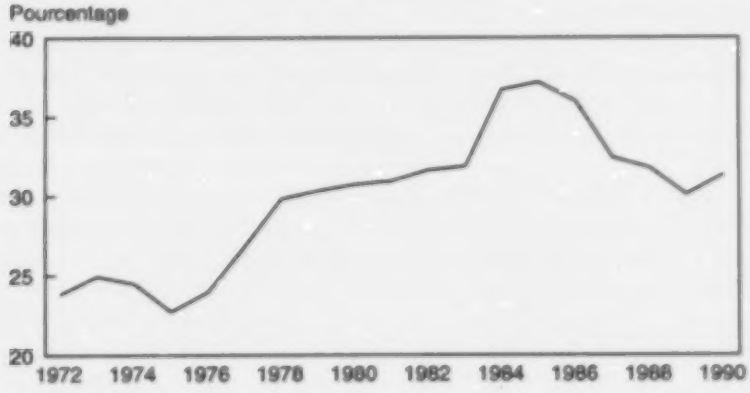

Sources : Statistique Canada et le ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

L'Ontario a une économie très ouverte. Il dépend beaucoup plus du commerce international que bon nombre de pays reconnus pour leurs importantes activités commerciales sur ce plan. L'Ontario exporte également plus de biens et de services que le reste du Canada. En effet, les exportations internationales représentent 31 % du PIB de l'Ontario, tandis que la moyenne pour les autres provinces se situe à 21 %. Cela explique pourquoi l'économie de l'Ontario s'est le plus ressentie de la force du dollar canadien. Au cours des dernières années,

les exportations ont évolué à un rythme plus lent que les autres éléments du PIB, principalement à cause de la hausse du dollar canadien.

L'Ontario dépend beaucoup plus de ses exportations vers les États-Unis que vers le reste du Canada, car elles représentent approximativement 27 % de son PIB, soit le double des exportations vers le reste du pays. Par conséquent, la reprise cyclique de l'économie ontarienne à court terme dépendra en grande partie des résultats économiques des États-Unis. La production réelle devrait baisser de 0,5 % aux États-Unis en 1991. On a assisté à une faible reprise au cours du troisième trimestre de 1991, reprise qui devrait se poursuivre en 1992 avec un taux de croissance réelle de 2,4 %. Les investissements dans le domaine du logement et du matériel des entreprises, encouragés par des taux d'intérêt plus bas, constitueront les principaux secteurs d'activité de la reprise aux États-Unis.

Au cours de la période de 1993 à 1995, l'économie américaine devrait évoluer à un rythme annuel moyen de 2,4 %, rythme beaucoup plus lent que celui de 4,3 % enregistré durant la période d'expansion de 1984 à 1986. La faible reprise prévue aux États-Unis pour les années 1990 traduit une récession moins marquée et des niveaux d'endettement plus élevés dans ce pays ainsi qu'une croissance plus modérée dans le reste du monde. L'économie américaine a été celle qui a enregistré les plus faibles résultats parmi les pays du Groupe des Sept au cours des dix dernières années sur le plan de la croissance du PIB par habitant. La Commission des finances du Congrès prévoit un déficit fédéral record, en conformité avec le budget établi, de 425 milliards de dollars pour 1992, ce qui correspond à 7,1 % du PNB. Les marchés financiers canadiens et américains sont fortement intégrés et, de ce fait, les niveaux d'endettement élevés des États-Unis ont des répercussions beaucoup plus importantes que les niveaux d'endettement du Canada sur les taux d'intérêt réels canadiens.

Perspectives économiques internationales de 1991 à 1995

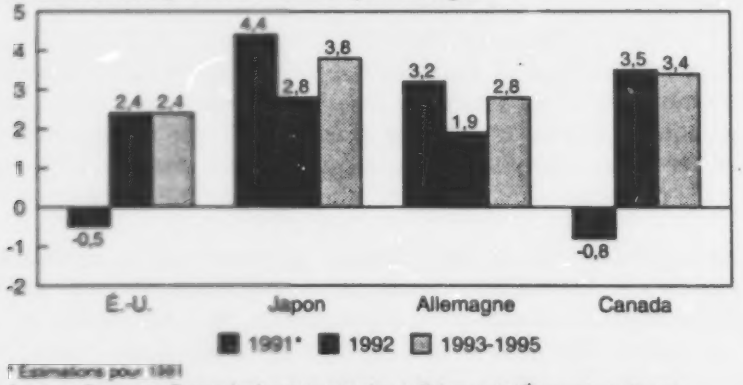

* Estimations pour 1991

Sources : Consensus Economics Inc. et le ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

La politique monétaire des États-Unis devrait se resserrer à moyen terme alors qu'on assistera à une reprise de la croissance et que l'inflation demeurera une préoccupation. Toutefois, étant donné les élections prochaines, la Banque centrale américaine devrait poursuivre une politique équilibrée de réduction de l'inflation tout en maintenant la croissance.

La croissance économique du Japon montre des signes de modération, après quatre ans et demi d'expansion rapide. La croissance réelle devrait ralentir à 2,8 % en 1992 par rapport à 4,4 % cette année. La baisse de la croissance des investissements des entreprises est la principale cause de ce fléchissement à court terme. Ce ralentissement de la croissance entraînera une baisse des taux d'intérêt, ce qui fera diminuer la valeur du yen au cours de l'année prochaine. À moyen terme, la croissance annuelle réelle devrait se chiffrer en moyenne à 3,8 %. La diminution prévue de la croissance de la demande s'accompagnera d'une baisse de l'inflation qui devrait se situer en moyenne à 2,4 % à moyen terme.

La croissance économique réelle de l'Allemagne devrait passer de 3,2 % cette année à 1,9 % en 1992. Ce fléchissement traduit une politique monétaire stricte et le lourd fardeau fiscal auquel les consommateurs ont dû faire face cette année. L'inflation demeure une préoccupation, et il serait fort peu probable qu'on assiste à un relâchement de la politique monétaire à court terme. Pour la période de 1993 à 1995, le taux de croissance réelle devrait atteindre 2,8 % en moyenne par année. Quant à l'inflation, le taux devrait se situer en moyenne à 3,3 % au cours de cette période, ce qui représente une légère amélioration.

Problèmes de productivité à plus long terme découlant de la politique monétaire stricte et des faibles dépenses en immobilisations

La récession, ainsi que la politique monétaire beaucoup plus stricte que d'habitude qui l'a encouragée, peuvent être considérées comme des phénomènes à court terme, mais ils peuvent avoir des conséquences permanentes sur le plan structural. Ces événements ont une grande importance parce qu'ils risquent de décourager les investissements nécessaires pour faire face au libre-échange. Le taux de change élevé contribue à la fermeture permanente d'usines. Bon nombre des investissements prévus qui n'ont pas été faits ne le seront peut-être jamais, même si le dollar canadien baisse. La perte d'installations modernes de production entravera l'aptitude de l'économie ontarienne à générer la croissance nécessaire au maintien d'un haut niveau de vie dans le contexte de la compétitivité sur le plan mondial.

On a éliminé une grande partie des barrières au commerce international au cours des vingt dernières années. Des pays relativement sous-développés sont maintenant capables de produire et d'exporter bon nombre de biens qui sont depuis longtemps des piliers de l'économie ontarienne. Par conséquent, l'Ontario voit une grande partie de ses marchés d'exportation menacés et doit faire face à un accroissement des importations dans certains de ses marchés intérieurs. Le défi de la compétitivité a une portée tant à long terme qu'à court terme.

La croissance de la productivité est un indicateur important de la capacité de l'économie à augmenter le niveau de vie. Un chiffre souvent cité, soit la hausse de la productivité dans le secteur manufacturier, indique la croissance de la production par travailleur dans ce secteur. Si l'on se fonde sur ce chiffre, l'Ontario a obtenu de faibles résultats comparativement aux principaux pays industrialisés. La productivité du secteur manufacturier est importante, mais la croissance du PIB par habitant l'est encore plus. Quand on le mesure en fonction du PIB par habitant, le taux de croissance de l'Ontario n'est surpassé que par celui du Japon (et est le même que celui de l'Italie). L'Ontario a pu atteindre un fort taux de croissance du PIB par habitant parce que la proportion de sa population active a augmenté.

PIB par habitant et productivité manufacturière de 1979 à 1989

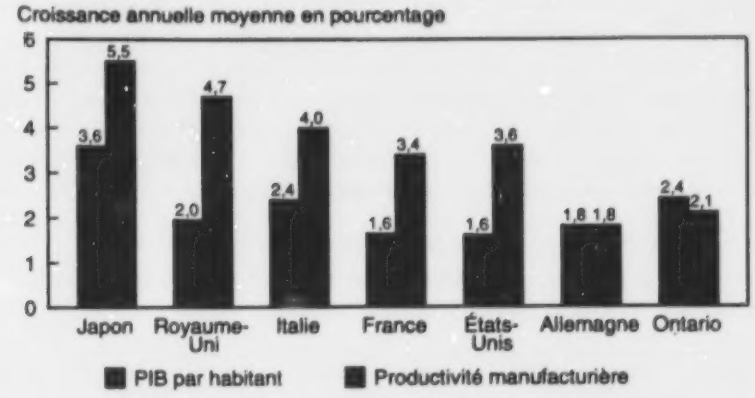

Sources : FMI, OCDE, ministère du Travail des États-Unis et Le Conference Board du Canada.

La progression de la production par travailleur a été relativement faible en Ontario parce que notre économie a connu la plus forte augmentation du nombre d'emplois au sein des pays du Groupe des Sept. L'intégration d'un grand nombre de travailleurs jeunes et inexpérimentés (en incluant les dotations en capital nécessaires pour les employer de façon efficace) a réduit la croissance de la production par travailleur. Ce problème devrait s'atténuer d'ici la fin de la décennie, mais on s'attend à ce que la population active continue à augmenter assez rapidement au cours des prochaines années comparativement à d'autres pays industrialisés.

Il existe d'autres facteurs importants qui ont eu des conséquences sur la croissance restreinte de la productivité en Ontario. Notre économie s'est adaptée plus lentement aux changements dans les méthodes d'accroissement de la productivité, alors que d'autres pays industrialisés ont mis l'accent sur l'exportation de produits de grande qualité basés sur la connaissance. L'Ontario a également été plus lent à accroître la flexibilité et la capacité d'adaptation de ses travailleurs.

Portion du PIB que représentent les bénéfices des sociétés en Ontario et au Canada

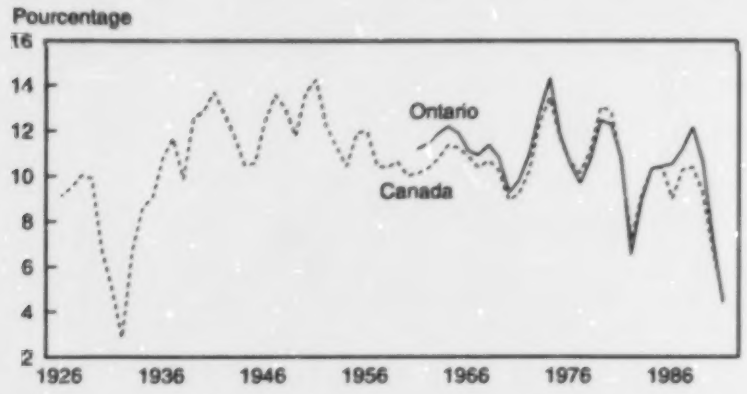

Sources : Statistique Canada et le ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

La politique monétaire restrictive appliquée au cours des dernières années aura un effet persistant sur la capacité de l'économie à générer des investissements en capital suffisants, même après que la récession se sera résorbée. La combinaison de la récession et du haut taux de change a grandement réduit les bénéfices des sociétés canadiennes. Bon nombre d'entre elles ont subi des pertes importantes. Les sociétés canadiennes qui font des affaires sur les marchés internationaux ont dû accepter des réductions de prix, en dollars canadiens, à cause de la force du dollar, et l'indice des prix des produits industriels est plus bas maintenant qu'il y a trois ans. La part du revenu national que représentent les bénéfices a chuté à son plus bas niveau depuis 1932, soit le niveau enregistré au milieu de la Grande Dépression.

L'important fléchissement des bénéfices se traduit également dans les valeurs mobilières. Au cours des dernières années, les actions canadiennes ont eu un rendement inférieur à celui de la plupart des pays importants. Dans cette conjoncture, les entreprises auront tendance à ne pas faire de nouveaux investissements. En outre, les pertes accumulées amoindriront le ratio d'autonomie financière des entreprises, réduisant ainsi leur capacité à faire de nouveaux investissements, même après être redevenues rentables. Par conséquent, un grand nombre des investissements nécessaires à la modernisation seront probablement retardés si les politiques ne sont pas modifiées pour remédier à cette situation.

Les dépenses en immobilisations constituent l'un des principaux moteurs d'innovations. Les faibles investissements dans ce domaine expliquent en partie pourquoi l'on s'attend à ce que la croissance de la productivité demeure assez faible au cours des quatre prochaines années.

Problèmes de compétitivité à court terme découlant de la surévaluation du dollar

Les facteurs qui influent le plus directement sur la concurrence des prix des biens échangés à court terme sont le taux de change et le niveau global des prix et des coûts au sein de l'économie. Le dollar canadien a connu une très forte hausse par rapport au dollar américain au cours des dernières années. Cette hausse est due principalement à la perception du marché selon laquelle la Banque du Canada continuera d'appliquer une politique monétaire beaucoup plus stricte que celle des États-Unis. On peut attribuer environ deux tiers de la diminution de la compétitivité du Canada depuis 1986 à la hausse du dollar canadien.

Indice du coût des salaires dans le secteur manufacturier*

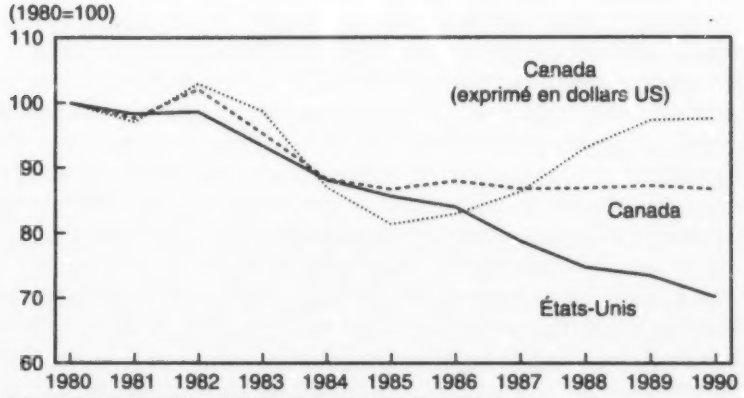

* Augmentation des salaires réels dans le secteur manufacturier moins la croissance de la productivité.

Source : ministère du Travail des États-Unis.

Si l'on compare les augmentations de salaires au Canada pendant la période à l'étude avec celles qui ont été obtenues par le passé, on constate que ces premières n'ont pas été excessives. Les économistes croient généralement que les salaires réels devraient augmenter à peu près au même rythme que la productivité. En réalité, les salaires réels ont à peine augmenté au cours des dix dernières années au Canada, même s'il y a eu une certaine progression de la productivité. La différence entre les salaires réels du Canada et la croissance de la productivité est en fait moins élevée qu'en 1980.

Toutefois, les salaires réels des travailleurs industriels américains ont baissé considérablement au cours des dix dernières années comparativement aux salaires des travailleurs canadiens. Les principales causes de ce recul sont les politiques gouvernementales, qui ont affaibli le pouvoir de négociation des travailleurs, et la plus grande ouverture de l'économie américaine à la concurrence de pays où les salaires sont bas, comme le Mexique (la plupart des produits qui entrent sur le marché américain en provenance du Mexique sont pratiquement exempts de droits de douane). Enfin, lorsque nous convertissons les salaires canadiens en dollars américains, nous nous rendons compte qu'à cause de la force du dollar canadien, le coût de la main-d'oeuvre canadienne a augmenté d'environ 30 % par rapport à celui de la main-d'oeuvre américaine. En raison de la participation du Canada au libre-échange avec

les États-Unis, les travailleurs canadiens doivent subir les mêmes pressions qui ont été exercées sur leurs homologues américains et qui grugent leurs revenus réels.

Perspectives relatives aux taux d'intérêt et au dollar

La faible demande de crédit, la force du dollar et les pressions inflationnistes moins grandes auront pour effet de faire baisser davantage le taux préférentiel du Canada à une moyenne bien au-dessous de 9 % en 1992, comparativement à un taux moyen tout juste inférieur à 10 % en 1991. Au cours de la période de 1993 à 1995, le taux préférentiel du Canada devrait se situer en moyenne à 8,25 %. Le taux d'inflation devant s'élever à moyen terme à 3 % en moyenne, le taux préférentiel réel demeurera autour de 5 % au cours des prochaines années, ce qui est élevé par rapport aux taux enregistrés par le passé.

Les causes de la récente hausse du dollar canadien sont complexes, mais il ne fait aucun doute que la politique de taux d'intérêt élevés de la Banque du Canada en a été le catalyseur. Il est vrai que le dollar canadien a continué d'augmenter malgré une diminution de l'écart le plus grand qui a été atteint entre les taux d'intérêt canadiens et américains. Néanmoins, cet écart demeure considérablement supérieur à la moyenne affichée par le passé. Un élément encore plus important à considérer est le fait que les investisseurs croient fermement que le dollar restera relativement fort étant donné la position anti-inflationniste très stricte de la Banque du Canada, comparativement à la situation difficile du système bancaire américain.

Les mouvements du taux de change à court terme sont plutôt influencés par le flux des capitaux que par l'échange de biens et de services. Lorsqu'un taux de change augmente, les répercussions d'une telle hausse sur la balance commerciale d'un pays ne se font pleinement sentir qu'après plusieurs années. La balance commerciale du Canada a déjà enregistré une baisse considérable, et il y des raisons de croire que cette tendance se poursuivra. Le commerce canadien réagit particulièrement lentement au taux de change à cause de l'intégration de l'industrie automobile avec celle des États-Unis. En effet, de nombreux modèles de véhicules automobiles sont produits exclusivement au Canada; une fois que la compagnie a mis en place les installations pour produire ce modèle au Canada, il est très dispendieux de déménager les opérations aux États-Unis. Toutefois, un taux de change élevé sera sans doute un important facteur dans les décisions qui seront prises quant à l'emplacement des nouvelles usines.

La balance commerciale du Canada continuera à se détériorer si le dollar demeure élevé. Il n'y a pas si longtemps, soit en 1984, la balance commerciale du compte courant du Canada était excédentaire de 1,7 milliard de dollars. En 1990, cet excédent s'était transformé en un déficit de 22 milliards de dollars, soit le plus important déficit en fonction du PIB au sein des principaux pays industrialisés. Ce déficit doit être financé par emprunt à l'étranger; toutefois, la bonne réputation du Canada devrait lui permettre de financer un déficit commercial éventuel encore plus important au cours des prochaines années. Le dollar diminuera lorsque la Banque du Canada ne voudra pas (ou ne pourra pas) élargir suffisamment l'écart entre les taux d'intérêt canadiens et les taux étrangers pour encourager les entrées de capitaux nécessaires pour financer le déficit commercial du compte courant. Toutefois, cette baisse ne se produira probablement pas assez rapidement pour stimuler la croissance économique au cours des prochaines années.

Bien que l'écart entre les taux d'intérêt canadiens et américains devrait continuer à rétrécir l'année prochaine, il demeurera important et, conjugué à la politique anti-inflationniste

poursuivie par la Banque du Canada, devrait soutenir le dollar canadien à entre 87 et 90 cents américains en 1992. Toutefois, les préoccupations constitutionnelles ajoutent au sentiment d'incertitude relativement au taux de change pour l'année qui vient.

Une plus grande diminution de l'écart entre les taux d'intérêt canadiens et américains et la détérioration continue de la balance commerciale au cours de la période de 1993 à 1995 devraient faire baisser le dollar d'ici 1993. On prévoit qu'il atteindra en moyenne 85 cents américains en 1993 et qu'il se maintiendra à ce niveau jusqu'en 1995. Le dollar continuera d'être soutenu par des taux d'intérêt plus élevés au Canada qui à leur tour continueront à attirer des capitaux étrangers.

Perspectives économiques du Canada

La reprise de l'économie canadienne a commencé au cours du deuxième trimestre de 1991, bien que la production ait diminué de 0,8 % pour toute l'année selon les estimations. La croissance devrait se chiffrer à 3,5 % en 1992 et en moyenne à 3,4 % par année à moyen terme, soit une progression un peu moins soutenue que celle de l'Ontario.

Le marché de l'emploi au Canada a diminué, selon les estimations, de 1,8 % en 1991, mais il devrait remonter la pente avec une croissance de 1,7 % en 1992. On s'attend à ce que le taux de chômage sur le plan national ne baisse que très légèrement en passant de 10,3 % cette année à 10,1 % en 1992, alors que les travailleurs découragés retournent dans les rangs de la population active. La progression du marché de l'emploi devrait se situer en moyenne à 2,4 % durant la période de 1993 à 1995, tandis que le taux de chômage devrait atteindre en moyenne 9,4 % pour la même période.

L'inflation de l'IPC diminuera à 3,2 % en 1992 après avoir atteint 5,7 % en 1991, en partie à cause de l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services (TPS). Les mesures prises par la Banque du Canada en vue de la stabilisation des prix devraient garder l'inflation de l'IPC à un taux annuel moyen de 3,3 % à moyen terme.

Répercussions de la récession

L'Ontario est à la fin d'une période qui, sur plusieurs plans, représentait le plus important ralentissement économique depuis la crise des années 1930. La récession de l'économie dans son ensemble a duré du début de 1990 au début de 1991, soit plus longtemps que toute autre crise ayant suivi la Grande Dépression, à l'exception de la récession de 1981-1982. Au cours des douze mois qu'a duré la récession, la production totale a chuté de plus de 5 % et un nombre record de 260 000 emplois ont été perdus. Plus de 80 % des pertes d'emplois sont survenues dans le secteur manufacturier et de la construction en Ontario.

Pertes d'emploi par secteur en Ontario pour 1990-1991

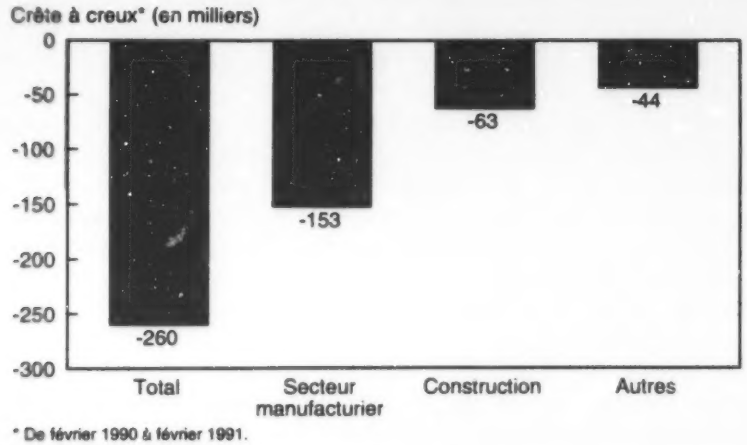

* De février 1990 à février 1991.
Source : Statistique Canada.

Le secteur manufacturier a dû faire face à un ralentissement beaucoup plus long et plus important que celui de l'ensemble de l'économie. Le fléchissement économique dans ce secteur s'est étalé sur deux ans, et les expéditions ont chuté de 16 %. Par conséquent, la part de l'économie ontarienne que représente le secteur manufacturier a poursuivi sa baisse, amorcée depuis longtemps déjà, durant la récession de 1990-1991. Ce sont surtout les industries les plus touchées par le libre-échange et la détérioration des conditions sur le plan de la concurrence qui ont éprouvé les plus grandes difficultés, entre autres les industries du tapis, du meuble et de la chaussure. Ces industries sont souvent celles qui offrent des salaires relativement bas et qui n'exigent pas un niveau élevé de formation ou d'études de leur personnel.

Portion du marché de l'emploi que représentent les emplois du secteur manufacturier

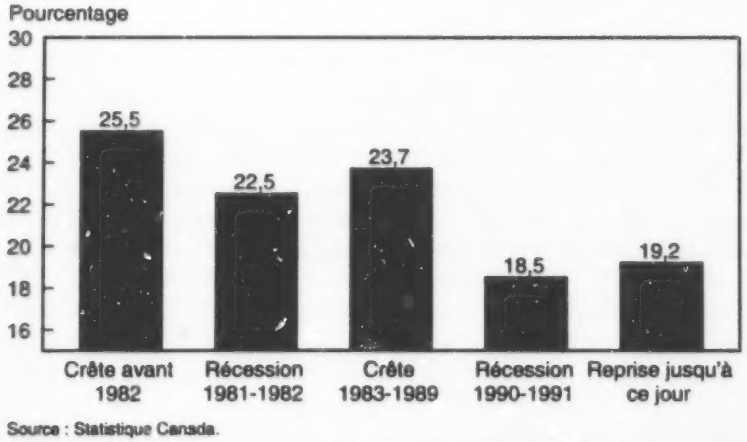

Source : Statistique Canada.

Le secteur de la construction a également été beaucoup plus durement touché par la récession que d'autres secteurs. Cela traduit la surconstruction d'immeubles commerciaux, industriels et résidentiels qui a eu lieu à la fin des années 1980 ainsi que la politique monétaire stricte appliquée en 1989 et 1990.

Les perspectives à court et moyen terme

La reprise actuelle devrait être beaucoup plus modeste que celles qui ont suivi la plupart des récessions de l'après-guerre. Parmi les facteurs susceptibles de contribuer à cette croissance générale ralentie, mentionnons les suivants :

- la croissance relativement faible prévue aux États-Unis et dans d'autres pays industrialisés;
- les dettes toujours aussi élevées des consommateurs et des entreprises;
- les taux d'intérêt réels élevés;
- un dollar canadien fort; et
- la restructuration en cours en vue de faire face à la concurrence croissante à l'échelle mondiale.

La production réelle de l'Ontario devrait progresser de 3,8 % en 1992 et en moyenne de 3,5 % par année au cours de la période de 1993 à 1995. À court terme, on s'attend à ce que l'activité économique provienne principalement des investissements dans le domaine du logement et du matériel et de l'outillage industriels, alors que les entrepreneurs en construction résidentielle entreprendront les projets retardés en raison de la récession et que les entreprises voudront améliorer leur technologie et accroître leur productivité dans un environnement toujours plus compétitif.

Croissance réelle en Ontario et au Canada de 1991 à 1995

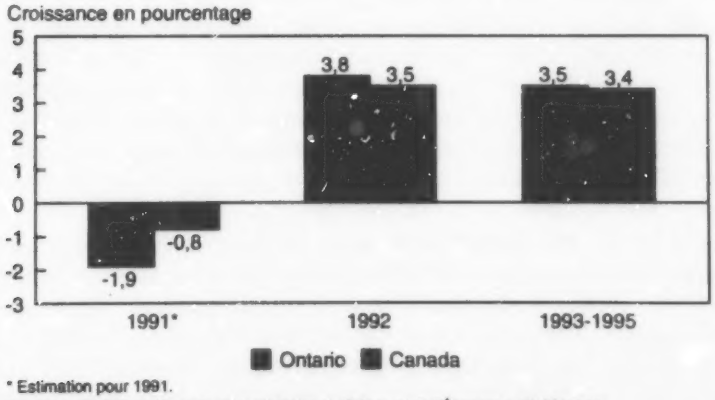

* Estimation pour 1991.

Sources : Statistique Canada et le ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

À moyen terme, l'expansion devrait s'appuyer sur des bases plus larges. Des niveaux plus élevés d'immigration, des taux d'intérêt nominaux plus bas et une augmentation constante de l'emploi soutiendront les dépenses dans le domaine du logement et de la consommation. Le redressement des bénéfices des entreprises, une plus grande utilisation de la capacité et une demande plus forte, conjugués au coût moins élevé du financement par emprunt, devraient entraîner une reprise modérée des investissements des entreprises.

Période de 1992 à 1995 par rapport à la période d'expansion de 1983 à 1986

Croissance annuelle moyenne en pourcentage

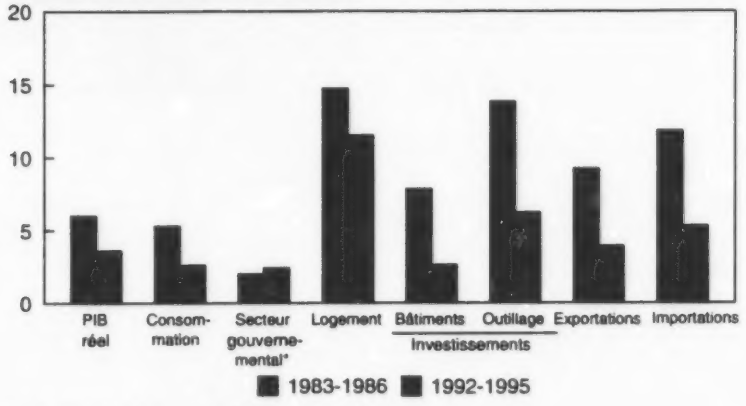

* Exclut les transferts et l'intérêt sur la dette publique.
Source : Ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Progression lente des dépenses de consommation

On estime que la consommation réelle a diminué de 0,1 % en 1991 après avoir connu une faible augmentation de 0,4 % en 1990. Cette baisse, la première depuis 1982, découle de plusieurs facteurs. La TPS a étouffé les dépenses de consommation, surtout au cours du premier trimestre de 1991, et le nombre record d'emplois perdus a réduit le revenu réel des particuliers. La faiblesse du marché du logement a freiné les dépenses dans ce secteur. Le niveau élevé d'endettement des foyers par rapport au revenu disponible et la perte de confiance des consommateurs ont également dissuadé ces derniers de s'endetter davantage ou de piger dans leurs économies pour financer leurs achats. Les ventes au détail, refrénées par la TPS, ont chuté d'environ 7 % en 1991 comparativement aux ventes enregistrées pour 1990, qui englobaient la taxe de vente fédérale (TVF).

En 1992, les taux d'intérêt plus bas, le rehaussement du marché du logement et du travail et le regain de confiance des consommateurs devraient entraîner une hausse de la consommation réelle de 2,8 %. L'achat de biens devrait être une source importante de croissance de la consommation en 1992, aidée en cela par une augmentation des achats de véhicules automobiles et de biens meubles durables. L'augmentation des dépenses de consommation devrait redresser les ventes au détail de 5,3 % en 1992.

Consommation réelle et revenu personnel disponible réel de 1991 à 1995

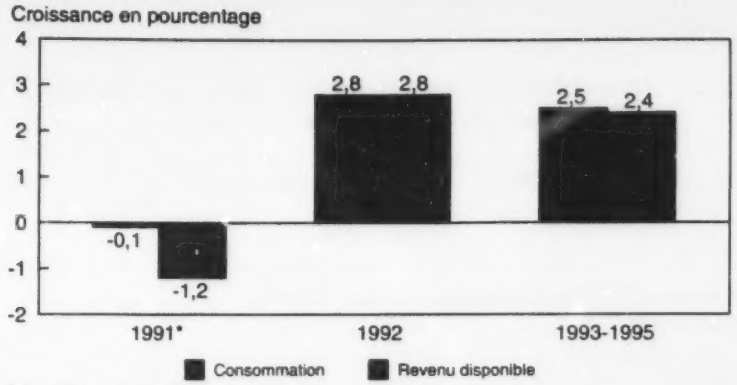

* Estimations pour 1991.
Source : Ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Au cours de la période de 1993 à 1995, on prévoit que les dépenses de consommation réelles augmenteront de façon modérée à un rythme de 2,5 % par année. Cette croissance sera soutenue par une hausse régulière de l'emploi, des revenus plus élevés et une légère diminution du taux d'épargne. Les dépenses de consommation devraient évoluer à un rythme correspondant à moins de la moitié du taux de 5,8 % enregistré durant la période de 1984 à 1986. Cela est dû au niveau d'endettement plus important, à la plus faible croissance du marché de l'emploi, aux taux d'épargne considérablement plus bas au moment où l'économie sort de la récession de 1990-1991. La hausse plus modérée des dépenses de consommation réelles et de l'inflation auront pour résultat une croissance ralentie des ventes au détail durant la période de 1993 à 1995, comparativement à celle affichée au cours de la période de 1984 à 1986.

Reprise marquée dans le secteur du logement

Les investissements réels dans le secteur de la construction résidentielle ont régressé de 14,7 % en 1991 selon les estimations. Les mises en chantier de logements se sont élevées approximativement à 54 000 pour 1991, ce qui représente une baisse par rapport à 62 649 en 1990. Les mises en chantier de logements subventionnés se sont chiffrées au total à 15 000 en 1991, ce qui a représenté un soutien considérable dans l'industrie de la construction résidentielle. La baisse de confiance des consommateurs, le taux de chômage plus élevé et la diminution du nombre d'emploi et des revenus expliquent la stagnation du marché du logement.

On prévoit une augmentation des investissements réels dans la construction résidentielle de 19,8 % en 1992 et de 8,9 % annuellement au cours des trois années suivantes. Ce sera le principal secteur d'activité économique de l'Ontario. On s'attend à ce que les mises en chantier atteignent 73 000 en 1992, dont 14 000 seront des logements subventionnés.[1] À moyen terme, les mises en chantier de logements devraient s'élever en moyenne à 79 500 par année, passant

[1] Les mises en chantier de logements subventionnés sont entreprises dans le cadre de programmes déjà existants.

de 76 500 en 1993 à 82 500 en 1995. Un certain nombre de facteurs viendront soutenir le redressement important du marché du logement au cours des prochaines années.

- Les taux hypothécaires nominaux plus bas et les prix refrénés des maisons rendront ces dernières plus abordables.
- Les consommateurs reprendront confiance au fur et à mesure que l'économie se consolidera et que le marché de l'emploi connaîtra une progression constante.
- Le niveau d'immigration plus élevé et la demande refoulée en raison de la récession feront augmenter la demande de logements.

Mises en chantier de logements en Ontario de 1991 à 1995

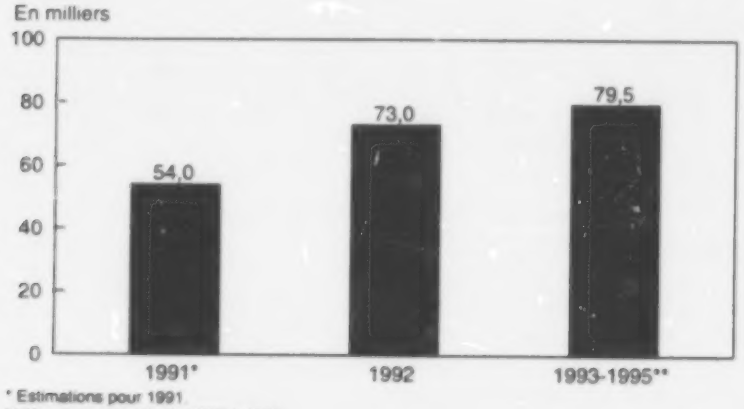

* Estimations pour 1991.
** Moyenne annuelle de 1993 à 1995.
Source : Ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Reprise modérée des investissements en matériel et faiblesse continue dans le secteur de la construction d'usines

Le total des investissements réels des entreprises en Ontario a baissé d'environ 6,9 % en 1991, mais il devrait y avoir une modeste hausse de 3,1 % dans ce secteur en 1992. La progression prévue pour 1992 traduit une augmentation de 5,4 % des dépenses en matériel et outillage industriels encouragées par des taux d'intérêt plus bas et les pressions de la concurrence. Les dépenses des entreprises dans le matériel et l'outillage devraient croître d'en moyenne 6,4 % par année à moyen terme. Ce chiffre est de beaucoup inférieur au solide taux de croissance de 16,5 % enregistré durant la période de 1984 à 1986 qui s'appuyait sur une augmentation importante de la capacité automobile dans la province.

Investissements réels des entreprises de 1991 à 1995

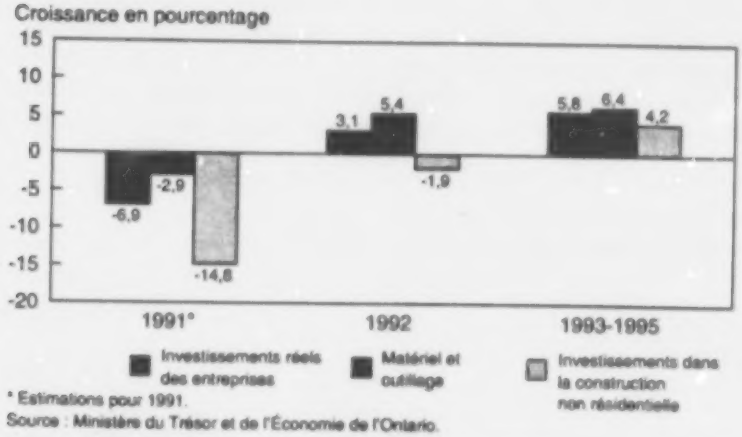

* Estimations pour 1991.

Source : Ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Après avoir accusé une baisse estimée à 14,8 % en 1991, la construction non résidentielle réelle régressera d'un autre 1,9 % en 1992. La faiblesse de ce secteur, due à un surplus d'immeubles commerciaux, industriels et à bureaux, sera en partie contrebalancée par la construction en cours dans le secteur des services publics. La construction non résidentielle devrait progresser à un rythme moyen de 4,2 % au cours de la période de 1993 à 1995, ce qui représente moins du tiers du taux de 13,8 % que l'on avait connu entre 1984 et 1986. La construction d'usines ne devrait pas, à moyen terme, dépasser le taux record enregistré en 1989, cela en raison du taux d'inoccupation élevé des immeubles commerciaux et de la restructuration qui s'opère dans l'industrie sur le plan des sièges sociaux et des services financiers.

D'importants facteurs empêcheront les entreprises ontariennes d'augmenter de façon considérable leurs investissements. Il s'agit du dollar élevé, de la très légère croissance de la demande en Amérique du Nord et du faible taux d'utilisation de la capacité. Au deuxième trimestre de 1991, l'utilisation de la capacité de l'industrie manufacturière au Canada (dont plus de la moitié se trouve en Ontario) était de 72,7 %, ce qui constitue une baisse substantielle comparativement au taux record de plus de 87 % affiché au début de 1988.

Un autre facteur limitant la reprise vigoureuse des investissements des entreprises est la baisse record de 63 % des bénéfices des sociétés depuis 1989. La force du dollar et la gravité de la récession dans le secteur de la construction et de la fabrication ont durement frappé les bénéfices des sociétés en Ontario. On remarque un certain redressement cyclique dans ce domaine avec des gains de 10,4 % au cours du deuxième trimestre de 1991. Toutefois, le niveau des bénéfices devrait demeurer, à moyen terme, sous les niveaux records atteints précédemment.

Faiblesse soutenue du commerce extérieur

En 1991, on estime que l'excédent commercial réel de l'Ontario a diminué de 2,7 milliards de dollars pour passer à 7,3 milliards de dollars. Cela s'explique par une baisse plus marquée des exportations par rapport aux importations. La récession aux États-Unis et la valeur élevée du dollar ont fait baisser les exportations réelles de la province de 3,9 % en 1991. On attribue la diminution d'environ 1,7 % des importations réelles cette année à la faiblesse des dépenses de consommation et au refrènement des investissements sur le marché intérieur.

Commerce extérieur réel
de 1991 à 1995

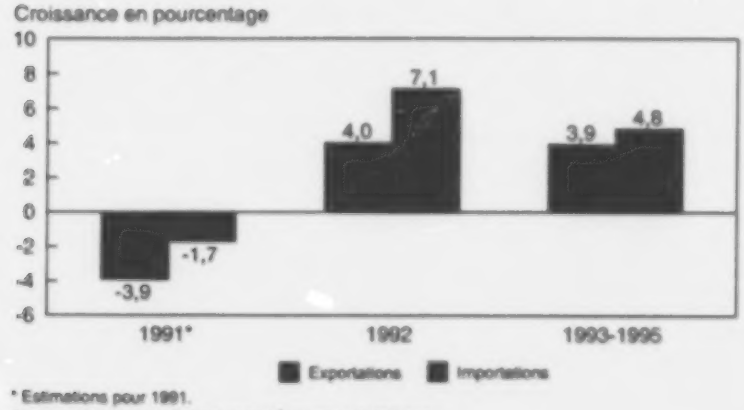

* Estimations pour 1991.
Source : Ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

En 1992, l'excédent commercial réel de l'Ontario devrait diminuer encore pour atteindre seulement 4,3 milliards de dollars, alors que la croissance des importations dépassera celle des exportations. Les exportations réelles devraient enregistrer un gain de 4 % seulement l'année prochaine en raison de la faiblesse de la reprise aux États-Unis. On prévoit que l'accroissement des dépenses de consommation et des investissements en matériel et outillage fera progresser les importations réelles de 7,1 % en 1992.

Au cours de la période de 1993 à 1995, on s'attend à ce que la balance commerciale de l'Ontario continue à diminuer alors que les exportations réelles devraient augmenter de 3,9 % par année et les importations d'en moyenne 4,8 % par année. Les résultats commerciaux de la province à moyen terme devraient être beaucoup moins vigoureux qu'au cours de la période de 1984 à 1986, en raison principalement de la force du dollar, de la reprise modérée aux États-Unis et de la restructuration en cours.

L'évolution du commerce extérieur devrait bénéficier d'un redressement cyclique des ventes d'automobiles aux États-Unis. L'Ontario devrait conserver sa part de production automobile du marché nord-américain dans les années 1990 étant donné qu'il possède déjà la capacité pour répondre à la demande nord-américaine.

Redressement du marché du travail accompagné d'une faible baisse du chômage

On estime qu'il y eu une perte record de 162 000 emplois en 1991, à la suite d'un déclin de 12 000 postes en 1990. Depuis le mois de février 1991 jusqu'à ce jour, on a assisté à une progression du nombre d'emplois de 44 000, ce qui représente un taux de croissance correspondant à environ la moitié de celui de la reprise de 1983. On prévoit que le nombre d'emplois augmentera de 101 000 en 1992. Cette hausse proviendra surtout des secteurs manufacturier et de la construction résidentielle qui ont été les plus durement touchés par la récession.

Taux de chômage au Canada et en Ontario de 1991 à 1995

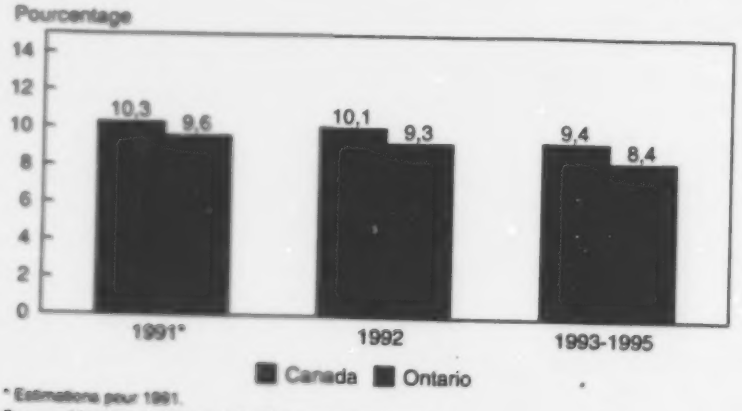

* Estimations pour 1991.
Source : Ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Selon les estimations, le taux de chômage de l'Ontario a été en moyenne de 9,6 % en 1991, ce qui constitue une hausse par rapport au taux de 6,3 % en 1990. La récession a entraîné un taux de chômage de 10,2 % enregistré au mois de juin dans la province, soit plus du double du taux le plus bas de 4,8 % affiché en septembre 1989. On s'attend à ce que le taux de chômage baisse légèrement à 9,3 % en 1992, au moment où la faible progression du marché de l'emploi sera en partie annulée par le retour des travailleurs découragés dans les rangs de la population active.

À moyen terme, l'immigration plus importante et la demande intérieure plus forte, surtout sur le marché du logement, stimuleront la création d'emplois qui devrait atteindre un taux annuel moyen de 2,7 % (133 000 nouveaux emplois par année, net). Néanmoins, il faudra probablement attendre jusqu'au milieu de 1993 pour que le marché de l'emploi atteigne les sommets d'avant la récession. De plus, les niveaux plus élevés d'immigration et les effets négatifs d'un dollar fort sur le secteur compétitif de l'import-export en Ontario maintiendront le taux de chômage au-dessus de 8 % jusqu'en 1995.

Diminution continue de l'inflation

En 1991, le taux d'inflation de l'IPC en Ontario a été d'environ 4,7 % en moyenne, soit un peu plus bas que le taux de 4,8 % affiché en 1990. L'inflation est passée d'un taux élevé de 5,7 % en janvier 1991, attribuable à l'entrée en vigueur de la TPS, à un taux bien inférieur à 4 % au cours des derniers mois. La progression modérée de l'inflation traduit la faiblesse de l'économie qui découle de la politique anti-inflationniste de la Banque du Canada. La force du dollar a également eu un important effet modérateur sur l'inflation.

Le taux d'inflation de l'IPC en Ontario devrait diminuer pour passer à 3 % en 1992, en raison principalement de la valeur toujours élevée du dollar canadien, des taux hypothécaires plus bas et des salaires moins élevés négociés à cause du fort taux de chômage.

Taux d'inflation de l'IPC au Canada et en Ontario de 1991 à 1995

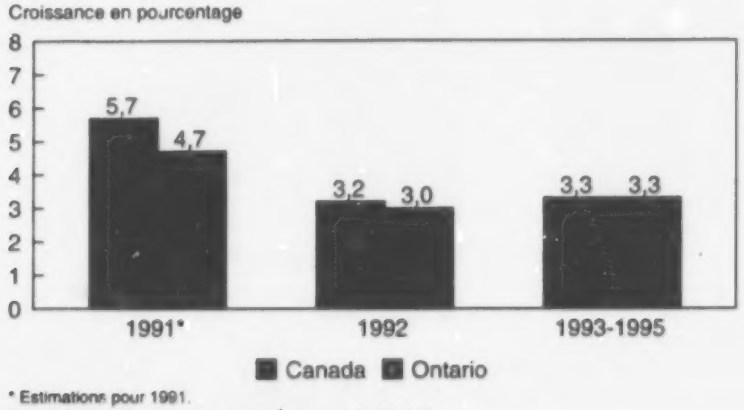

* Estimations pour 1991.
Source : Ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Le rythme modéré d'expansion à moyen terme, le taux de chômage élevé et les prix refrénés des maisons devraient faire passer le taux d'inflation de l'IPC de 3,6 % en 1993 à 2,9 % en 1995, soit un peu au-dessous de l'objectif minimum fixé par la Banque du Canada.

L'économie de l'Ontario de 1990 à 1995

	(Variation en pourcentage)					
	1990	**1991**	**1992**	**1993**	**1994**	**1995**
Produit intérieur brut réel	-0,8	-1,9	3,8	3,7	3,5	3,4
Consommation	0,4	-0,1	2,8	2,6	2,4	2,5
Gouvernement	4,9	5,4	1,6	3,0	2,0	3,0
Construction résidentielle	-14,7	-14,7	19,8	9,8	8,9	7,9
Construction non résidentielle	-13,7	-14,8	-1,9	4,5	4,8	3,4
Outillage et matériel	-8,2	-2,9	5,4	6,5	6,8	5,9
Exportations	2,1	-3,9	4,0	3,9	3,5	4,3
Importations	-1,8	-1,7	7,1	5,1	4,4	4,8
Produit intérieur brut nominal	2,0	1,3	6,8	6,8	6,5	6,3
Autres indicateurs économiques						
Ventes au détail *	-0,1	-7,0	5,3	6,0	5,5	5,3
Mises en chantier de logements (en milliers)	62,6	54,0	73,0	76,5	79,5	82,5
Revenu personnel	7,5	3,9	6,2	6,4	6,0	5,8
Bénéfices des compagnies avant impôts	-31,2	-27,5	50,6	17,0	8,0	7,0
Indice des prix à la consommation						
Canada	4,8	5,7	3,2	3,6	3,3	2,9
Ontario	4,8	4,7	3,0	3,6	3,3	2,9
Marché de l'emploi						
Population active	1,0	0,3	1,8	2,1	2,2	2,1
Emplois	-0,2	-3,3	2,1	2,6	2,6	2,7
Taux de chômage (pourcentage)	6,3	9,6	9,3	8,9	8,5	7,9

* Les ventes au détail comprennent les taxes de vente fédérales pour 1990 mais excluent la TPS pour 1991.

Sources : Statistique Canada et le ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario, novembre 1991.

ANNEXES

I. Données sur le marché du travail et la rémunération 84

II. Données économiques régionales 85

III. Indicateurs macro-économiques 92

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LA RÉMUNÉRATION EN ONTARIO

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991*
Main-d'oeuvre											(janv. à oct.)
En Ontario (milliers)	4 463	4 502	4 561	4 655	4 758	4 862	4 992	5 118	5 214	5 268	5 286
Croissance annuelle (%)	2,6	0,9	1,3	2,1	2,2	2,2	2,7	2,5	1,9	1,0	0,3
Participation des hommes (%)	80,4	79,3	78,6	78,5	78,7	78,9	78,9	78,7	78,8	77,8	76,5
Participation des femmes (%)	55,5	55,9	56,5	57,4	58,1	58,6	59,7	61,0	61,2	61,4	61,0
Proportion des jeunes (15 à 24 ans) (%)	24,9	24,0	23,5	23,1	22,5	22,0	21,6	20,6	20,0	19,1	18,4
Proportion des travailleurs plus âgés (45 ans +) (%)	28,4	28,3	27,8	27,4	27,6	26,8	26,9	27,0	26,9	27,2	27,2
Emplois											
Total en Ontario (milliers)	4 171	4 063	4 089	4 235	4 377	4 524	4 689	4 862	4 949	4 937	4 776
Croissance annuelle (%)	2,9	(2,6)	0,6	3,6	3,4	3,4	3,6	3,7	1,8	(0,2)	(3,6)
Occupés par des hommes (milliers)	2 427	2 329	2 322	2 396	2 465	2 541	2 621	2 688	2 730	2 693	2 582
Occupés par des femmes (milliers)	1 744	1 735	1 767	1 839	1 912	1 983	2 067	2 174	2 219	2 244	2 194
Création d'emplois, net (milliers)	118	(108)	26	146	142	147	165	173	87	(12)	(180)
Secteur manufacturier (% du total)	24,8	23,4	22,8	23,2	22,8	22,4	22,0	21,1	20,8	19,6	18,7
Secteur des services (% du total)	65,1	67,2	67,8	67,6	67,9	68,3	68,4	69,4	69,1	70,6	72,1
À temps partiel (% du total)	14,5	15,3	16,0	15,7	15,7	15,5	15,2	15,6	15,5	15,8	16,7
Moyenne d'heures travaillées par semaine	37,2	37,0	37,4	37,6	37,7	37,7	37,7	38,2	38,6	38,1	37,4
Chômage											
Total en Ontario (milliers)	292	439	472	420	381	338	304	256	264	331	510
Taux en Ontario (%)	6,6	9,7	10,3	9,0	8,0	7,0	6,1	5,0	5,1	6,3	9,6
Taux chez les hommes (%)	6,0	9,7	10,4	8,7	7,6	6,6	5,4	4,5	4,7	6,3	10,1
Taux chez les femmes (%)	7,4	9,8	10,3	9,5	8,5	7,4	6,9	5,6	5,5	6,3	9,1
Taux dans la région de la CUT (%)	4,9	8,1	9,0	7,8	6,7	5,5	4,5	3,7	4,0	5,3	9,5
Taux dans le nord de l'Ontario (%)	7,8	12,1	12,1	13,6	10,5	11,0	9,8	7,8	7,5	8,2	11,3
Taux chez les jeunes (15 à 24 ans) (%)	6,6	9,7	10,3	14,9	13,1	11,5	9,8	8,2	8,0	10,5	15,6
Taux chez les travailleurs plus âgés (45 ans +) (%)	3,7	6,2	6,6	6,1	5,5	4,6	4,5	3,5	3,3	4,1	6,9
À long terme (27 semaines +) (% du total)	14,0	16,4	25,8	22,4	19,7	18,0	16,4	12,9	13,3	13,9	21,9
Jeunes chômeurs (15 à 24 ans) (% du total)	46,9	42,4	40,5	38,1	36,8	36,7	34,5	34,0	31,8	32,0	29,8
Travailleurs plus âgés (45 ans +) (% du total)	16,1	18,0	17,8	18,6	18,9	17,8	19,7	18,8	17,8	17,5	19,4
Durée moyenne chez les jeunes (semaines)	12,0	13,5	17,1	14,2	12,5	12,3	10,7	8,7	8,6	10,2	13,4
Durée moyenne chez les travailleurs plus âgés (sem.)	18,6	18,5	25,4	25,4	23,7	23,5	22,1	19,9	19,3	18,9	22,3
Assurance-chômage et aide sociale											
Bénéficiaires réguliers d'ass.-chômage (milliers)	141	259	285	241	224	194	166	169	163	222	349
Maximum de la rémunération hebdom. assurable ($)	315	350	385	425	460	495	530	565	605	640	680
Allocation hebdomadaire max. payable ($)	189	210	231	255	276	297	318	339	363	384	408
Prestations versées à l'Ontario (millions de $)	1 258	2 381	2 859	2 517	2 551	2 483	2 387	2 370	2 470	3 419	3 758
Primes versées par l'Ontario (millions de $)	1 862	1 816	2 799	3 158	3 574	3 946	4 379	4 804	4 346	5 230	n.d.
Bénéficiaires de l'aide sociale (milliers)	197	218	247	257	261	268	279	289	306	365	483
Mises à pied, grèves et lock-out importants											
Mises à pied (nombre d'établissements)	130	235	120	122	116	92	93	97	139	202	186
Travailleurs touchés par les mises à pied	19 724	46 047	17 213	14 824	13 902	13 503	13 925	13 266	17 526	31 787	21 697
Travailleurs mis à pied en raison d'une fermeture (%)	35,0	24,2	38,5	53,1	55,5	60,2	72,6	69,8	72,4	64,7	61,4
Jours-personne perdus - grèves, lock-out (milliers)	2 259	2 207	760	1 414	1 232	941	1 109	1 362	869	2 958	403
Rémunération											
Gains hebdom. moyens (GHM) ($)	327,04	358,97	373,65	390,09	407,25	422,45	441,68	466,04	492,28	520,04	546,88
Augmentation des GHM (%)	11,7	9,8	4,1	4,4	4,4	3,7	4,6	5,5	5,6	5,6	6,1
Inflation de l'IPC (%)	12,0	10,7	6,2	4,9	4,1	4,4	5,1	4,7	5,8	4,8	4,7
Augmentation des GHM moins l'inflation (%)	(0,3)	(0,9)	(2,1)	(0,5)	0,3	(0,7)	(0,5)	0,8	(0,2)	0,8	0,9
GHM - Secteur manufacturier ($)	358,38	396,19	428,61	450,98	475,26	492,16	509,02	531,22	559,09	595,31	625,23
GHM - Augmentation - secteur manuf. (%)	12,1	10,6	8,2	5,2	5,4	3,6	3,4	4,4	5,2	6,5	5,8
GHM - Augm. du secteur manuf. moins l'inflation (%)	0,1	(0,1)	2,0	0,3	1,3	(0,8)	(1,7)	(0,3)	(0,6)	1,7	0,6
Salaires négociés											
- 500+ (% d'augm.)	12,3	10,4	6,2	4,5	5,1	4,4	4,9	5,3	6,5	6,7	6,0
- Secteur public (% d'augm.)	12,7	11,9	6,2	5,4	5,2	5,0	4,9	5,0	6,5	7,0	6,2
- Secteur privé (% d'augm.)	11,2	8,9	6,0	4,0	4,7	3,7	4,8	5,6	6,4	6,6	5,1
Salaire minimum - fin de l'année (taux horaire)	3,50	3,50	3,50	4,00	4,00	4,35	4,55	4,75	5,00	5,40	6,00

* Chiffres préliminaires, certains d'entre eux correspondent à une période inférieure à 10 mois. Les données sur les prestations d'assurance-chômage versées à l'Ontario, les mises à pied, les grèves et les lock-out sont cumulatives.

Emplois par secteur en Ontario de 1983 à 1990
Moyennes annuelles (en milliers)

Secteur[a]	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Infrastructure matérielle et sociale	979	997	1 019	1 046	1 077	1 091	1 127	1 157
Basé sur la connaissance	328	327	340	337	369	359	384	363
Services commerciaux	282	300	319	337	334	372	376	371
Construction	168	173	196	209	213	208	224	206
Automobile	215	221	225	238	242	239	248	237
Matériel industriel	301	280	288	302	294	297	296	266
Axé sur les ressources naturelles	121	115	113	118	118	118	118	109
Produits de consommation et distribution	551	574	585	591	624	650	654	629
Tourisme et hébergement	283	283	301	335	358	323	327	315
Agro-alimentaire[b]	328	314	323	316	327	321	331	313
Autres	288	304	320	332	332	328	325	313
Total	**3 843**	**3 888**	**4 029**	**4 161**	**4 289**	**4 306**	**4 407**	**4 277**

a La composition des secteurs est expliquée dans le texte.
b Enquête sur la population active.
Sources : Statistique Canada : Emplois, gains et heures de travail, 72-002, et le ministère du Trésor et de l'Économie.

Proportion des emplois par secteur en Ontario de 1983 à 1990
Moyennes annuelles (en pourcentage)

Secteur	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Infrastructure matérielle et sociale	25,5	25,6	25,3	25,1	25,1	25,3	25,6	27,0
Basé sur la connaissance	8,5	8,4	8,5	8,1	8,6	8,3	8,7	8,5
Services commerciaux	7,3	7,7	7,9	8,1	7,8	8,6	8,5	8,7
Construction	4,4	4,4	4,9	5,0	5,0	4,8	5,1	4,8
Automobile	5,6	5,7	5,6	5,7	5,7	5,5	5,6	5,5
Matériel industriel	7,8	7,2	7,1	7,3	6,8	6,9	6,7	6,2
Axé sur les ressources naturelles	3,2	3,0	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,5
Produits de consommation et distribution	14,3	14,8	14,5	14,2	14,6	15,1	14,8	14,7
Tourisme et hébergement	7,4	7,3	7,5	8,1	8,3	7,5	7,4	7,4
Agro-alimentaire[a]	8,5	8,1	8	7,6	7,6	7,4	7,5	7,3
Autres	7,5	7,8	8	8	7,7	7,6	7,4	7,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

a Enquête sur la population active.
Sources : Statistique Canada : Emplois, gains et heures de travail et le ministère du Trésor et de l'Économie.

Proportion des emplois par rapport à la population par région géographique en Ontario - Moyennes annuelles de 1984 à 1990

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
				pourcentage			
Ontario	61,5	62,6	63,7	64,8	66,1	66,3	65,0
Est	61,3	60,9	62,3	63,9	65,6	64,2	63,4
Centre	63,0	64,3	65,4	66,7	67,6	67,9	66,7
Sud-Ouest	60,2	60,3	62,4	62,4	64,8	65,7	62,8
Nord-Est	51,4	55,7	54,2	53,8	55,1	56,2	56,2
Nord-Ouest	58,7	60,5	59,4	60,8	63,4	61,6	62,4

Taux de chômage par région géographique en Ontario - Moyennes annuelles de 1984 à 1990

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
				pourcentage			
Ontario	9,0	8,0	7,0	6,1	5,0	5,1	6,3
Est	9,0	8,6	7,7	6,9	5,6	6,1	6,4
Centre	8,5	7,5	6,3	5,3	4,5	4,5	5,9
Sud-Ouest	8,9	8,4	7,2	6,9	5,5	5,3	7,0
Nord-Est	14,9	10,7	11,2	10,6	8,6	8,1	9,0
Nord-Ouest	9,7	10,2	10,6	7,7	6,1	5,9	6,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tabulations spéciales.

Proportion des emplois par rapport à la population selon le recensement dans les agglomérations urbaines en Ontario - Moyennes annuelles de 1981 à 1990

	Proportion des emplois par rapport à la population									
	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
	pourcentage									
Ottawa-Hull	66,5	63,4	64,1	63,6	65,0	65,4	66,8	69,7	67,8	67,8
Sudbury	55,8	48,4	50,0	49,7	50,7	53,6	54,6	55,5	57,4	57,8
Oshawa	60,0	58,8	61,0	61,9	66,2	68,0	68,4	68,9	69,9	68,5
Toronto	68,1	65,3	64,5	65,2	66,6	67,6	68,7	68,9	69,4	67,9
Hamilton	61,7	58,5	56,8	60,4	59,4	62,7	65,5	66,2	66,8	66,8
St. Catharines-Niagara	58,6	53,3	51,7	56,2	55,9	54,5	56,9	58,9	56,3	59,9
London	62,5	61,7	62,0	62,7	62,0	64,7	65,2	66,9	67,9	65,2
Windsor	52,0	53,4	52,5	57,8	56,2	57,4	58,7	61,9	62,8	60,0
Kitchener-Waterloo	66,2	66,3	64,7	64,8	67,6	67,9	67,6	70,6	72,1	68,9
Thunder Bay	55,7	56,7	58,3	55,6	60,8	60,5	62,3	62,4	61,4	61,5
Cornwall	-	-	-	-	-	59,4	59,3	66,0	65,5	56,2
Kingston	-	-	-	-	-	62,7	62,2	65,1	65,8	62,0
Peterborough	-	-	-	-	-	56,7	59,2	58,6	59,7	54,2
Guelph	-	-	-	-	-	67,0	67,0	67,5	66,4	68,2
Brantford	-	-	-	-	-	62,0	61,6	64,1	68,5	64,4
Sarnia	-	-	-	-	-	60,2	62,1	60,4	62,8	56,8
Sault Ste. Marie	-	-	-	-	-	53,3	52,7	52,5	58,9	57,3
North Bay	-	-	-	-	-	54,6	57,8	59,0	59,2	58,5

Taux de chômage selon le recensement dans les agglomérations urbaines en Ontario - Moyennes annuelles de 1981 à 1990

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
	pourcentage									
Ottawa-Hull	7,1	8,3	8,4	8,5	8,3	8,4	7,3	5,0	6,0	5,9
Sudbury	8,6	18,9	14,8	15,5	13,5	11,4	11,5	9,8	7,9	8,2
Oshawa	7,5	11,5	10,5	8,1	7,2	6,1	6,4	5,2	4,1	7,0
Toronto	4,9	8,1	9,0	7,8	6,7	5,5	4,5	3,7	4,0	5,3
Hamilton	6,4	11,7	11,9	9,6	8,8	6,9	6,3	5,7	5,1	6,3
St. Catharines-Niagara	9,6	13,7	15,7	10,2	10,7	9,8	9,3	6,4	7,2	7,4
London	7,0	9,4	9,6	7,6	8,8	7,1	7,1	4,4	4,2	5,9
Windsor	11,5	13,7	14,3	10,9	8,4	8,1	9,3	7,9	8,1	8,9
Kitchener-Waterloo	8,1	10,0	9,9	8,2	7,2	5,9	5,8	5,1	4,9	6,5
Thunder Bay	...	11,3	11,4	10,0	10,7	10,4	8,2	6,1	...	7,8

Remarques : Les données de 1981 à 1983 sont basées sur les frontières de 1971. À partir de 1984, les données sont basées sur les frontières de 1981. La ponctuation ... correspond à une variation de plus de 33,3 % ou à moins de 4 000.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Emplois par profession et par région géographique
Moyennes annuelles en Ontario de 1984 à 1990

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Ontario							
Total des professions (en milliers)	4 234	4 376	4 524	4 688	4 862	4 950	4 935
Proportion des emplois dans la région (%)							
Gestion	27,7	28,9	28,6	29,3	30,2	29,9	30,8
Travail de bureau	17,5	17,4	16,7	17,0	17,4	17,2	17,3
Vente	9,6	9,1	9,7	9,3	9,5	9,3	9,8
Services	13,0	13,3	13,0	12,6	12,4	12,2	12,3
Secteur primaire	3,8	3,6	3,3	3,2	3,1	3,1	2,9
Transformation	16,1	15,4	15,6	15,2	14,6	15,1	14,1
Construction	4,9	4,9	5,4	5,6	5,5	6,0	5,9
Transport	3,3	3,5	3,4	3,6	3,4	3,6	3,5
Manutention	3,9	3,9	4,3	4,1	3,8	3,7	3,4
Est de l'Ontario							
Total des professions (en milliers)	584	589	611	637	669	664	669
Proportion des emplois dans la région (%)							
Gestion	32,0	35,0	34,3	34,3	35,8	34,9	36,5
Travail de bureau	19,3	16,6	16,7	16,1	17,5	16,5	16,4
Vente	8,4	8,7	9,0	8,6	8,7	8,0	8,8
Services	13,9	14,8	14,4	14,3	13,8	14,7	13,8
Secteur primaire	4,1	3,7	3,9	4,5	3,1	2,7	3,1
Transformation	11,0	9,3	9,8	9,4	9,7	9,8	9,4
Construction	5,0	5,3	5,1	5,6	5,7	5,9	5,7
Transport	3,6	3,4	3,4	3,8	3,3	4,1	3,3
Manutention	2,7	3,2	3,4	3,1	2,5	3,3	3,0
Centre de l'Ontario							
Total des professions (en milliers)	2 743	2 854	2 963	3 092	3 193	3 268	3 268
Proportion des emplois dans la région (%)							
Gestion	28,6	29,6	29,1	30,1	30,9	30,7	31,3
Travail de bureau	18,4	18,4	17,6	17,9	18,5	18,1	18,2
Vente	9,8	9,3	10,0	9,8	9,7	9,7	10,3
Services	12,4	12,6	12,1	11,5	11,5	11,1	11,4
Secteur primaire	2,3	1,9	1,9	1,7	1,9	1,9	1,8
Transformation	16,6	16,0	16,2	15,9	14,9	15,6	14,4
Construction	4,7	4,6	5,3	5,5	5,2	5,8	5,8
Transport	2,9	3,4	3,2	3,5	3,3	3,2	3,3
Manutention	4,3	4,2	4,6	4,4	4,2	3,8	3,5
Sud-Ouest de l'Ontario							
Total des professions (en milliers)	589	594	619	625	658	674	651
Proportion des emplois dans la région (%)							
Gestion	23,5	22,8	23,1	24,0	24,4	24,0	25,3
Travail de bureau	12,9	14,2	13,9	14,4	13,9	14,9	14,6
Vente	10,0	8,9	9,0	8,6	9,7	9,2	8,9
Services	13,4	13,5	13,4	13,9	13,2	13,1	13,1
Secteur primaire	8,7	8,8	7,3	6,7	6,8	6,8	6,1
Transformation	19,6	20,1	19,7	19,0	19,0	18,6	18,3
Construction	4,9	4,9	5,5	5,4	5,8	6,0	6,0
Transport	3,6	3,4	3,9	3,7	3,3	4,0	4,1
Manutention	3,6	3,7	4,2	4,2	4,0	3,7	3,5
Nord-Est de l'Ontario							
Total des professions (en milliers)	222	237	230	229	232	236	237
Proportion des emplois dans la région (%)							
Gestion	20,0	23,5	23,0	21,0	23,2	23,6	24,8
Travail de bureau	15,5	15,1	14,3	14,8	14,6	15,2	15,1
Vente	8,6	9,2	9,6	8,3	8,6	8,4	8,4
Services	16,4	16,0	17,8	17,5	17,2	16,0	16,8
Secteur primaire	8,6	8,4	8,7	8,3	7,7	6,8	6,3
Transformation	15,0	12,6	13,0	14,8	14,2	13,5	12,6
Construction	6,8	6,3	6,1	7,4	6,9	8,0	7,6
Transport	5,9	4,6	3,9	4,4	4,3	4,6	5,0
Manutention	4,1	3,8	3,5	3,5	3,0	3,4	2,9
Nord-Ouest de l'Ontario							
Total des professions (en milliers)	99	102	99	104	109	107	110
Proportion des emplois dans la région (%)							
Gestion	20,2	23,5	24,8	26,9	27,3	25,2	26,4
Travail de bureau	15,2	15,7	14,9	15,4	13,6	15,0	14,5
Vente	8,1	7,8	8,9	7,7	8,2	8,4	9,1
Services	17,2	16,7	15,8	17,3	14,5	15,0	17,3
Secteur primaire	5,1	5,9	5,9	6,7	8,2	8,4	7,3
Transformation	15,2	15,7	13,9	11,5	12,7	13,1	10,9
Construction	8,1	5,9	5,9	5,8	5,5	6,5	6,4
Transport	6,1	4,9	4,0	4,8	5,5	4,7	4,5
Manutention	5,1	3,9	4,0	3,8	3,6	3,7	3,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Exportations de l'Ontario et du Canada de 1981 à 1990

Année	Ontario		Canada	
	Exportations	Variation en pourcentage	Exportations	Variation en pourcentage
	en millions de dollars		en millions de dollars	
1981	34 042	15,4	83 698	10,2
1982	36 842	8,2	84 403	0,8
1983	41 706	13,2	90 964	7,8
1984	55 202	32,4	112 495	23,7
1985	59 382	7,6	119 241	6,0
1986	62 593	5,4	120 495	1,1
1987	61 044	-2,5	125 087	3,8
1988	67 376	10,4	137 695	10,1
1989	67 425	0,1	137 284	-0,3
1990	74 414	10,4	148 170	7,9

Source : Statistique Canada.

Exportations de l'Ontario et du Canada vers les principales régions en 1990

Région	Ontario		Canada	
	Exportations	%	Exportations	%
États-Unis	64 358	86,5	111 202	75,1
Europe de l'Ouest	5 271	7,1	14 289	9,6
- CCE	3 710	5,0	11 981	8,1
- Autres pays	1 562	2,1	2 308	1,6
Europe de l'Est	113	–	1 318	0,1
Asie et ceinture du Pacifique	3 125	4,2	16 206	10,9
- Ceinture du Pacifique	2 986	4,0	15 651	10,6
- Asie du Sud	131	0,2	521	0,4
- Autres pays d'Asie	8	–	34	–
Amérique latine et Caraïbes[b]	900	1,2	2 670	1,8
Moyen-Orient	320	0,4	1 425	1,0
Afrique	328	0,4	1 062	0,7
Total[a]	**74 414**	**100,0**	**148 170**	**100,0**

[a] Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

[b] Amérique latine et Caraïbes = Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles.

Source : Statistique Canada.

Les 25 principales marchandises[a], exportées par l'Ontario en 1990		
Produit	**Exportations (en millions de dollars)**	**Proportion des exportations en 1990**
Véhicules automobiles pour le transport des personnes	15 216	20,4
Véhicules automobiles pour le transport des marchandises	7 005	9,4
Pièces et accessoires automobiles	6 623	8,9
Or (non ouvré/semi-fini/poudre)	2 022	2,7
Pièces et accessoires de matériel de bureau et d'ordinateur	1 566	2,1
Papier journal en rouleaux ou en feuilles	1 442	1,9
Moteurs à pistons à combustion interne	1 419	1,9
Pièces d'aéronefs et d'astronefs	1 048	1,4
Pâte chimique, soude ou sulfate	836	1,1
Circuits imprimés	814	1,1
Appareils électriques pour la téléphonie/télégraphie par ligne	783	1,1
Sièges (autres que pour les médecins et les barbiers)	771	1,0
Circuits intégrés électroniques et micro-assemblages	718	1,0
Machines de traitement de données automatiques	667	0,9
Aéronefs, astronefs et véhicules de lancement	637	0,9
Bois de sciage/copeaux de bois d'une longueur max. de 6 mm	630	0,8
Produits métallurgiques en nickel	614	0,8
Nickel (non-ouvré)	585	0,8
Pièces de moteurs	578	0,8
Produits pétroliers (bitumineux)	563	0,8
Locomotives (diesels-électriques)	472	0,6
Fer laminé/acier non allié d'une largeur de 600 mm+	455	0,6
Cuivre affiné non ouvré et alliages de cuivre	420	0,6
Meubles et pièces	386	0,5
Hydrocarbures	362	0,5
25 principales marchandises	**46 631**	**62,7**
Total des exportations	**74 414**	**100,0**

[a] Les marchandises portent des codes S.H. à 4 chiffres.

Source : Statistique Canada.

Valeur de la nouvelle construction en Ontario selon les régions de 1984 à 1990

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Construction totale							
en milliers de dollars courants	6 274 317	8 392 642	11 359 496	14 833 699	17 280 780	20 031 168	14 061 612
variation en pourcentage		33,8	35,4	30,6	16,5	15,9	-29,8
Part des régions (%)							
Est	19,1	15,5	11,4	12,2	11,7	12,4	12,9
Centre	68,2	72,4	76,6	75,0	74,5	74,2	70,8
Sud-Ouest	8,1	8,3	8,4	8,8	9,9	8,6	10,7
Nord-Est	3,1	2,5	2,4	2,8	2,9	3,5	4,3
Nord-Ouest	1,6	1,3	1,2	1,3	1,0	1,3	1,3
Résidentielle							
en milliers de dollars courants	3 360 634	4 886 404	6 648 867	9 377 574	10 564 537	11 195 029	7 444 713
variation en pourcentage		45,4	36,1	41,0	12,7	6,0	-33,5
Part des régions (%)							
Est	20,3	16,9	12,2	12,2	11,7	10,8	14,5
Centre	67,9	70,8	75,6	75,6	74,9	75,1	68,1
Sud-Ouest	7,0	8,4	8,6	8,5	9,6	10,1	11,4
Nord-Est	3,0	2,6	2,4	2,6	2,8	3,1	4,5
Nord-Ouest	1,7	1,3	1,2	1,1	1,1	0,9	1,4
Non résidentielle							
en milliers de dollars courants	2 913 683	3 506 238	4 710 629	5 456 125	6 716 243	8 836 139	6 616 899
variation en pourcentage		20,3	34,3	15,8	23,1	31,6	-25,1
Part des régions (%)							
Est	17,6	13,4	10,1	12,1	11,8	14,5	11,0
Centre	68,4	74,7	78,0	73,9	73,9	73,0	73,9
Sud-Ouest	9,4	8,1	8,2	9,3	10,5	6,8	9,8
Nord-Est	3,1	2,4	2,6	3,1	3,0	4,0	4,1
Nord-Ouest	1,4	1,4	1,1	1,6	0,9	1,7	1,2

Sources : SHARC - Enquête sur les municipalités effectuée par Statistique Canada et le ministère du Trésor et de l'Économie.

Produit intérieur brut

	Canada						Ontario					
	PIB nominal		Déflateur du PIB		PIB réel		PIB nominal		Déflateur du PIB		PIB réel	
	En millions de dollars	Variation en pourcentage	86=100	Variation en pourcentage	En millions de dollars de 1986	Variation en pourcentage	En millions de dollars	Variation en pourcentage	86=100	Variation en pourcentage	En millions de dollars de 1986	Variation en pourcentage
1975	171 540		49,0		350 113		68 164	10,7	49,7		137 227	
1976	197 924	15,4	53,3	8,7	371 688	6,2	78 188	14,7	53,4	7,5	146 481	6,7
1977	217 879	10,1	56,6	6,2	385 122	3,6	84 662	8,3	55,8	4,6	151 654	3,5
1978	241 604	10,9	60,0	6,0	402 737	4,6	92 414	9,2	58,7	5,1	157 443	3,8
1979	276 096	14,3	66,0	10,0	418 328	3,9	104 363	12,9	64,7	10,2	161 308	2,5
1980	309 891	12,2	73,0	10,6	424 537	1,5	114 994	10,2	71,5	10,6	160 777	-0,3
1981	355 994	14,9	80,9	10,8	440 127	3,7	131 831	14,6	78,9	10,3	167 162	4,0
1982	374 442	5,2	87,9	8,7	425 970	-3,2	137 310	4,2	85,5	8,4	160 702	-3,9
1983	405 717	8,4	92,3	5,0	439 448	3,2	151 945	10,7	90,6	6,0	167 691	4,3
1984	444 735	9,6	95,2	3,1	467 167	6,3	171 499	12,9	93,8	3,6	182 755	9,0
1985	477 988	7,5	97,7	2,6	489 437	4,8	183 561	7,0	96,2	2,5	190 881	4,4
1986	505 666	5,8	100,0	2,4	505 666	3,3	202 710	10,4	100,0	4,0	202 710	6,2
1987	551 597	9,1	104,7	4,7	526 730	4,2	224 257	10,6	105,7	5,7	212 098	4,6
1988	605 147	9,7	109,7	4,0	551 423	4,7	252 887	12,8	111,8	5,7	226 213	6,7
1989	649 102	7,3	114,9	4,7	564 990	2,5	272 298	7,7	118,0	5,5	230 835	2,0
1990	671 577	3,5	118,3	3,0	567 541	0,5	277 740	2,0	121,3	2,8	228 947	-0,8
1991	688 842	2,6	122,4	3,4	562 773	-0,8	281 212	1,3	125,2	3,2	224 543	-1,9
1992	734 740	6,7	126,1	3,0	582 585	3,5	300 435	6,8	128,9	2,9	233 132	3,8
1993	782 931	6,6	129,9	3,0	602 715	3,5	320 898	6,8	132,7	3,0	241 758	3,7
1994	833 231	6,4	133,7	2,9	623 359	3,4	341 794	6,5	136,6	2,9	250 243	3,5
1995	884 622	6,2	137,4	2,8	643 781	3,3	363 381	6,3	140,4	2,8	258 802	3,4

Sources : Comptes nationaux
Comptes économiques de l'Ontario, octobre 1991. Prévisions du ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Marché du travail

	Canada							Ontario						
	Population active		Emplois		Chômage			Population active		Emplois		Chômage		
	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%	Taux de chômage (%)	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%	Taux de chômage (%)
1975	9 974		9 284		690		6,9	3 818		3 576		242		6,3
1976	10 203	2,3	9 477	2,1	726	5,2	7,1	3 882	1,7	3 643	1,9	239	-1,2	6,2
1977	10 500	2,9	9 651	1,8	849	16,9	8,1	3 986	2,7	3 708	1,8	278	16,3	7,0
1978	10 895	3,8	9 987	3,5	908	6,9	8,3	4 133	3,7	3 835	3,4	298	7,2	7,2
1979	11 231	3,1	10 395	4,1	836	-7,9	7,4	4 271	3,3	3 993	4,1	278	-6,7	6,5
1980	11 573	3,0	10 708	3,0	865	3,5	7,5	4 350	1,8	4 053	1,5	297	6,8	6,8
1981	11 899	2,8	11 001	2,7	898	3,8	7,5	4 463	2,6	4 171	2,9	292	-1,5	6,6
1982	11 926	0,2	10 618	-3,5	1 308	45,7	11,0	4 502	0,9	4 063	-2,6	439	50,1	9,7
1983	12 109	1,5	10 675	0,5	1 434	9,6	11,8	4 561	1,3	4 089	0,6	472	7,6	10,3
1984	12 316	1,7	10 932	2,4	1 384	-3,5	11,2	4 655	2,1	4 235	3,6	420	-11,0	9,0
1985	12 532	1,8	11 221	2,6	1 311	-5,3	10,5	4 758	2,2	4 377	3,4	381	-9,3	8,0
1986	12 746	1,7	11 531	2,8	1 215	-7,3	9,5	4 862	2,2	4 524	3,4	338	-11,3	7,0
1987	13 011	2,1	11 861	2,9	1 150	-5,3	8,8	4 992	2,7	4 689	3,6	304	-10,2	6,1
1988	13 275	2,0	12 245	3,2	1 031	-10,4	7,8	5 118	2,5	4 862	3,7	256	-15,7	5,0
1989	13 503	1,7	12 486	2,0	1 017	-1,3	7,5	5 214	1,9	4 949	1,8	265	3,5	5,1
1990	13 681	1,3	12 572	0,7	1 109	9,0	8,1	5 268	1,0	4 937	-0,2	331	24,9	6,3
1991	13 770	0,7	12 352	-1,8	1 418	27,9	10,3	5 282	0,3	4 776	-3,3	506	53,0	9,6
1992	13 976	1,5	12 561	1,7	1 415	-0,2	10,1	5 376	1,8	4 877	2,1	499	-1,4	9,3
1993	14 230	1,8	12 840	2,2	1 390	-1,8	9,8	5 490	2,1	5 004	2,6	486	-2,6	8,9
1994	14 515	2,0	13 150	2,4	1 365	-1,8	9,4	5 610	2,2	5 135	2,6	475	-2,3	8,5
1995	14 805	2,0	13 470	2,4	1 335	-2,2	9,0	5 730	2,1	5 275	2,7	455	-4,2	7,9

Sources : Statistique Canada Prévisions du ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Indice des prix à la consommation

	Canada		Ontario	
	Indice (86=100)	Variation en pourcentage	Indice (86=100)	Variation en pourcentage
1975	44,2			
1976	47,5	7,5		
1977	51,3	8,0		
1978	55,9	9,0		
1979	61,0	9,1	60,4	
1980	67,2	10,2	66,6	10,3
1981	75,5	12,4	74,6	12,0
1982	83,7	10,9	82,6	10,7
1983	88,5	5,7	87,7	6,2
1984	92,4	4,4	92,0	4,9
1985	96,0	3,9	95,8	4,1
1986	100,0	4,2	100,0	4,4
1987	104,4	4,4	105,1	5,1
1988	108,6	4,0	110,0	4,7
1989	114,0	5,0	116,4	5,8
1990	119,5	4,8	122,0	4,8
1991	126,2	5,7	127,7	4,7
1992	130,3	3,2	131,5	3,0
1993	134,9	3,6	136,3	3,6
1994	139,4	3,3	140,7	3,3
1995	143,4	2,9	144,8	2,9

Sources : Statistique Canada. Prévisions du ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Bénéfices des sociétés avant impôts

	Canada		Ontario	
	En millions de dollars	Variation en pourcentage	En millions de dollars	Variation en pourcentage
1975	20 003		8 023	
1976	20 924	4,6	8 242	2,7
1977	22 045	5,4	8 177	-0,8
1978	26 891	22,0	9 915	21,3
1979	35 984	33,8	12 978	30,9
1980	39 795	10,6	14 099	8,6
1981	37 654	-5,4	14 169	0,5
1982	26 848	-28,7	8 944	-36,9
1983	37 072	38,1	13 557	51,6
1984	45 855	23,7	17 656	30,2
1985	49 490	7,9	19 116	8,3
1986	45 355	-8,4	21 293	11,4
1987	56 571	24,7	24 988	17,4
1988	62 692	10,8	30 635	22,6
1989	59 965	-4,3	28 858	-5,8
1990	45 145	-24,7	19 855	-31,2
1991	s.o.	s.o.	14 387	-27,5
1992	s.o.	s.o.	21 672	50,6
1993	s.o.	s.o.	25 357	17,0
1994	s.o.	s.o.	27 385	8,0
1995			29 302	7,0

Sources : Statistique Canada.
Comptes économiques de l'Ontario, octobre 1991. Prévisions du ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Revenu personnel

	Canada		Ontario	
	en millions de dollars	Variation en pourcentage	en millions de dollars	Variation en pourcentage
1975	138 578		55 167	
1976	158 127	14,1	62 556	13,4
1977	174 838	10,6	68 598	9,7
1978	195 163	11,6	75 832	10,5
1979	219 467	12,5	84 607	11,6
1980	248 890	13,4	94 411	11,6
1981	293 215	17,8	110 033	16,5
1982	324 837	10,8	122 443	11,3
1983	343 052	5,6	131 947	7,8
1984	372 239	8,5	146 193	10,8
1985	400 199	7,5	156 293	6,9
1986	427 262	6,8	169 608	8,5
1987	461 191	7,9	186 967	10,2
1988	506 589	9,8	208 460	11,5
1989	548 989	8,4	227 910	9,3
1990	590 168	7,5	245 049	7,5
1991	s.o.	s.o.	254 711	3,9
1992	s.o.	s.o.	270 396	6,2
1993	s.o.	s.o.	287 714	6,4
1994	s.o.	s.o.	305 016	6,0
1995	s.o.	s.o.	322 790	5,8

Sources : Statistique Canada.
Comptes économiques de l'Ontario, octobre 1991. Prévisions du ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Ventes au détail*

		Canada		Ontario	
		en millions de dollars	Variation en pourcentage	en millions de dollars	Variation en pourcentage
Ancienne enquête	1975	51 361,5		19 151,0	
	1976	57 127,6	11,2	21 057,0	10,0
	1977	61 622,7	7,9	22 718,9	7,9
	1978	68 778,6	11,6	25 186,3	10,9
	1979	77 025,1	12,0	27 515,3	9,2
	1980	84 026,6	9,1	29 666,2	7,8
Nouvelle enquête	1981	102 961,2	s.o.	36 375,8	s.o.
	1982	106 614,5	3,5	38 345,4	5,4
	1983	116 009,9	8,8	42 567,4	11,0
	1984	126 751,3	9,3	46 888,9	10,2
	1985	141 346,3	11,5	52 870,7	12,8
	1986	152 880,4	8,2	57 615,8	9,0
	1987	167 939,0	9,8	63 670,5	10,5
	1988	180 545,3	7,5	68 578,5	7,7
	1989	188 160,1	4,2	71 327,0	4,0
	1990	191 520,1	1,8	71 251,0	-0,1
	1991	s.o.	s.o.	66 275,0	-7,0
	1992	s.o.	s.o.	69 758,0	5,3
	1993	s.o.	s.o.	73 944,0	6,0
	1994	s.o.	s.o.	78 011,0	5,5
	1995	s.o.	s.o.	82 145,0	5,3

* Ce qui comprend la taxe de vente fédérale de 1975 à 1990, mais exclut la TPS à partir de 1991.
Sources : Statistique Canada. Prévisions du ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Mises en chantier de logements

	Canada		Ontario	
	Logements	Variation en pourcentage	Logements	Variation en pourcentage
1975	231 456		79 968	
1976	273 203	18,0	84 682	5,9
1977	245 724	-10,1	79 130	-6,6
1978	227 667	-7,3	71 710	-9,4
1979	197 049	-13,4	56 887	-20,7
1980	158 601	-19,5	40 127	-29,5
1981	177 973	12,2	50 161	25,0
1982	125 860	-29,3	38 508	-23,2
1983	162 645	29,2	54 939	42,7
1984	134 900	-17,1	48 171	-12,3
1985	165 826	22,9	64 871	34,7
1986	199 785	20,5	81 470	25,6
1987	245 986	23,1	105 213	29,1
1988	222 562	-9,5	99 924	-5,0
1989	215 382	-3,2	93 337	-6,6
1990	181 630	-15,7	62 649	-32,9
1991	s.o.	s.o.	54 000	-13,8
1992	s.o.	s.o.	73 000	35,2
1993	s.o.	s.o.	76 500	4,8
1994	s.o.	s.o.	79 500	3,9
1995	s.o.	s.o.	82 500	3,8

Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement. Prévisions du ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Population

	Canada		Ontario	
	en milliers	Variation en pourcentage	en milliers	Variation en pourcentage
1975	22 697,1		8 172,2	
1976	22 992,6	1,3	8 264,5	1,1
1977	23 272,8	1,2	8 353,1	1,1
1978	23 517,0	1,0	8 439,6	1,0
1979	23 747,3	1,0	8 501,3	0,7
1980	24 042,5	1,2	8 569,7	0,8
1981	24 341,7	1,2	8 624,7	0,6
1982	24 583,1	1,0	8 702,5	0,9
1983	24 787,2	0,8	8 798,0	1,1
1984	24 978,2	0,8	8 901,7	1,2
1985	25 165,4	0,7	9 006,4	1,2
1986	25 353,0	0,7	9 113,0	1,2
1987	25 617,3	1,0	9 265,0	1,7
1988	25 909,2	1,1	9 431,1	1,8
1989	26 240,3	1,3	9 589,6	1,7
1990	26 602,6	1,4	9 743,3	1,6
1991	26 991,6	1,5	9 906,4	1,7
1992	27 254,8	1,0	10 049,5	1,4
1993	27 609,5	1,3	10 217,7	1,7
1994	26 956,6	1,3	10 389,4	1,7
1995	28 295,9	1,2	10 564,6	1,7

Sources : Statistique Canada, données du 1er juin. Projections pour l'Ontario du ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.